Palat. XXXVI 65

Digitized by Google

Digitized by Google

Progression

POUR

LA MISE EN PRATIQUE

DE

L'ORDONNANCE DE CAVALERIE.

Google

Digitized by Google

609574
609574

PROGRESSION

ET NOTES

A L'USAGE DES INSTRUCTEURS

Des Troupes à Cheval,

Pour la mise en pratique de l'Ordonnance du 6 décembre 1829, sur l'exercice et les évolutions de la cavalerie.

SAUMUR,

IMPRIMERIE DE A. DEGOUY, ÉDITEUR.

—

1836.

Digitized by Google

Les exemplaires exigés par la loi ont été déposés, et l'éditeur poursuivra tout contrefacteur de cet ouvrage.

PROGRESSION

ET NOTES

A L'USAGE DES INSTRUCTEURS

DES TROUPES A CHEVAL.

Pour la mise en pratique de l'ordonnance du 6 décembre 1829, sur l'exercice et les évolutions de la cavalerie.

Sans Progression, pas d'*Instruction*.

L'ordonnance du 6 décembre 1829, contre laquelle ne déclament plus aujourd'hui que la routine, l'ignorance et la mauvaise volonté, a sur l'ancienne théorie une supériorité incontestable ; elle lui est acquise par la création d'une école de peloton, qui, consacrant l'excellente méthode de la progression des fronts, permet de

Digitized by Google

conduire graduellement le cavalier, de l'instruction individuelle à son admission dans les escadrons pour les évolutions de régiment; à cette principale amélioration se joignent, *dans l'école du cavalier*, des principes d'équitation plus positifs, le travail au galop admis indistinctement pour tous les cavaliers, l'addition définitive d'une théorie pour l'exercice du sabre et de la lance, et des articles spéciaux sur le tir à la cible.

Dans les écoles de peloton et d'escadron, un meilleur classement des mouvemens, et surtout une très-bonne instruction des tirailleurs. *Dans les évolutions de régiment*, le rapport de tous les mouvemens à quatre dispositions principales, la réduction des évolutions à douze, la diminution du nombre des commandemens, la substitution des mouvemens par peloton aux mouvemens par quatre; et enfin, *pour les évolutions de ligne*, la création d'un livret de commandement, qui, en évitant les répétitions, sert cependant de règle pour coordonner les mouvemens de plusieurs régimens qui évoluent sous un même chef; tels

sont les titres qui recommandent puissamment la nouvelle ordonnance. Cependant, si dans ses divisions elle ne laisse rien à désirer, il faut reconnaître avec ceux qui l'ont approfondie, qui l'ont *piochée*, qu'il n'en est pas toujours ainsi dans ses détails. Sans parler de l'inconvénient, si fréquemment répété, de voir des principes identiques consacrés par des formules différentes; inconvénient qui trahit une collaboration trop multiple, plusieurs parties de l'ordonnance ne sont pas rédigées précisément comme elles doivent être appliquées sur le terrain; ailleurs, l'enchaînement des mouvemens n'est pas assez méthodique, et, pour citer un exemple entre cent, les différentes manières de faire les feux de tirailleurs sont éparses dans l'article IV de l'école du peloton; aussi l'instructeur est-il obligé d'en extraire les principes de détails étrangers, pour les groupper en corps de doctrine. Puisqu'il est ici question de la théorie des tirailleurs, instruction-tactique excellente du reste, je dis hardiment qu'à moins de s'être entendus à l'avance, il y aura de notables différences

dans la manière dont vingt instructeurs capables pourront la mettre en pratique.

Il résulte de là, que certains détails prêtent à interprétation; or, l'uniformité dans la manière de mettre l'ordonnance en pratique, étant le seul moyen d'obtenir de bons résultats, beaucoup d'instructeurs, pour prévenir de fâcheuses dissidences, se sont entendus pour se faire des progressions. C'est une de ces progressions que nous publions ici, dans l'intention formelle de respecter toujours l'esprit de l'ordonnance dont nous savons apprécier tout le mérite, et dans le but aussi de propager l'instruction, et d'aider tous ceux qui veulent s'y livrer, afin que l'application logique des principes ne soit plus un monopole pour quelques adeptes.

OBSERVATIONS

PRÉLIMINAIRES.

L'uniformité dans la manière d'instruire, garantit seule de bons résultats; cette proposition est d'une telle évidence qu'elle peut se passer de développemens.

Avant l'organisation de l'armée, en 1816, et la création de l'école de cavalerie, il n'y avait peut-être pas deux régimens en France, où l'ordonnance fût pratiquée de même. La dissolution des anciens corps et la réorganisation des nouveaux, compliqua encore cette situation fâcheuse, en amenant dans ces derniers des officiers et sous-officiers instructeurs, qui, venant de régimens différens, apportaient avec eux des méthodes différentes : chacun crut la sienne la meilleure, par cela même qu'il l'avait toujours vu mettre en pratique. Les officiers supérieurs de l'époque, peu capables pour la plupart d'imprimer à l'instruction une marche régulière, s'occupèrent peu

des détails; chacun instruisit donc à sa manière. Il en résulta de telles dissidences, que les hommes entendirent souvent démentir dans une leçon ce qui leur avait été prescrit par un autre instructeur dans une leçon précédente; on conçoit dès-lors combien cette sorte d'anarchie nuisit aux progrès.

Plus tard les inspections générales, le versement annuel des élèves de l'école de cavalerie dans les régimens, l'instruction croissante des officiers supérieurs, le camp de Lunéville et la création du grade de capitaine-instructeur, remédièrent aux désordres. Mais depuis 1830, beaucoup d'officiers supérieurs qui avaient honorablement figuré dans les campagnes de l'empire, rentrèrent dans les rangs; malgré de glorieux antécédens, ils avaient le défaut d'être restés 15 ans inactifs, étrangers à tous les progrès de l'instruction : les plus raisonnables laissèrent faire, mais d'autres bravèrent souvent les réglemens et l'ordonnance, et tendirent à ramener l'instruction à ce qu'elle était en 1816. C'est surtout depuis lors qu'on entendit condamner le travail au galop,

comme si la cavalerie n'était pas essentiellement instituée pour opérer à cette allure, et si l'instruction en temps de paix ne devait pas préparer à ce qui se passe sur le champ de bataille.

C'est encore par une conséquence de ces idées rétrogrades, qu'on a quelquefois borné le travail à ce qui était à peine un exercice suffisant, et que la satisfaction de certains chefs a été en raison directe de l'engraissement pléthorique des chevaux. Espérons que la raison finira par avoir raison.

Après avoir signalé les inconvéniens et les causes du défaut d'uniformité en instruction, nous insistons sur une autre observation non moins importante ; c'est l'obligation de suivre toujours une progression qui conduise graduellement le cavalier du facile au plus difficile. L'ordonnance rappelle ce principe presqu'à chaque page en termes différens ; et, en effet, si dans toute éducation il y a avantage à passer du simple au composé, cette condition est surtout de rigueur dans tout ce qui est gymnastique ; dans tout ce qui est exercice

de corps, en un mot, dans l'instruction du cavalier.

A moyens physiques égaux, le meilleur instructeur sera toujours celui qui saisira le mieux l'esprit de l'ordonnance; de là la nécessité de méditer les observations qui suivent les détails : toutes en sont de lumineux commentaires, rédigés surtout dans l'intérêt de celui qui instruit.

En donnant la leçon, l'instructeur doit prendre une attitude fixe et militaire, élever la voix en proportion de l'étendue de sa troupe, parler posément, articuler distinctement, mais sans affectation, faire des poses à la fin de chaque membre de phrase qui renferme un sens, et appuyer plus particulièrement sur les commandemens lorsqu'ils se présentent dans le détail, sans toutefois commander en détaillant. Les poses sont nécessaires, parce que, outre qu'elles donnent à l'instructeur le temps de reprendre haleine et de réfléchir à ce qui lui reste à dire, elles laissent au cavalier celui de comprendre ce qu'on lui explique.

On doit beaucoup s'attacher au ton

d'explication ; sa verve, son énergie, provoquent et captivent l'attention des cavaliers. Hâtons-nous cependant de dire qu'il ne faut pas abuser des détails et consacrons de suite cette vérité, que dans tout ce qui est exercice et maniement d'armes, on arrive bien plus sûrement à l'intelligence du soldat en parlant à ses yeux qu'à ses oreilles.

Bien détailler ne suffit pas encore, il faut aussi bien commander ; et, par bien commander, nous n'entendons pas seulement commander fort et ferme, mais commander à propos. La monotonie est surtout un écueil à éviter en commandant, et nous ne saurions mieux terminer ces considérations générales, qu'en insérant textuellement les principes généraux d'intonation adoptés à l'école de cavalerie ; cette instruction, toute euphonique, est le corollaire des bases arrêtées dans l'art. 9 du titre 1er.

« L'intonation des commandemens GARDE A VOUS, MARCHE, HALTE, se trouvent fixés par l'ordonnance elle-même (base d'instruction, art. IX); par analogie, on a déterminé dans le même sens l'intonation

du commandement FIXE, et du commandement EN LIGNE (passage d'obstacle, n° 742), qui sont tous deux commandemens d'exécution. Pour déterminer celle des commandemens préparatoires, on a pris pour modèle l'intonation bien connue des commandemens :

Cavalier en avant. = MARCHE.
Cavalier à droite. = MARCHE.

Le commandemant *cavalier en avant*, sert de type à tous ceux qui se terminent par une syllable pleine, exemples :

Peloton en avant.
Par deux.
Marchez deux.
Formez le peloton, etc.

Le commandement *cavalier à droite*, sert de modèle à tous ceux qui se terminent par un *e* muet, exemples :

Peloton à gauche ou *à droite.*
Par quatre.
Marchez quatre.
En avant en bataille, etc.

« Ces deux variétés d'intonation pour les commandemens préparatoires, ont l'avantage d'éviter la monotonie et de différen-

cier les commandemens, de manière à les faire reconnaître par l'intonation seule; elles étaient d'ailleurs inévitables, puisque la syllabe muette de certains commandemens ne permet pas de les prononcer comme ceux qui se terminent par une syllabe pleine.

« Pour les commandemens qui doivent être coupés en deux, en prononçant le dernier membre du commandement d'après les principes qui viennent d'être posés, on a pris pour type d'intonation de l'autre membre le commandement *reposez-vous* = (*sur vos*) ARMES, exemples :

Accrochez (*la*) = BAGUETTE.
L'arme sur l'épaule = DROITE.
A droite et à gauche = MOULINET.
Prenez le filet = DE LA MAIN DROITE.
Pelotons, rompez par la droite = POUR MARCHER VERS LA GAUCHE.
Accrochez.....
L'arme sur l'épaule.....
A droite et à gauche.....
Prenez le filet.....
Pelotons rompez par la droite.....

Toutes ces premières parties doivent avoir l'intonation de *reposez-vous*.

« Le commandement *à droite* — ALIGNEMENT, doit cependant être prononcé différemment de celui *à droite* — MOULINET, par la raison que, dans le premier cas, la partie de commandement *à droite*, déterminant le rassemblement des chevaux, son intonation doit être analogue à celle du commandement *cavalier à droite*, et, dans le deuxième cas, cette partie de commandement étant tout-à-fait préparatoire, doit être prononcée comme dans l'exemple du commandement *reposez-vous* (*sur vos*) ARMES.

« Il en est de même dans les conversions du commandement *tournez* — (*à*) DROITE ou *à* GAUCHE; la première partie du commandement *tournez*, déterminant le rassemblement des chevaux, doit être prononcée comme commandement d'exécution.

« Lorsque les deux parties d'un commandement déterminent chacune une exécution, on leur donne l'intonation du commandement REMETTEZ (*le*) SABRE. Il resulte de là, que le même commandement peut avoir deux intonations différentes, suivant qu'il détermine l'exécution d'un seul temps d'exercice ou de deux.

Exemple :

« Le commandement *portez* (*vos*) ARMES, du n° 46, se prononce d'après l'intonation de *reposez-vous* (*sur vos*) ARMES, et le commandement PORTEZ (*vos*) ARMES, du n° 57, se prononce d'après l'intonation du commandement REMETTEZ (*le*) SABRE.

« On observe la même différence à l'exercice de la lance, pour le commandement *en arrière à gauche* — LANCES, du n° 166, et le commandement EN ARRIÈRE A GAUCHE — LANCES, du n° 170.

« Lorsque deux commandemens préparatoires, devant être prononcés à la suite l'un de l'autre, ne sont séparés que par des tirets, leur intonation doit conserver la progression ascendante dans le ton du commandement, comme le veut l'ordonnance. A cet effet, le premier commandement est prononcé dans le ton ordinaire, et, pour le deuxième, on appuie davantage sur la première syllabe au lieu de le faire sur la dernière.

EXEMPLES :

Cavalier *Peloton* *Escadron* *Colonne*	*en avant*,	*Au trot*, *Au galop*,	MARCHE.

1° *Pelotons à droite — tête de colonne à gauche.*

2° MARCHE.

« Lorsque ces sortes de commandemens préparatoires sont divisés en trois parties, comme n° 263, *par quatre files à droite — et dans chaque peloton — tête de colonne à gauche;* et comme au n° 744, *dans chaque peloton — par quatre — au trot*, il faut faire attention à la partie qui n'est que d'avertissement, pour la prononcer d'après l'intonation du premier membre du commandement *reposez-vous* (*sur pos*) ARMES.

« Ainsi, dans les exemples des n°s 263 et 744 ci-dessus rapportés, *dans chaque peloton* est la partie d'avertissement qui doit être prononcée sur le même ton, sans élever la voix sur aucune syllabe. Dans le premier exemple, cet avertissement est au centre du commandement, il en forme la première partie dans le second exemple.

« A l'exercice à pied, le commandement CHARGEZ, n° 76, 83, etc.; après avoir fait feu, se prononce comme CAVALIER EN AVANT, avec l'énergie et la brièveté que doit avoir le commandement d'exécution; à cheval,

CHARGEZ, 430, 581, pour prendre le galop de charge, se fait dans le sens de l'intonation du commandement GARDE A VOUS. »

Il nous reste maintenant à nous entendre sur les indications. Toutes les fois que l'on fait le détail d'un mouvement, on commence par énoncer la dénomination de ce mouvement, c'est *l'indication* ; on en expose ensuite les principes, c'est *l'explication.*

Assez souvent l'indication, et surtout dans les maniemens d'armes, exprime identiquement le commandement qui doit déterminer l'exécution.

EXEMPLES :

INDICATIONS.	COMMANDEMENS.
7 *Tête à droite.*	*Tête (à)* DROITE.
44 *Portez vos armes.*	*Portez(vos)* ARMES.
47 *L'arme au bras.*	*L'arme (au)* BRAS.
Etc., etc.	*Etc., etc.*

Dans ces différens cas, après avoir fait l'indication *tête à droite,* on dit : A la dernière partie du commandement, qui est DROITE, etc. ; *portez vos armes, un temps*

3 *mouvemens* : A la dernière partie du commandement qui est ARMES, etc. ; *l'arme au bras*, 1 *temps* 4 *mouvemens* : A la dernière partie du commandement qui est BRAS, etc.

Il faut remarquer que dans les temps d'exercice, divisés en mouvemens, on n'explique jamais de suite tous les mouvemens; chacun d'eux s'exécute après le détail qui lui est propre. Ainsi, après l'exécution du premier mouvement qui a lieu à la dernière partie du commandement, l'instructeur reprend le détail, en disant:

Au commandement DEUX, faire telle action : exécution.

Au commandement TROIS, faire telle action : exécution, et ainsi de suite.

Revenons aux indications.

Il est d'autres cas où l'indication étant conforme au commandement, chaque partie de commandement provoque une exécution spéciale :

EXEMPLES :

INDICATIONS.	COMMANDEMENS.
98 *Sabre à la main.*	SABRE (*à la*) MAIN.
87 *Croisez vos lances.*	CROISEZ (*vos*) LANCES.
73 *Portez vos armes.*	PORTEZ (*vos*) ARMES.

Alors, après avoir fait l'indication *sabre à la main, deux temps*, on commence ainsi le détail : A la première partie du commandement, qui est SABRE, incliner, etc. L'explication du premier temps donnée, on commande, SABRE, et on reprend ensuite son détail : A la dernière partie du commandement, qui est MAIN, etc.; on fait ainsi exécuter chaque temps après le détail qui lui est particulier. Il en est de même pour les mouvemens 87, 73, et leurs analogues; il n'y a d'exception à cette règle générale, que lorsque la position est trop fatigante pour qu'on puisse y laisser les cavaliers pendant l'explication du temps suivant : comme dans, EN ARRIÈRE A DROITE, POINTEZ (163). Il faut dans ce cas, après avoir fait exécuter le premier temps, au commandement ARRIÈRE A DROITE, remettre le lancier à la position *d'en arrière à droite lances*, en commandant au TEMPS, et expliquer ensuite ce qu'il y a à faire au commandement POINTEZ.

Enfin, il existe des indications toutes différentes des commandemens.

EXEMPLES :

INDICATIONS.	COMMANDEMENS.
455 *Changement de direction.*	1 *Tournez (à)* DROITE. 2 *En* AVANT.
524 *Conversion à pivot fixe.*	1 *Peloton en cercle à droite.* 2 MARCHE.

Il est alors nécessaire, après avoir fait l'indication, d'énoncer au commencement le détail, les commandemens et parties de commandemens qui amènent une exécution ; ainsi donc, pour le changement de direction, l'instructeur procède ainsi :

Changement de direction.

A la dernière partie du commandement *tournez à* DROITE, qui est DROITE, etc. ; à la dernière partie du commandement *en*— AVANT, qui est AVANT, etc. ; de même pour la conversion à pivot fixe, l'indication faite, l'instructeur commence ainsi son détail : aux commandemens *peloton en cercle*, *à droite*, MARCHE, les cavaliers se mettent, etc.

De cette manière les commandemens, ou parties de commandemens qui déter-

minent l'exécution, ont été signalés aux cavaliers, et il n'y a plus de raison pour qu'ils soient surpris au moment d'agir.

Quant aux détails qui ne sont pas précédés d'une indication spéciale, comme :

277. *Reprenez* = VOS RANGS.
590. *Six files de gauche en tirailleurs*, MARCHE ;

on leur applique la méthode adoptée pour les indications, qui ont peu ou point de rapport avec les commandemens, c'est-à-dire, qu'on commence le détail par indiquer le commandement qui le suivra. Ainsi, dans les cas ci-dessus mentionnés, l'instructeur commence ainsi : A la dernière partie du commandement : *reprenez vos rangs*, qui est VOS RANGS, aux commandemens, *six files de gauche en tirailleurs*, MARCHE, etc.

Il résulte de tout cet exposé qu'il est de règle, lorsqu'on explique un mouvement nouveau, que l'énoncé du commandement qui amène l'exécution, frappe l'oreille du cavalier, soit dans l'indication, lorsqu'il y a

identité, soit au commencement du détail, quand il y a peu ou point d'analogie.

Ceci bien entendu, il faut se rappeler qu'on ne doit plus faire d'indications lorsqu'on ne détaille plus; il y a cependant une exception pour les maniemens d'armes et l'exercice du sabre. Lorsqu'on veut les exécuter par temps et mouvemens sans détail, on fait l'indication des temps et du nombre de mouvemens qui les subdivisent, ce qui annonce au cavalier qu'au commandement d'exécution il ne doit opérer que le premier mouvement, et attendre, pour l'exécution des autres, les commandemens DEUX, TROIS, etc.; mais quand on ne fait plus aucune indication, il est de convention que les cavaliers exécutent en un seul temps, en passant par tous les mouvemens, sans s'arrêter sur aucun.

INSTRUCTION

A PIED.

PREMIÈRE LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.

CUIRASSIERS, DRAGONS, LANCIERS, CHASSEURS ET HUSSARDS.

4. — La tenue pour cette leçon est la veste d'écurie et le bonnet de police.

Si l'on a plusieurs cavaliers, on les place à 3 pieds les uns des autres et sur la même ligne, par de simples avertissemens.

Position du Cavalier à pied.

La première fois que l'homme reçoit la leçon, on ne lui commande pas *garde à vous* de prime-abord, pour lui faire prendre la position qu'il ne connaît pas encore; on le prévient seulement de prêter attention, et de placer les diverses parties de son corps conformément aux détails qui lui seront donnés.

INDICATION : *Position du cavalier à pied.*

5. — EXPLICATION : Les talons sur la même ligne, etc.

Faire tout le reste du détail en supprimant le paragraphe, *Quand le cavalier est en armes, etc.*

2. — EXPLICATION : Au commandement *en place* REPOS, le cavalier n'est plus astreint à garder l'immobilité; mais il conserve toujours l'un ou l'autre pied en place.

EXÉCUTION.

3. — EXPLICATION : Au commandement GARDE A VOUS, le cavalier prend la position, l'immobilité et fixe son attention.

EXÉCUTION.

Une fois que les explications précédentes ont été données, on commande *garde à vous*, pour commencer le travail ainsi que pour faire passer du repos à l'immobilité.

Tête à droite, Tête à gauche.

INDICATION : *Tête à droite.*

7. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est DROITE, tourner doucement, etc.

Faire soi-même le mouvement.

EXÉCUTION.

EXPLICATION : Au commandement FIXE, replacer doucement, etc.

EXÉCUTION.

Répéter le même mouvement sans indication ni explication.

INDICATION : *Tête à gauche.*

8. — EXPLICATION : Aux commandemens *Tête à gauche, fixe.* Le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes que *Tête à droite*, et par les moyens inverses.

Faire soi-même le mouvement.

EXÉCUTION.

On peut, si on le juge convenable, remplacer l'explication précédente par le détail complet.

Répéter *tête à gauche*, sans indication ni explication.

Faire ces mouvemens jusqu'à ce qu'ils s'exécutent bien, en insistant sur la nécessité de ne pas brusquer

le mouvement, et de ne tourner la tête que fort peu.

2. — EXPLICATION : Au commandement REPOS, le cavalier n'est plus astreint à garder l'immobilité, ni à rester en place.

EXÉCUTION.

Pour recommencer le travail, commander :

Garde à vous.

Les détails pour passer de l'immobilité au repos et du repos à l'immobilité, ne se donnent qu'une fois. L'instructeur fait faire fréquemment *repos* ou *en place repos*, et questionne souvent les cavaliers pour s'assurer qu'ils ont compris les explications.

A droite, à gauche, demi-tour à droite, quart d'à-droite, quart d'à-gauche.

INDICATION : *à droite*, 1 *temps*.

10. — EXPLICATION : Aux commandemens : *Cavalier à droite* — DROITE ; soulever légèrement, etc.

Faire soi-même le mouvement.

EXÉCUTION.

Répéter sans explication.

Suivre la même marche pour les *à-gauche*.

INDICATION : *Demi-tour à droite*, 2 *temps*.

11. — EXPLICATION : A la première partie du commandement, qui est CAVALIER DEMI-TOUR, faire, etc.

Montrer le mouvement.

EXÉCUTION.

A la dernière partie du commandement qui est DROITE, tourner, etc.

Faire soi-même le mouvement.

EXÉCUTION.

Répéter sans explication.

INDICATION : *Quart d'à-droite*, 1 *Temps*.

12. — EXPLICATION : Aux commandemens *cavalier oblique à droite* — DROITE, soulever légèrement..... ayant l'attention de n'exécuter qu'un *quart d'à-droite*.

Faire soi-même le mouvement.

EXÉCUTION.

Répéter ce mouvement, de manière à faire concevoir au cavalier qu'il en faut quatre pour compléter un *à-droite*. Insister sur la nécessité de soulever le pied droit à chaque mouvement, sans cela les talons ne seraient plus sur la même ligne.

Suivre la même marche pour les *quart d'à-gauche.*

Lorsque ce travail de pied ferme est suffisamment compris, faire passer à la 2me partie.

DEUXIÈME PARTIE.

Pas ordinaire.

15. — Se placer à dix pas en avant du cavalier.

INDICATION : *Pas ordinaire.*

(La première fois qu'on donne l'explication des principes du pas ordinaire, on fait, au préalable, l'observation suivante) :

14. — La longueur du pas ordinaire est de deux pieds, mesurés d'un talon à l'autre ; sa vitesse, etc.

15. — EXPLICATION : Au commandement *cavalier en avant*, porter le poids, etc.

Au commandement MARCHE, porter vivement, etc.

Exécuter soi-même lentement le pas.

EXÉCUTION.

Le cavalier ayant marché quelques pas, faire l'explication.

17. — Aux commandemens *cavalier* HALTE, rapporter, etc.

EXÉCUTION.

Porter le cavalier en avant et l'arrêter sans explication.

Lorsque le terrain oblige de faire changer de direction, arrêter et faire exécuter un à-droite ou un à-gauche de pied ferme, ou le demi-tour à droite; l'instructeur se montre graduellement de plus en plus exigeant sur l'observation des principes. Il marque de temps en temps la cadence du pas, se place souvent faisant face au cavalier, ne l'astreint pas à coller ses mains sur ses cuisses, mais à les laisser naturellement pendantes sans les ballotter, de manière qu'elles perdent et retrouvent sans cesse la couture du pantalon. Quand le cavalier commence à bien soutenir le pas, l'instructeur passe aux mouvemens suivans :

Marquer le pas.

Le cavalier étant de pied ferme, l'instructeur fait l'indication.

Marquer le pas.

19. — EXPLICATION : Le cavalier étant en marche, aux commandemens *marquez le pas* — MARCHE, rapporter les talons, etc.

Faire soi-même le mouvement.
Porter le cavalier en avant.

EXÉCUTION.

Pendant que le cavalier marque le pas, faire l'explication suivante :

20. — Aux commandemens *Cavalier en avant* — MARCHE, le cavalier reprend, etc.

Répéter le mouvement sans explication, arrêter ensuite le cavalier.

Changer le pas.

INDICATION. *Changer le pas.*

21. EXPLICATION. — Le cavalier étant en marche, aux commandemens *Changez le pas* — MARCHE, rapporter à côté du pied, etc.

Faire soi-même le mouvement.
Porter le cavalier en avant.

EXÉCUTION.

L'instructeur doit éviter que les cavaliers ne

sautent en marquant le pas. Il fait alternativement son commandement *marche* sur l'un et l'autre pied.

A droite ou à gauche en marchant.

Les deux mouvemens précédens s'exécutant correctement, et le cavalier étant de pied ferme, faire l'indication :

A droite en marchant.

22. — EXPLICATION : Aux commandemens : *Cavalier à droite* MARCHE, tourner le corps, etc.

Faire soi-même le mouvement.
Porter le cavalier en avant.

EXÉCUTION.

Répéter le mouvement sans explication.
Arrêter, suivre la même méthode pour l'à-gauche en marchant.

Dans ces mouvemens, en faisant le détail, on ne dit pas d'abord *le cavalier étant en marche*, parce que l'indication *à droite ou à gauche, en marchant*, explique suffisamment la situation du cavalier; cette observation s'applique au *quart d'à-droite ou d'à-gauche* en marchant.

Quart d'à-droite ou quart d'à-gauche en marchant.

INDICATION. *Quart d'à-droite en marchant.*

23 — EXPLICATION. : Aux commandemens *Cavalier oblique à droite* — MARCHE, le cavalier exécute, etc.

Faire soi-même le mouvement.

Porter le cavalier en avant.

EXÉCUTION.

Le cavalier marchant dans la direction oblique;

24. EXPLICATION : — A la dernière partie du commandement *en*-AVANT, qui est AVANT, le cavalier exécute un quart d'*à-gauche*, et se porte droit devant lui.

EXÉCUTION :

Répéter les mouvemens sans explication.

Arrêter, suivre la même marche pour le quart *d'à-gauche en marchant*, en insistant sur la nécessité de n'exécuter qu'un *quart d'à-droite ou d'à-gauche;* c'est dans les premières leçons surtout qu'il faut donner de bonnes habitudes aux recrues.

La bonne exécution des *à-droite ou à-gauche, quart d'à-droite ou quart d'à-gauche*, dépend beaucoup de l'opportunité du commandement; c'est un peu avant que le pied opposé au côté vers lequel on tourne ne

pose à terre, qu'il faut faire arriver le commandement MARCHE; il faut aussi faire concevoir au cavalier que c'est le mouvement du corps qui doit entraîner la jambe.

Pas accéléré.

Le cavalier étant bien confirmé dans tout ce qui précède, on lui apprend à marcher le pas accéléré.

INDICATION. *Pas accéléré.*

(La première fois qu'on fait l'explication des principes du pas accéléré, on fait l'observation suivante):

La longueur du pas accéléré est la même que celle, etc.

26. — EXPLICATION : aux commandemens *cavalier en avant, pas accéléré*, MARCHE, partir, etc.

Faire soi-même le mouvement.

EXÉCUTION :

Arrêter, repartir au pas accéléré sans explication; et à mesure que le cavalier se confirme dans les principes, on l'exerce progressivement à *marquer le pas*, à *se porter en avant*, à *changer le pas*, à *faire des à-droite et des à-gauche, des quarts d'à-droite et d'à-gauche*, toujours au pas accéléré, et en rappelant, lorsque cela devient nécessaire, les détails donnés, lorsque le cavalier exécutait ces divers mouvemens au pas ordinaire.

Le cavalier étant parvenu à ce degré d'instruction et étant de pied ferme ;

29. — EXPLICATION : Le cavalier marchant au pas accéléré, aux commandemens *pas ordinaire*, MARCHE, le cavalier prend le pas ordinaire.

Exécuter soi-même, porter le cavalier en avant au pas accéléré.

EXÉCUTION.

Arrêter.

30. — EXPLICATION : Le cavalier marchant au pas ordinaire, aux commandemens *pas accéléré*, MARCHE, le cavalier reprend le pas accéléré.

Exécuter soi-même, porter ensuite le cavalier en avant au pas ordinaire.

EXÉCUTION.

Répéter ces changemens de pas sans arrêter et sans explication, les entrecouper des différens mouvemens de la deuxième partie de la leçon.

Pas en arrière.

Le cavalier étant de pied ferme ;

INDICATION : — *Pas en arrière.*

La première fois qu'on explique les principes du

pas en arrière, on fait d'abord l'observation suivante :

32. — Le pas en arrière est d'un pied, mesuré d'un talon à l'autre.

33. — EXPLICATION : Aux commandemens *cavalier en arrière*, MARCHE, porter le pied gauche en arrière.... jusqu'au commandement *cavalier* HALTE. Au commandement HALTE, rapporter, etc.

Faire soi-même le mouvement.

EXÉCUTION.

Nota. L'instructeur fait de suite les deux détails de *cavalier en arrière marche* et de *cavalier halte*, parce que l'ordonnance prescrit de ne faire marcher en arrière que quelques pas seulement.

La vitesse du pas en arrière doit être la même que celle du pas ordinaire.

Avant de faire passer à la deuxième leçon, il faut revenir sur tous les mouvemens de la première, en suivant d'abord la série des mouvemens, en l'intervertissant ensuite, et en insistant sur ceux qui s'exécutent le plus mal. Cette observation est applicable à toutes les leçons et à tous les articles dont nous établirons la progression.

DEUXIÈME LEÇON.

CUIRASSIERS.

La tenue est la veste d'écurie, le bonnet de police et le sabre au crochet, la dragonne disposée pour qu'on puisse facilement y engager le poignet. Si l'instructeur a plusieurs cavaliers, il les place à trois pieds les uns des autres, et sur la même ligne par de simples avertissemens.

La première fois qu'on donne cette leçon, on fait d'abord le détail suivant :

5. — Quand le cavalier est en armes, il a la main gauche, etc.

Commander.

GARDE A VOUS.

INDICATION : — *Sabre à la main.*

2 *temps.*

98. — EXPLICATION : A la première partie du commandement, qui est SABRE, incliner légèrement, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est MAIN, tirer, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Il reste entendu, une fois pour toutes, que dans les maniemens d'armes l'instructeur exécute toujours lui-même avant de commander, de manière à parler aux yeux et aux oreilles.

Il est important de bien préciser ici le port du sabre; beaucoup d'instructeurs font placer le poignet trop en arrière pour rapprocher le sabre de la perpendiculaire; il en résulte une position forcée contraire au vœu de l'ordonnance, qui prescrit d'appuyer le poignet (le carpe), à la hanche : de cette manière le sabre a une légère inclinaison en avant, la position peut être long-temps conservée, le cavalier n'est pas obligé d'ouvrir le coude, et la main se trouve naturellement reposée sur le haut de la cuisse, lorsqu'on donne à cette dernière partie l'inclinaison en avant qu'elle doit avoir à cheval.

Nous insistons sur cette observation, parce que beaucoup d'instructeurs comprennent mal le port du sabre, et ils admettent une position tellement exagérée, qu'une troupe à pied, à files serrées, est obligée, après avoir mis le sabre à la main, de gagner plusieurs pas vers l'une de ses ailes pour rétablir l'aisance que le trop d'ouverture des coudes a détruite.

Détailler et faire exécuter les temps de *présenter le sabre*, de *porter le sabre*, et de *le remettre*, 99, 100 et 101.

Répéter cette série de mouvemens sans explication. Lorsqu'elle s'exécute bien, faire présenter le sabre, et faire exécuter les temps de *genou à terre*, et de *porter le sabre*, 102 et 103.

Ces mouvemens compris, détailler et faire exécuter l'*inspection du sabre*, 205.

Il faut remarquer qu'il n'existe pas, pour les cuirassiers, d'inspection sans détail, comme pour les autres armes. L'instructeur n'emploie que la moitié du temps de la leçon à l'exécution de ces divers mouvemens.

Le reste est consacré à répéter toute la première leçon, le sabre à la main.

Avant de mettre le cavalier en marche, l'instructeur le prévient qu'au commandement *cavalier en avant*, il doit mettre le fourreau du sabre au crochet, et l'y laisser ensuite jusqu'à la première partie du commandement *remettez le sabre*; pour tous les *repos*, l'instructeur fait remettre le sabre.

DEUXIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.

DRAGONS.

La tenue est la veste d'écurie, le bonnet de police, la giberne, le fusil dont la bretelle est bien tendue; point de sabre.

Si l'instructeur a plusieurs cavaliers, il les place sur la même ligne, à trois pieds les uns des autres, par de simples avertissemens.

L'instructeur s'assure que les cavaliers connaissent la nomenclature des principales pièces du fusil, et il supplée à leur ignorance ; sans cette précaution, les détails où il est sans cesse question de ces mêmes pièces deviendraient inintelligibles.

Principes du port d'armes.

La première fois qu'on donne cette leçon, on prévient le cavalier de mettre son fusil dans le bras droit en le tenant à la platine, de prêter attention et de placer son arme conformément au détail qu'on va lui faire.

INDICATION : *Principes du port d'armes.*

36. — EXPLICATION : L'arme dans le bras droit, etc.

Rectifier soigneusement le port d'armes, et apprendre de suite au cavalier les temps *de reposez-vous (sur vos) armes*, n° 41 ; et *portez (vos) armes*, n° 44, détaillant et faisant exécuter chaque mouvement séparément ; ensuite, en faisant exécuter par temps et mouvemens, sans détail ; et enfin, en faisant exécuter par temps, sans indication ni détail.

On apprend de suite au cavalier ces deux temps seulement, afin de pouvoir le faire reposer, et de pouvoir aussi lui faire porter l'arme après le commandement *garde à vous*.

Répéter progressivement au port d'armes les mouvemens de pied ferme de la 1re partie de la 1re leçon,

ne rappelant les détails que lorsque les principes ont été perdus de vue. Passer ensuite aux mouvemens de la 2e partie de la même leçon, ayant soin d'arrêter souvent, de faire reposer sur les armes, et de commander *repos*.

Il faut aussi, lorsque le cavalier fausse sa position, le débarrasser de son fusil, le faire marcher sans armes pour le ramener aux véritables principes, et le familiariser par degrés à conserver, en toutes circonstances, la régularité du port d'armes.

Peu d'instructeurs se conforment au vœu de l'ordonnance, en commençant la 2e leçon ; ils font de prime abord exécuter le maniement d'armes, tandis que la théorie prescrit de ne s'occuper dans la 1re partie que de répéter au port d'armes tous les mouvemens de la 1re leçon. C'est seulement lorsque le cavalier sait marcher au port d'armes, qu'on passe au maniement des armes, qui constitue la deuxième partie de la leçon.

DEUXIÈME PARTIE.

Maniement des armes.

Le cavalier étant au port d'armes, faire reposer sur les armes.

42. — Faire ensuite le commandement d'avertissement *pour le maniement des armes*, et faire porter les armes.

Il faut signaler ici une mauvaise méthode suivie par beaucoup d'instructeurs, qui consiste à faire exécuter, dès la première fois, une longue série de temps avec détail ; à la répéter ensuite par temps et mouvemens sans détail ; et enfin par temps. De cette manière, on surcharge la mémoire des cavaliers qui, en apprenant un temps nouveau, oublient le précédent qu'ils n'avaient pas assez approfondi ; et de plus on est en contravention avec l'ordonnance, qui dit, au 2e paragraphe du n° 1 : *Chacun des mouvemens doit être parfaitement compris avant de passer à un autre ;* et qui revient sur ce précepte avec une nouvelle insistance, en disant, n° 40 : *dès que le cavalier connaît bien les mouvemens d'un temps, on lui montre à les exécuter sans s'arrêter sur chacun.* C'est seulement lorsqu'on fait retour sur des temps connus qu'on peut exécuter chaque série par temps et mouvemens d'abord, ensuite par temps.

Les deux temps *reposez-vous sur vos armes* et *portez vos armes* étant suffisamment connus, l'instructeur détaille ceux *présentez vos armes*, n° 45, et *portez vos armes*, n° 46. Pour le temps *présentez vos armes*, l'instruction sur les dragons renvoie pour le détail au n° 45 du maniement du mousqueton ; il y a cette légère différence, qu'au lieu de ces mots, *le pouce alongé sur le canon contre la tringle*, il faut dire : *le pouce alongé sur le canon contre le bois.* Dans le même mouvement, l'instructeur préviendra aussi les cavaliers d'embrasser la bretelle avec la main gauche.

Répéter les deux temps précédens avec indication sans détail, les exécuter sans indication ni détail jusqu'à ce qu'ils se fassent bien. Il reste entendu, une fois pour toutes, qu'en détaillant toute espèce de maniement ou d'exercice d'armes, l'instructeur exécute toujours lui-même avant de commander, de manière à parler aux yeux et aux oreilles.

Faire exécuter les temps *l'arme au bras*, n° 47, et *portez vos armes*, n° 48, par temps et mouvemens, avec détail; par temps et mouvemens, sans détail; et enfin par temps. Suivre la même marche pour les temps *l'arme sur l'épaule droite*, n° 49, et *portez vos armes*, n° 50.

Dans le temps *l'arme sur l'épaule droite*, l'ordonnance n'est point assez explicite, relativement à la position de l'arme et de la main après l'exécution; il n'y a pas non plus de planche pour remédier à l'insuffisance du texte. L'arme doit être placée la platine diagonalement, la tête du chien vers l'épaule, le pouce en dessus, le bec de la crosse paraissant entre les deux premiers doigts, les autres doigts sous la crosse, conformément à ce qui est prescrit dans l'ordonnance d'infanterie.

L'instructeur observera que les cavaliers, en mettant l'arme sur l'épaule droite et en portant les armes, ont une tendance à marquer trois mouvemens au lieu des deux prescrits par l'ordonnance.

Faire exécuter les temps *l'arme sous le bras droit*, n° 51, et *portez vos armes*, n° 52, en suivant la méthode indiquée pour les temps précédens. Faire

reposer sur les armes pour détailler les temps *fusil à la grenadière*, n° 53, et *replacez le fusil*, n° 54.

Si l'instructeur a plusieurs cavaliers, il fera bien, après avoir détaillé chaque mouvement, de commander *en place repos*, et de faire exécuter, à chaque cavalier individuellement, les mouvemens *fusil à la grenadière* et *replacez le fusil*. C'est, du reste, une précaution qu'on doit avoir dans tous les temps un peu compliqués.

Les temps *fusil à la grenadière*, et *replacez le fusil*, s'exécutant correctement, et les cavaliers étant à la position de *reposez-vous sur vos armes*,

INDICATION : *L'arme à terre*, 1 *temps* 2 *mouvemens*.

55. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement qui est TERRE, tourner l'arme avec, etc.

Au commandement *deux*, se relever, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION :

L'instructeur remarquera ici que, par dérogation à ce qui se fait habituellement, on détaille de suite les deux mouvemens, au lieu de faire suivre l'explication de chacun d'eux, de l'exécution qui lui est propre.

Cette exception (également applicable au temps *relevez vos armes*), est motivée par la situation gênante où se trouve le cavalier après avoir fait le 1er mouvement. On doit toujours en user de même en détaillant un temps divisé, quand le 1er mouvement de ce temps comporte une position incommode ou fatigante.

Suivre, pour faire relever les armes, la même méthode que pour les faire mettre à terre; répéter les temps *l'arme à terre* et *relevez vos armes*, par temps et mouvemens, sans détail; les exécuter par temps.

Ces mouvemens compris, passer à ceux de *genou à terre*, n° 57, et *portez vos armes*; enfin, apprendre au cavalier à faire *haut les armes*. Pour faire revenir à la position *présentez vos armes*, l'instructeur commande simplement *au temps*, au lieu de faire un commandement que l'ordonnance n'indique pas pour cette situation. Il est de convention, au commandement *au temps*, de revenir à la position d'où on est parti, soit pour exécuter un temps, soit pour exécuter un mouvement.

Avant de passer à la charge en dix temps, on revient sur toute l'instruction précédente, en suivant la série indiquée dans l'ordonnance, puis en l'intervertissant.

A la fin de chaque leçon, l'instructeur a toujours soin de faire repasser les temps démontrés, en répétant fréquemment les plus difficiles et ceux dont l'exécution est moins satisfaisante.

Charge en dix temps.

1re INDICATION : *Charge en dix temps.*

2e INDICATION : *Chargez vos armes ; 1 temps, 2 mouvemens.*

59. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement qui est ARMES, faire, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION :

Elle a lieu aux commandemens : *Charge en dix temps, chargez (vos)* ARMES.

EXPLICATION : Au commandement DEUX, chasser, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION :

Passer de suite à l'application et à l'exécution des temps : *ouvrez le bassinet*, n° 60, *prenez la cartouche*, n° 61, *déchirez la cartouche*, n° 62, *amorcez*, n° 63, *l'arme à gauche*, n° 64, *cartouche dans le canon*, n° 65, *tirez la baguette*, n° 66, *bourrez*, n° 67, et *portez vos armes*, n° 68, en décomposant les temps subdivisés d'après la méthode adoptée.

Les premières fois, l'instructeur fera exécuter individuellement, et en les décomposant, les temps *l'arme à gauche*, *tirez la baguette* et *bourrez*, n'ayant

pas toutefois la prétention d'arriver de prime abord à l'exécution parfaite de ces temps difficiles. Il s'attachera seulement à en faire comprendre le mécanisme, et pendant les repos il reviendra sans cesse aux cavaliers les moins adroits pour les exercer séparement; et il se montrera de plus en plus exigeant suivant les progrès.

Répéter la charge en dix temps, par temps et mouvemens sans détail. Lorsqu'elle s'exécute bien ainsi, la faire par temps seulement; enfin, lorsque la charge en dix temps s'exécute correctement, on arrive à la charge à volonté.

Charge à volonté.

INDICATION : *Charge à volonté.*

69. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement *chargez vos armes*, qui est ARMES, exécuter les dix, etc.

La première fois on ajoute l'observation :

Il faut que les cavaliers chargent leurs armes avec calme, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION :

Elle a lieu aux commandemens *Charge à volonté*, — *Chargez (vos)* ARMES.

Des Feux.

Position du 1er rang.

Quand la charge à volonté s'exécute régulièrement, faire exécuter les feux; à cet effet, commencer par faire les deux avertissemens :

1. *Des feux.*

2. *Position du 1er rang.*

INDICATION : *Apprêtez — (vos) armes, 1 temps, 2 mouvemens.*

70. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, faire, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION :

EXPLICATION : Au commandement DEUX, armer, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION :

L'instructeur doit faire attention que, dans le temps *chargez vos armes*, n° 59, et dans celui *apprêtez vos armes*, n° 70, la position du pouce de la main gauche n'est pas la même; dans le premier cas, le pouce

est alongé sur le bois et contre la capucine ; dans le second, le pouce est croisé sur le canon.

INDICATION : *Portez (vos) armes 2 temps.*

73. — EXPLICATION : A la première partie du commandement, qui est, PORTEZ, placer le pouce, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION :

A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, descendre l'arme avec les deux temps, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION :

Beaucoup d'instructeurs, lorsque le chien est assuré dans le cran, font saisir l'arme à la poignée en terminant le premier temps ; l'ordonnance ne fait point une semblable prescription, elle dit seulement : *amener le chien en avant et l'assurer dans le cran du repos.* Il faut donc faire laisser le premier doigt sur la détente, et le pouce sur la tête du chien.

C'est en exécutant le 2e temps, que la main droite change de position en se replaçant à la platine, ainsi que le texte l'exprime.

Répéter les temps *apprêtez vos armes* et *portez vos armes*, sans détail, mais avec indication, jusqu'à ce qu'ils s'exécutent bien. Les faire par temps.

On ne fait l'avertissement que quand on détaille; mais, dans les leçons, l'avertissement *position du 1er* ou du 2e *rang*, doit toujours précéder le commandement *apprêtez vos armes*, en observant que cet avertissement ne doit pas être fait sur le ton du commandement, comme *charge en dix temps*, — *charge à volonté*, ainsi que l'admettent quelques instructeurs, mais bien sur le ton de simple indication.

Les cavaliers ayant apprêté les armes,

INDICATION : — *(en) joue*, 1 *temps*.

EXPLICATION : Au commandement JOUE, abaisser vivement, etc.

INDICATION : *Redressez vos armes*, 1 *temps*.

72. — EXPLICATION : Le cavalier étant en joue, à la dernière partie du commandement, qui est ARMES, retirer, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION :

Elle a lieu aux commandemens *joue* et *redressez armes*.

La position en joue étant fatigante avec le fusil,

l'instructeur fait de suite les détails *joue et redressez vos armes.*

Répéter les temps *joue* et *redressez vos armes* jusqu'à ce qu'ils s'exécutent bien. L'instructeur porte une attention spéciale à la manière de mettre *en joue.*

Les cavaliers ayant redressé les armes, les faire porter sans indication.

Faire de nouveau apprêter les armes et mettre en joue ; faire redresser les armes.

Nota. Le cavalier, après avoir fait *feu*, devant rester à la position, contrairement à ce qui se fait à cheval, et cette position étant trop fatigante pour y tenir les cavaliers pendant les détails de *feu* et *portez vos armes*, n° 75, l'instructeur fait redresser les armes, et laisse les cavaliers dans cette situation pendant qu'il leur explique consécutivement le mouvement *feu*, et le premier temps de *portez vos armes.*

Cette observation s'applique également au détail de la charge, après avoir fait *feu.*

Le cavalier ayant redressé les armes.

INDICATION : *Feu, 1 temps.*

74. — EXPLICATION : Le cavalier étant en *joue*, au commandement FEU, appuyer, etc.

INDICATION : *Portez (vos) armes, 2 temps.*

75. — EXPLICATION : Le cavalier ayant fait *feu*, à la première partie du commandement, qui est PORTEZ, retirer vivement, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION :

Elle a lieu aux commandemens *joue — feu — portez.*

EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, porter, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION :

Faire apprêter les armes, mettre en joue, faire feu et porter les armes sans détail. Cette série de mouvemens bien comprise, et le cavalier étant à la position de *redressez vos armes.*

INDICATION : *Chargez, 1 temps.*

76. — EXPLICATION : Le cavalier ayant fait *feu*, au commandement CHARGEZ, retirer vivement, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION :

Elle a lieu aux commandemens *joue, feu, chargez.*

L'instructeur hâtera les progrès en faisant, les premières fois, exécuter individuellement les temps précédens; faire ensuite *apprêter les armes, mettre en joue, faire feu et charger* sans détail.

Toute cette instruction étant progressivement approfondie, on passe à la position du 2e rang, et on suit exactement la méthode indiquée pour le premier rang.

Les instructeurs observeront que, dans l'instruction des dragons du 1er septembre 1831, il y a erreur au n° 80. Dans le mouvement *portez vos armes*, après les avoir redressées, il est dit : *en rapportant le pied droit à 3 pouces en arrière du gauche* ; or le pied droit est déjà revenu à cette position dans le mouvement de *redresser les armes*. L'observation est donc sans portée et ne doit pas être mentionnée dans le détail.

Il reste entendu que l'instructeur consacre toujours une partie de la leçon à la marche, les cavaliers étant au port d'armes, et non l'arme au bras, ou sur l'épaule droite, ce qui n'a lieu que dans la 2e partie de la 3e leçon.

Dans les temps froids, on entrecoupe le maniement des armes de marches aux différens pas, et on fait faire souvent *repos*, en faisant mettre *l'arme à terre* ; ou *en place repos*, en faisant *reposer sur les armes*.

DEUXIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.

LANCIERS.

La tenue est la veste d'écurie, le bonnet de police, la giberne, point de sabre.

Si l'instructeur a plusieurs cavaliers, il les place sur la même ligne, à 3 pieds les uns des autres, par de simples avertissemens.

L'instructeur s'assure que les cavaliers connaissent la nomenclature des différentes parties de la lance, et il supplée à leur ignorance. Sans cette précaution, les détails où il est sans cesse question de ces mêmes parties deviendraient inintelligibles.

Principes du port de la lance.

La première fois qu'on donne cette leçon, on prévient le lancier de mettre la lance dans sa main droite, la tenant à deux pieds du bout, de prêter attention, et de placer son arme conformément au détail qu'on va lui faire.

INDICATION : *Principes du port de la lance.*

84. EXPLICATION : La lance perpendiculairement dans la main droite, etc.

Rectifier soigneusement le port de la lance, et apprendre de suite au lancier les temps *reposez-vous sur vos lances*, n° 90, et *portez vos lances*, n° 91, en détaillant ; ensuite avec indication sans détail, enfin sans indication ni détail. Apprendre aussi au cavalier ce qu'il doit faire au commandement *repos*, et à celui *garde à vous*, conformément au n° 95.

On apprend de suite ces mouvemens au cavalier, afin de pouvoir le faire reposer et de pouvoir aussi lui faire porter la lance, après le commandement *garde à vous*.

Répéter progressivement au *port de la lance*, les mouvemens de pied ferme de la 1re partie de la première leçon, ne rappelant les détails que lorsque les principes ont été perdus de vue; passer ensuite aux mouvemens de la 2e partie de la même leçon, ayant soin d'arrêter souvent, et de commander *reposez-vous (sur vos) lances* — REPOS.

Peu d'instructeurs se conforment au vœu de l'ordonnance en commençant la 2e leçon; ils font de prime abord exécuter le maniement de la lance, tandis que la théorie prescrit de ne s'occuper dans la 1re partie que de répéter au port d'armes tous les mouvemens de la 1re leçon. Cette observation est commune à toutes les armes; c'est donc seulement lorsque le lancier sait marcher au port de la lance, qu'on passe au maniement de la lance, qui constitue la 2e partie de la leçon.

DEUXIÈME PARTIE.

Maniement de la lance.

L'ordre dans lequel l'ordonnance a détaillé les mouvemens du maniement de la lance, peut n'être pas suivi rigoureusement, et d'ailleurs l'instructeur est obligé de l'intervertir de prime abord, pour détailler la manière de se reposer sur les lances, et la position à prendre aux commandemens *repos* et *garde à vous*, explications qui sont rejetées à la fin de la leçon.

Tout en respectant le texte de l'ordonnance, on a donc adopté dans cette progression une simple transposition de mouvemens plus favorable à leur enchaînement, et qui met aussi le maniement de la lance en rapport avec le maniement d'armes, en le terminant par les mouvemens *croisez vos lances*, comme 1er et 2e rang; mouvemens qui se trouvent correspondre aux feux.

Série des mouvemens.

Principes du port de la lance.
Reposez-vous sur vos lances.
Portez vos lances.
Présentez vos lances.
Portez vos lances.
Lances sur l'épaule droite.
Portez vos lances.

Lances à terre.
Relevez lances.

Ces deux mouvemens n'existent pas dans l'ordonnance; mais comme il est des cas où ils peuvent être nécessaires, et qu'en outre ils sont adoptés dans beaucoup de régimens, on a cru devoir en faire le détail.

Genou à terre.
Portez vos lances.
Comme 1er rang, croisez vos lances.
Portez vos lances.
Comme 2e rang, croisez vos lances.
Portez vos lances.

Présentez vos lances.
Haut les lances.
Rompez vos rangs.

Le lancier étant au port de la lance, commander *reposez-vous (sur vos) lances* et *portez (vos) lances.*

Il faut signaler ici une mauvaise méthode, suivie par beaucoup d'instructeurs, qui consiste à faire exécuter, dès la première fois, une longue série de temps avec détail, à la répéter ensuite par temps et mouvemens sans détail, et enfin par temps ; de cette manière on surcharge la mémoire des cavaliers, qui, en apprenant un temps nouveau, oublient le précédent qu'ils n'avaient point assez approfondi, et de plus on est en contravention avec l'ordonnance, qui dit au 2e paragraphe du n° 1 : *chaque mouvement doit être parfaitement compris avant de passer à un autre* : et qui revient sur ce précepte avec une nouvelle insistance, en disant, n° 40 : *dès que le cavalier connaît bien les mouvemens d'un temps, on lui montre à les exécuter sans s'arrêter sur chacun.*

Toutefois lorsqu'on fait retour sur des mouvemens connus, on peut exécuter chaque série par temps et mouvemens d'abord, ensuite par temps.

Les deux temps *reposez-vous sur vos lances* et *portez vos lances*, étant suffisament connus,

Faire exécuter les temps *présentez vos lances*, n° 85, *et portez vos lances*, n° 86, par temps avec indication et détail, par temps avec indication sans détail, et enfin par temps sans indication ni détail.

Digitized by Google

Suivre la même marche pour les temps *lances sur l'épaule droite*, n° 92, *et portez vos lances*, n° 93. Il reste entendu une fois pour toutes qu'en détaillant toute espèce de maniement ou d'exercice d'armes, l'instructeur exécute toujours avant de commander, de manière à parler aux yeux et aux oreilles.

Dans le mouvement *lances sur l'épaule droite*, l'instructeur s'opposera à la manie qu'ont presque tous les lanciers de rapprocher la main du sabot. Il faut bien leur faire comprendre que, tout en changeant les doigts de position, il faut toujours tenir la lance à 2 pieds du bout, de manière qu'en la rapportant à l'épaule, ce même bout ne soit qu'à 2 pouces de terre.

L'ordonnance ne consacre pas les temps *lances à terre* ni *relevez (vos) lances*. Si toutefois on adoptait ces mouvemens dont l'application peut se faire en commençant la 3e leçon, ou dans toutes les circonstances où, les cavaliers ayant le sabre et la lance, on veut faire exécuter l'exercice du sabre, l'instructeur, après avoir fait reposer sur les lances, ferait ainsi son détail.

INDICATION : *Lances (à) terre*, 1 *temps* 2 *mouvemens*.

EXPLICATION : A la dernière partie du commandement qui est TERRE, descendre la main droite jusqu'à hauteur de la hanche, courber le corps, avancer le pied gauche,

poser la lance à terre droit devant soi, le bout de la lance restant à hauteur de la pointe du pied droit, le jarret droit un peu plié, le talon droit levé.

Au commandement DEUX, se relever, rapporter le pied gauche à côté du droit, et replacer les mains sur les côtés.

Démontrer.

EXÉCUTION :

L'instructeur remarquera ici que, par dérogation à ce qui se fait habituellement, on détaille de suite les deux mouvemens au lieu de faire suivre l'explication de chacun d'eux, de l'exécution qui lui est propre. Cette exception (également applicable au temps *relevez (vos) lances*), est motivée par la situation gênante où se trouve le cavalier après avoir fait le premier mouvement. Du reste, on doit toujours en user de même en détaillant un temps divisé, quand le 1er mouvement de ce temps comporte une position incommode ou fatigante.

INDICATION : *Relevez vos lances*, 1 *temps*.

EXPLICATION : A la dernière partie du commandement qui est LANCES, courber le corps, avancer le pied gauche et saisir la lance avec la main droite à 2 pieds du bout.

Au commandement DEUX, relever la

lance et rapporter le pied gauche à côté du droit, la main gauche se replaçant sur le côté.

Démontrer.

EXÉCUTION :

Répéter les temps *lances à terre* et *relevez vos lances*, par temps et mouvemens, sans détail; les exécuter par temps.

Faire présenter les lances :

INDICATION : *Genou à terre, 1 temps.*

EXPLICATION : A la dernière partie du commandement qui est TERRE, porter le pied droit en arrière en tournant un peu la pointe du pied gauche en dedans, mettre le genou à terre à 6 pouces en arrière et à droite du talon gauche, *sans déranger la position de la main gauche;* laisser glisser la lance à terre sans frapper; et abandonner la lance de la main droite qui se place à la coiffure, le dessus de la main contre la visière, les doigts étendus et joints, le coude élevé.

Démontrer.

EXÉCUTION :

INDICATION : *Portez vos lances, 2 temps.*

57. — EXPLICATION : A la première partie du commandement qui est PORTEZ, élever la lance de la main gauche, la saisir à 2 pieds du bout avec la main droite, se relever, rapporter le pied droit à côté du gauche, et reprendre la position de *présentez vos lances*.

Démontrer.

EXÉCUTION.

EXPLICATION : A la dernière partie du commandement qui est LANCES, porter les lances comme il est prescrit, après avoir présenté les lances.

Faire mettre le genou à terre, et porter les lances avec indication sans détail ; et enfin sans indication.

Pour faire *croiser les lances*, l'instructeur fait d'abord l'avertissement *comme* 1er *rang*, ensuite il fait l'indication :

Croisez (vos) lances, 2 Temps.

87. — EXPLICATION : A la première partie du commandement qui est CROISEZ, faire, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

EXPLICATION : A la dernière partie du commandement qui est LANCES, abattre la, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

INDICATION. *Portez vos lances*, 1 *Temps* 2 *mouvemens*.

89. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement qui est LANCES, tourner, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION :

EXPLICATION : Au commandement DEUX, abandonner, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION :

Répéter les temps *croisez vos lances* comme premier rang, et *portez vos lances*, par temps et mouvemens sans détail ; les exécuter par temps.

Dans les leçons, l'avertissement *comme* 1er ou 2e *rang* doit toujours précéder le commandement *croisez vos lances*, en observant que cet avertissement ne doit pas être fait sur le ton du commandement ; mais bien sur celui de simple indication.

Les lanciers sachant *croiser la lance comme premier rang*, on leur apprend à la croiser comme deuxième.

Faire au préalable l'avertissement :

Comme deuxième rang.

INDICATION : *Croisez vos lances*, 2 *temps*.

88. — EXPLICATION : A la première partie du commandement, qui est CROISEZ, exécuter le 1er temps de *croiser vos lances comme premier rang*, et déboiter, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION :

EXPLICATION : A la deuxième partie du commandement, qui est LANCES, abattre, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION :

En faisant exécuter le 1er temps de *croisez vos lances comme deuxième rang*, il est beaucoup d'instructeurs qui interprètent mal le texte de l'ordonnance; en effet, ils font d'abord faire un demi-à-droite sur le talon gauche, et porter le pied droit à 3 pouces en arrière; alors seulement ils prescrivent de déboiter; c'est faire deux mouvemens pour un. L'esprit de l'ordonnance est que le mouvement soit analogue à ce que font les chasseurs en apprêtant leurs armes à la position de deuxième rang. Il faut donc déboiter immédiatement en détachant la lance (*voir la planche 17 de l'école du cavalier à pied*).

INDICATION : *Portez (vos) lances, 1 temps 2 mouvemens.*

Nota: Le détail de *portez vos lances*, après les avoir croisées, détail que l'ordonnance rend commun aux deux rangs, doit être modifié ainsi pour le deuxième.

89. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est LANCES, redresser la lance avec la main gauche, en la portant à l'épaule droite, la main droite se replaçant comme au port de la lance (n° 80); revenir en même temps derrière son chef de file, en portant le pied gauche à 6 pouces sur la gauche, faire face en tête et rapporter le pied droit à côté du gauche.

Démontrer.

EXÉCUTION.

EXPLICATION : Au commandement DEUX, abandonner la lance de la main gauche, qui se replace vivement sur le côté.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Répéter les temps de croiser les lances comme deuxième rang, et de porter les lances suivant la progression habituelle.

Faire présenter les lances :

INDICATION : *Haut les lances, 1 temps.*

58. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement qui est LANCES, élever la lance avec les deux mains, la main droite tenant toujours la lance à deux pieds du bout, la main gauche ouverte, les doigts alongés contre la hampe, à hauteur et à 6 pouces du col, les coudes abattus.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Pour faire revenir à la position de *présentez vos lances*, l'instructeur commande simplement *au temps*, au lieu de faire un commandement que l'ordonnance n'indique pas pour cette situation : il est de convention, au commandement *au temps*, de revenir à la position d'où on est parti, soit pour exécuter un temps, soit pour exécuter un mouvement.

Pour faire rompre les rangs, l'instructeur commande : *rompez vos rangs, marche.*

Quand les cavaliers ont exécuté tout le maniement de la lance, on le fait répéter en intervertissant l'ordre des mouvemens. A la fin de chaque leçon, l'instructeur a toujours soin de faire repasser les temps démontrés, en répétant fréquemment les plus diffi-

ciles, et ceux dont l'exécution est moins satisfaisante.

Il reste entendu que l'instructeur consacre toujours une partie de la leçon à la marche, les cavaliers étant au port de la lance et non la lance sur l'épaule droite ; ce qui n'a lieu qu'à la 2me partie de la 3me leçon.

Dans les temps froids on entre-coupe le maniement de la lance de marches aux différens pas, en faisant faire souvent *repos*.

DEUXIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.

CHASSEURS ET HUSSARDS.

La tenue est la veste d'écurie, le bonnet de police, la giberne, le porte-mousqueton, la baguette accrochée à la bretelle du sabre, le mousqueton, point de sabre.

Si l'instructeur a plusieurs cavaliers, il les place sur la même ligne, à 3 pieds les uns des autres, par de simples avertissemens.

L'instructeur s'assure que les cavaliers connaissent la nomenclature des principales pièces du mousqueton, et il supplée à leur ignorance; sans cette précaution, les détails où il est sans cesse question de ces mêmes pièces deviendraient inintelligibles.

Principes du port d'armes.

La première fois qu'on donne cette leçon, on prévient le cavalier de mettre son mousqueton dans le bras droit en le tenant à la platine, de prêter attention, et de placer son arme conformément au détail qu'on va lui faire.

INDICATION : *Principes du port d'armes.*

36. — EXPLICATION : L'arme dans le bras droit et au défaut de l'épaule ; etc.

Rectifier soigneusement le port d'armes et apprendre de suite aux cavaliers les temps *reposez-vous sur vos armes*, n° 41, et *portez vos armes*, n° 44, en détaillant et faisant exécuter chaque mouvement séparément, ensuite en faisant exécuter par temps et mouvemens sans détail, et enfin en faisant exécuter par temps sans indication ni détail.

On apprend de suite au cavalier ces deux temps seulement, afin de pouvoir le faire reposer, et de pouvoir aussi lui faire porter l'arme après le commandement *garde à vous*.

Répéter progressivement au port d'armes les mouvemens de pied ferme de la première partie de la première leçon, ne rappelant les détails que lorsque les principes ont été perdus de vue, ayant soin d'arrêter souvent, de faire reposer sur les armes, et de commander *repos*. Il faut aussi, lorsque le cavalier fausse sa position, le débarasser de son mousqueton,

le faire marcher sans armes, pour le ramener aux véritables principes, et le familiariser par degrés à conserver, en toutes circonstances, la régularité du port d'armes.

Peu d'instructeurs se conforment au vœu de l'ordonnance en commençant la 2me leçon ; ils font de prime abord exécuter le maniement des armes, tandis que la théorie prescrit de ne s'occuper dans la première partie que de répéter au port d'armes tous les mouvemens de la première leçon. C'est seulement lorsque le cavalier sait marcher au port d'armes, qu'on passe au maniement des armes, ce qui constitue la deuxième partie de la leçon.

DEUXIÈME PARTIE.

Maniement des armes.

Le cavalier étant au port d'armes, commander *reposez-vous (sur vos) armes.*

INDICATION : *Pour le maniement des armes, 1 temps.*

Détailler, démontrer et faire exécuter.

Suivre la même marche pour le mouvement *accrochez la baguette.*

Faire répéter sans explication les deux temps *pour le maniement des armes* et *accrochez la baguette*, laisser la baguette pendante et faire porter les armes.

Il faut signaler ici une mauvaise méthode, suivie par beaucoup d'instructeurs ; elle consiste à faire exécuter dès la première fois une longue série de temps avec détail, à la répéter ensuite par temps et mouvemens sans détail, et enfin par temps. De cette manière on surcharge la mémoire des cavaliers, qui, en apprenant un temps nouveau, oublient le précédent qu'ils n'avaient pas assez approfondi ; et de plus on est en contravention avec l'ordonnance qui dit, au deuxième paragraphe du n° 1 : *Chacun des mouvemens doit être parfaitement compris avant de passer à un autre*, et qui revient sur ce précepte avec une nouvelle insistance, en disant, n° 40 : *Dès que le cavalier connaît bien les mouvemens d'un temps, on lui montre à les exécuter sans s'arrêter sur chacun*, etc.

Toutefois lorsqu'on fait retour sur des mouvemens connus, on peut exécuter chaque série par temps et mouvemens d'abord, ensuite par temps.

Les deux temps *reposez-vous sur vos armes* et *portez vos armes* étant suffisamment connus, l'instructeur détaille ceux *présentez vos armes*, n° 45, et *portez vos armes*, n° 46 ; répéter ces deux temps avec indication sans détail, les exécuter sans indication ni détail, jusqu'à ce qu'ils se fassent bien.

Il reste entendu, une fois pour toutes, qu'en détaillant toute espèce de maniement ou d'exercice d'armes, l'instructeur exécute toujours lui-même avant de commander, de manière à parler aux yeux et aux oreilles.

Faire exécuter les temps *l'arme au bras*, n° 47,

et *portez vos armes*, n° 48, par temps et mouvemens avec détail, par tems et mouvemens sans détail, et enfin par temps.

Suivre la même marche pour les temps *l'arme sur l'épaule droite*, n° 49, et *portez vos armes*, n° 50.

Dans le temps *l'arme sur l'épaule droite*, l'ordonnance n'est point assez explicite, relativement à la position de l'arme et de la main après l'exécution; il n'y a pas non plus de planche pour remédier à l'insuffisance du texte. L'arme doit être placée la platine inclinée diagonalement, la tête du chien vers l'épaule, le pouce en dessus, le bec de la crosse paraissant entre les deux premiers doigts, les autres doigts sous la crosse, conformément à ce qui est prescrit dans l'ordonnance d'infanterie.

L'instructeur observera que les cavaliers, en mettant l'arme sur l'épaule droite et en portant les armes, ont une tendance à marquer trois mouvemens au lieu des deux prescrits par l'ordonnance.

Faire reposer sur les armes pour détailler les temps *accrochez le mousqueton*, n° 53, et *décrochez le mousqueton*, n° 54.

Pour ces deux temps, si l'instructeur a plusieurs cavaliers, il fera bien, après avoir détaillé chaque mouvement, de commander *en place repos*, et de faire exécuter, à chaque cavalier individuellement, les mouvemens *accrochez le mousqueton* et *décrochez le mousqueton*. C'est, du reste, une précaution qu'on doit avoir dans tous les mouvemens un peu compliqués.

Quand on exécute par temps et mouvemens, après

l'exécution du premier mouvement *accroche le mousqueton*, la main droite ne quitte pas le crochet ; mais après l'exécution du premier mouvement *décrochez le mousqueton*, la main droite, après avoir repoussé le crochet en arrière, se place sur le côté.

Les temps *accrochez* et *décrochez le mousqueton* s'exécutant correctement, et les cavaliers étant à la position de *reposez-vous sur vos armes*,

INDICATION : *l'arme à terre, 1 temps 2 mouvemens.*

55. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est TERRE, tourner l'arme avec, etc.

Au commandement DEUX, se relever, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

L'instructeur remarquera ici que, par dérogation à ce qui se fait habituellement, on détaille de suite les deux mouvemens, au lieu de faire suivre l'explication de chacun d'eux de l'exécution qui lui est propre.

Cette exception (également applicable au temps *relevez vos armes*) est motivée par la situation gênante où se trouve le cavalier après avoir fait le premier mouvement. On doit toujours en user de même en détaillant un temps composé, lorsque le

premier mouvement de ce temps comporte une position incommode ou fatigante.

Suivre, pour faire relever les armes, la même méthode que pour les faire mettre à terre. Répéter les temps *l'arme à terre* et *relevez vos armes*, par temps et mouvemens sans détail, les exécuter par temps.

Ces mouvemens compris, passer à ceux de *genou à terre*, n° 57, et *portez vos armes*; enfin apprendre au cavalier à faire *haut les armes*. Pour faire revenir à la position de *présentez vos armes*, l'instructeur commande simplement *au temps*, au lieu de faire un commandement que l'ordonnance n'indique pas pour cette situation. Il est de convention, au commandement *au temps*, de revenir à la position d'où on est parti, soit pour exécuter un temps soit pour exécuter un mouvement.

Avant de passer à la charge en dix temps, on revient sur toute l'instruction précédente, en suivant la série indiquée dans l'ordonnance; puis en l'intervertissant.

A la fin de chaque leçon, l'instructeur a toujours soin de faire repasser les temps démontrés, en répétant fréquemment les plus difficiles et ceux dont l'exécution paraît moins satisfaisante.

Charge en dix temps.

1re INDICATION : *Charge en dix temps.*

2me INDICATION : *Chargez (vos) armes, 1 temps 2 mouvemens.*

59. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, faire, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Elle a lieu aux commandemens : *Charge en dix temps, chargez (vos)* ARMES.

EXPLICATION : Au commandement DEUX, chasser, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Passer de suite à l'explication et à l'exécution des temps *ouvrez le bassinet*, n° 60, *prenez la cartouche*, n° 61, *déchirez la cartouche*, n° 62, *amorcez*, n° 63, *l'arme à gauche*, n° 64, *cartouche dans le canon*, n° 65, *prenez la baguette*, n° 66, *bourrez*, n° 67, et *portez vos armes*, n° 68, en décomposant les temps subdivisés d'après la méthode adoptée. L'instructeur pourra, la première fois, faire exécuter individuellement les deux mouvemens de *l'arme à gauche*. Répéter la charge en dix temps par temps et mouvemens sans détail; lorsqu'elle s'exécute bien ainsi, la faire par temps seulement ; enfin, lorsque la charge en dix temps s'exécute correctement, on arrive à la charge à volonté.

Charge à volonté.

INDICATION : *Charge à volonté.*

69. — EXPLICATION : A la dernière partie

du commandement *chargez vos armes*, qui est ARMES, exécuter les, etc.

La première fois on ajoute l'observation :

Il faut que les cavaliers chargent leurs armes avec calme, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Elle a lieu aux commandemens : *Charge à volonté, chargez (vos)* ARMES.

Des Feux.

Position du premier rang.

Quand la charge à volonté s'exécute bien, faire exécuter les feux; à cet effet, commencer par faire les avertissemens :

Des feux.

Position du 1er rang.

INDICATION : *Apprêtez (vos) armes, 1 temps 2 mouvemens.*

70. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement qui est ARMES, faire, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Au commandement DEUX, armer, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

L'instructeur doit faire attention que dans le temps *chargez vos armes*, n° 59, et dans celui *apprêtez vos armes*, n° 70, la position du pouce de la main gauche n'est pas la même; dans le prémier cas, le pouce est alongé sur le bois, en dessous de la tringle; dans le second, le pouce est croisé sur le canon.

INDICATION : *Portez vos armes*, 2 *temps*.

73. — EXPLICATION : A la première partie du commandement, qui est PORTEZ, placer le pouce, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

A la dernière partie du commandement, qui est ARMES, descendre l'arme avec les deux mains, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Beaucoup d'instructeurs, lorsque le chien est assuré dans le cran, font saisir l'arme à la poignée en terminant le premier temps; l'ordonnance ne fait point une semblable prescription, elle dit seu-

lement : *amener le chien en avant et l'assurer dans le cran du repos.* Il faut donc faire laisser le premier doigt sur la détente et le pouce sur la tête du chien. C'est en exécutant le deuxième temps que la main droite change de position, en se replaçant à la platine ainsi que le texte l'exprime.

Répéter les temps *apprêtez vos armes* et *portez vos armes*, avec indication sans détail jusqu'à ce qu'ils s'exécutent bien ; les faire par temps.

On ne fait l'avertissement *des feux* que quand on détaille; mais, dans les leçons, l'avertissement *position du premier ou du deuxième rang* doit toujours précéder le commandement *apprêtez vos armes*, en observant que cet avertissement ne doit pas être fait sur le ton du commandement comme *charge en dix temps, charge à volonté*, mais bien sur le ton de simple indication.

Les cavaliers ayant apprêté les armes :

INDICATION : *En joue*, 1 *temps.*

71. — EXPLICATION : Au commandement *joue*, abaisser vivement, etc.

INDICATION : *Redressez vos armes*, 1 *temps.*

72. — EXPLICATION : Le cavalier étant en joue, à la dernière partie du commandement, qui est ARMES, retirer, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Elle a lieu aux commandemens *joue* et *redressez armes.*

La position *en joue* étant fatigante, l'instructeur, la première fois, fait de suite les explications *en joue* et *redressez vos armes*, afin de pouvoir employer à rectifier soigneusement les positions, le temps qu'il eût consacré à l'explication *redressez vos armes.* Répéter les temps *en joue* et *redressez vos armes*, jusqu'à ce qu'ils s'exécutent bien.

L'instructeur porte une attention spéciale à la manière de mettre en joue. Les cavaliers ayant redressé les armes, les faire porter sans indication. Faire de nouveau apprêter les armes et mettre en joue, faire redresser les armes.

NOTA. Le cavalier devant rester à la position, après avoir fait feu, contrairement à ce qui se fait à cheval, et cette position étant trop fatigante pour y tenir les cavaliers pendant les détails de *feu* et de *portez vos armes*, l'instructeur fait redresser les armes et laisse les cavaliers dans cette situation, pendant qu'il leur explique consécutivement le mouvement *feu* et le premier temps de *portez vos armes.*

INDICATION : *Feu*, 1 *temps.*

74. — EXPLICATION : Le cavalier étant en

joue, au commandement FEU, appuyer, etc.

INDICATION : *Portez vos armes*, 2 temps.

75. — EXPLICATION : Le cavalier ayant fait feu, à la première partie du commandement qui est PORTEZ, retirer vivement, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Elle a lieu aux commandemens *joue, feu, portez.*

EXPLICATION : A la dernière partie du commandement qui est ARMES, porter, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Faire apprêter les armes, mettre en joue, faire feu et porter les armes sans détail.

Cette série de mouvemens bien comprise, et le cavalier étant à la position de *redressez vos armes*,

INDICATION : *Chargez*, 1 *temps.*

76. — EXPLICATION : Le cavalier ayant fait

feu, au commandement CHARGEZ, retirer vivement, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Elle a lieu aux commandemens *joue, feu, chargez.*

L'instructeur hâtera les progrès en faisant exécuter individuellement les temps précédens.

Faire apprêter les armes, mettre en joue, faire feu et charger, sans détail.

Toute cette instruction étant progressivement approfondie, on passe à la position du deuxième rang, et on suit exactement la méthode indiquée pour le premier rang.

Il reste entendu que l'instructeur consacre toujours une partie de la leçon à la marche, les cavaliers étant au port d'armes, et non l'arme au bras ou sur l'épaule droite, ce qui n'a lieu que dans la deuxième partie de la troisième leçon. Avant de faire marcher, et toutes les fois que l'instructeur veut terminer le maniement des armes, il fait accrocher la baguette.

Dans les temps froids on entrecoupe le maniement des armes de marches aux différens pas, et on fait faire souvent *repos*, en faisant mettre l'arme à terre; ou *en place repos*, en faisant reposer sur les armes.

TROISIÈME LEÇON.

CUIRASSIERS.

Les cuirassiers répètent la troisième leçon ayant le casque.

TROISIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.

DRAGONS.

La tenue est la veste d'écurie, le casque, le fusil et le sabre au crochet, la monture en arrière.

Placer les cavaliers sur la même ligne, à 3 pieds les uns des autres, par de simples avertissemens.

Maniement des armes, les cavaliers ayant le sabre.

Commencer cette troisième leçon par exécuter tout le maniement d'armes, par temps et mouvemens sans détail, ensuite par temps, en suivant la série indiquée par l'ordonnance, et, enfin, en intervertissant l'ordre des mouvemens. La première fois que les dragons mettent l'arme à terre et relèvent l'arme dans la troisième leçon, faire l'observation suivante :

Digitized by Google

56. — En même temps que le cavalier exécute le premier mouvement de *l'arme à terre* ou de *relevez vos armes*, il saisit le sabre avec la main gauche, la pointe en avant, la main fermée, le pouce alongé et touchant l'anneau du bracelet inférieur.

Les cavaliers maniant leurs armes avec aisance, l'instructeur fait reposer sur les armes et mettre les armes à terre ou le fusil à la grenadière.

INDICATION : *Sabre à la main, 2 temps.*

98. — EXPLICATION : A la première partie du commandement qui est SABRE, incliner, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est MAIN, tirer, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Il est important de bien préciser ici le port du sabre. Beaucoup d'instructeurs font placer le poignet trop en arrière, dans l'intention de rapprocher le sabre de la perpendiculaire; il en résulte une po-

sition forcée, contraire au vœu de l'ordonnance, qui prescrit d'appuyer le poignet (le carpe) à la hanche. De cette manière le sabre a une légère inclinaison en avant ; la position peut être long-temps gardée, le cavalier n'est pas obligé d'ouvrir le coude, et la main se trouve naturellement reposée sur le haut de la cuisse, lorsqu'on donne à cette dernière partie l'inclinaison en avant qu'elle doit avoir à cheval.

Nous insistons sur cette observation, parce que beaucoup d'instructeurs comprennent mal le port du sabre, et ils admettent une position tellement exagérée qu'une troupe à pied, à files serrées, est obligée, après avoir mis le sabre à la main, de gagner plusieurs pas vers l'une de ses ailes, pour rétablir l'aisance que le trop d'ouverture des coudes a détruite.

Détailler et faire exécuter les temps *présentez le sabre*, *portez le sabre* et *remettez le sabre*, nos 99, 100 et 101. Répéter cette série de mouvemens sans explication ; lorsqu'elle s'exécute bien, faire présenter le sabre et faire exécuter les temps *genou à terre* et *portez le sabre*, nos 102 et 103. Répéter ces mouvemens sans explication, faire relever les armes ou replacer le fusil, pour passer à l'inspection des armes.

Inspection des armes.

Les dragons étant à la position *reposez-vous sur vos armes*,

INDICATION : *Inspection du fusil, 1 temps 5 mouvemens.*

104. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement qui est FUSIL, faire un tiers, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Détailler les quatre autres mouvemens, en faisant suivre chaque explication de l'exécution qui lui est propre.

On remarquera que l'instruction sur les dragons, du 1er septembre 1831, se trompe dans le détail du deuxième mouvement de l'inspection du fusil, en indiquant le 7e temps de la charge pour le 8e.

Répéter sans explication l'inspection du fusil jusqu'à ce qu'elle s'exécute bien. Cette inspection, comme celle du sabre, ne se fait jamais en un seul temps, mais toujours par mouvemens, en faisant les commandemens, 2, 3, 4, etc. Il y a une explication spéciale pour exécuter l'inspection des armes sans détail.

INDICATION : *Inspection du sabre, 1 temps 7 mouvemens.*

105. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement qui est SABRE, passer le fusil, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Le détail du premier mouvement de l'inspection du sabre, comme dragon, est emprunté à l'inspection du sabre comme lancier. Le mouvement doit s'exécuter absolument de la même manière dans les deux armes; mais l'instruction du 1er septembre 1831 a jeté du doute dans l'esprit de beaucoup d'instructeurs, en mettant dans son détail : *avec la même main contenir le fusil en alongeant le pouce en avant du canon*. Il fallait dire : *en alongeant le pouce en avant du fusil;* ce qui doit se faire effectivement, puisqu'après le mouvement le canon est en arrière, et que le premier doigt et le pouce doivent être placés ainsi que l'indique la figure C de la planche 22.

Détailler les six autres mouvemens de l'inspection du sabre, en faisant suivre chaque explication de l'exécution qui lui est propre.

Répéter sans explication *l'inspection du sabre* jusqu'à ce qu'elle se fasse bien, mais toujours par temps et mouvemens.

Les inspections précédentes s'exécutant correctement,

106. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement *inspection des armes*, qui est ARMES, les cavaliers exécutent les premier et deuxième mouvemens de l'inspection du fusil. 5*

EXÉCUTION.

EXPLICATION : Chaque dragon, à mesure que l'instructeur passe devant lui, exécute le troisième mouvement de *l'inspection du fusil ;* dès que l'instructeur l'a dépassé de deux dragons, le dragon inspecté exécute les quatrième et cinquième mouvemens de *l'inspection du fusil* et met le sabre à la main. Premier et deuxième mouvemens de *l'inspection du sabre.*

EXÉCUTION.

Elle a lieu successivement lorsque l'instructeur passe devant les hommes.

Revenir au centre et reprendre le détail.

EXPLICATION : Chaque dragon, à mesure que l'instructeur passe devant lui, présente, etc.

Dès que l'instructeur l'a dépassé, etc.

EXÉCUTION.

Elle a lieu successivement lorsque l'instructeur passe devant les hommes.

Répéter sans explication *l'inspection des armes*, jusqu'à ce qu'elle s'exécute bien.

On remarquera ici une différence entre la manière d'exécuter l'inspection du sabre à pied et à cheval :

A pied, lorsque l'instructeur passe devant chaque cavalier, l'ordonnance prescrit d'exécuter les trois actions de présenter le sabre, de montrer l'autre côté de la lame, et de porter le sabre.

A cheval, au contraire, elle prescrit seulement de présenter le sabre, de montrer l'autre côté de la lame, et d'attendre, pour porter le sabre, que l'instructeur ait dépassé de deux hommes le cavalier inspecté.

Il y a contradiction; aussi, pour éviter toute confusion de la part des cavaliers, il faudrait se conformer à pied à ce qui est indiqué à cheval.

INDICATION : *Baguette dans le canon, 1 temps 2 mouvemens.*

107. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement qui est CANON, exécuter, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

EXPLICATION : Au commandement DEUX, retirer, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Répéter sans explication, mais toujours par mouvemens, le temps *baguette dans le canon*; le détailler ensuite de cette manière :

107. — A la dernière partie du comman-

dement *baguette dans le canon*, qui est CANON, exécuter les premier et deuxième, etc.

EXÉCUTION.

EXPLICATION : L'instructeur étant passé, retirer la baguette et la, etc.

EXÉCUTION.

Elle a lieu successivement lorsque l'instructeur a dépassé les dragons.

Dans cette première partie de la troisième leçon, l'instructeur se montre de plus en plus exigeant pour la bonne exécution du maniement des armes, et quoique l'ordonnance n'indique la marche, aux différens pas avec les armes, que dans la deuxième partie, cette prescription ne doit pas être prise dans un sens absolu, et on peut, dans la première partie, faire marcher au port d'armes, ce qui est surtout nécessaire par les temps froids.

DEUXIÈME PARTIE.

Lorsqu'on fait passer les cavaliers à ce degré d'instruction, on les prévient d'avance de venir sur le terrain avec des pierres à feu.

Après avoir placé les cavaliers, on donne à chacun d'eux quatre cartouches qui sont placées dans la giberne. L'instructeur commence par faire exécuter

les mouvemens de la deuxième partie de la première leçon, et exerce les cavaliers à mettre l'arme au bras ou sur l'épaule droite, et à la porter en marchant.

Les cavaliers, marchant l'arme au bras ou sur l'épaule droite,

113. — EXPLICATION : Au commandement HALTE, les cavaliers portent vivement l'arme.

EXÉCUTION.

Pour faire exécuter les feux à poudre, l'instructeur avertit les cavaliers qu'ils chargeront véritablement ; alors il commande la charge en dix temps, fait mettre l'arme au bras, et fait tirer chaque cavalier individuellement. Pour cela on fait porter successivement chaque cavalier quelques pas en avant, par de simples avertissemens ; et on l'arrête au commandement *cavalier halte.*

L'instructeur placé sur le côté, de manière à pouvoir remarquer les fautes, fait l'indication, *position du premier rang*, ensuite il commande : *apprêtez armes, joue, redressez armes, portez armes, apprêtez armes, joue, feu, portez armes, cavalier demi-tour, droite* ; ce dernier mouvement achevé, le cavalier va reprendre sa première place, au simple avertissement de l'instructeur.

Chacun ayant repris sa position, l'instructeur fait exécuter la charge à volonté par tous les cavaliers à la fois, et fait recommencer à faire feu individuel-

lement, à la position du deuxième rang, suivant la méthode indiquée pour le premier rang.

On fait de nouveau charger les armes à volonté, et on recommence à faire tirer individuellement à la position du premier et du deuxième rang, avec cette différence que le cavalier ayant fait feu, on commande *chargez*; alors le cavalier exécute la charge, et lorsqu'il est rentré dans le rang, il met l'arme au bras.

Lorsqu'une arme rate, le cavalier étant isolé, on ne le fait pas retourner en arrière du rang, on le fait épingler et amorcer, dans la position où il se trouve; il n'y a qu'à l'école du peloton où les cavaliers se conforment à ce qui est prescrit n° 114.

Après les feux à poudre, l'instructeur commande *baguette dans le canon*, et s'assure que toutes les armes sont déchargées avant de faire rompre les rangs.

Il est des instructeurs qui, dans cette leçon, font tirer plusieurs cavaliers à la fois, et vont même jusqu'à les placer sur deux rangs; c'est un défaut de progression par lequel on empiète sur ce qui sera fait à l'article 2 de l'école de peloton; l'école de cavalier est uniquement consacrée au travail individuel.

TROISIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.

LANCIERS.

La tenue est la veste d'écurie, le czapska, la giberne, la lance et le sabre au crochet, la monture en arrière.

Placer les cavaliers sur la même ligne à trois pieds les uns des autres, par de simples avertissemens.

Maniement de la lance, les cavaliers ayant le sabre.

Commencer cette troisième leçon par exécuter le maniement de la lance sans détail, en suivant la série indiquée, puis en intervertissant l'ordre des mouvemens.

Si l'on adopte les temps *lances à terre* et *relevez vos lances*, la première fois que les lanciers les exécuteront à la troisième leçon, faire l'observation suivante :

56. — En même temps que le cavalier exécute le premier mouvement de *lances*

à terre et *relevez vos lances*, il saisit le sabre avec la main gauche, la main fermée, le pouce alongé et touchant l'anneau du bracelet inférieur.

Apprendre ensuite aux lanciers à mettre le sabre à la main, à présenter le sabre et à le remettre.

Avant de passer à ces mouvemens, l'ordonnance indique bien pour les dragons, chasseurs et hussards, les moyens de les débarrasser du fusil ou du mousqueton; mais elle ne dit pas de quelle manière on débarrassera le lancier de la lance; il y a donc une omission évidente. La difficulté se trouve levée si on adopte le temps *lances à terre*; dans le cas contraire, il faut ou faire former les faisceaux, mouvement que l'ordonnance n'indique pas plus que le précédent, ou faire *reposer sur les lances* comme à la quatrième leçon; mais alors comment faire mettre le genou à terre, ou faire ficher les lances en terre, ou bien, si les localités le permettent, les faire appuyer contre les murs ou les arbres. Ce qui est préférable, est de faire mettre les lances à terre.

Le lancier débarrassé de sa lance,

INDICATION : *Sabre à la main*, 2 *temps*.

98. — EXPLICATION : A la première partie du commandement, qui est SABRE, incliner, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

EXPLICATION : A la dernière partie du commandement qui est MAIN, tirer, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Il est important de bien préciser ici le port du sabre : beaucoup d'instructeurs font placer le poignet trop en arrière, dans l'intention de rapprocher le sabre de la perpendiculaire ; il en résulte une position forcée, contraire au vœu de l'ordonnance, qui prescrit d'appuyer le poignet (le carpe) à la hanche ; de cette manière le sabre a une légère inclinaison en avant : la position peut être long-temps gardée, le cavalier n'est pas obligé d'ouvrir le coude, et la main se trouve naturellement reposée sur le haut de la cuisse, lorsqu'on donne à cette dernière partie l'inclinaison en avant qu'elle doit avoir à cheval.

Nous insistons sur cette observation, parce que beaucoup d'instructeurs comprennent mal le port du sabre, et ils admettent une position tellement exagérée, qu'une troupe à pied, à files serrées, est obligée, après avoir mis le sabre à la main, d'appuyer plusieurs pas vers l'une de ses ailes, pour rétablir l'aisance que le trop d'ouverture des coudes a détruite.

Digitized by Google

Détailler et faire exécuter les temps *présentez le sabre*, *portez le sabre* et *remettez le sabre*, nos 99, 100 et 101. Répéter cette série de mouvemens sans explication; lorsqu'elle s'exécute bien, faire présenter le sabre, détailler et faire exécuter les temps *genou à terre* et *portez le sabre*, nos 102 et 103; répéter ces mouvemens sans explication.

Faire reprendre les lances pour passer à l'inspection des armes.

Inspection des armes.

Les lanciers étant à la position de *reposez-vous sur vos lances*,

INDICATION : *Inspection des* LANCES, *1 temps 4 mouvemens.*

108. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est LANCES, descendre, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Détailler les trois autres mouvemens, en faisant suivre chaque explication de l'exécution qui lui est propre.

Répéter sans explication l'inspection des lances jusqu'à ce qu'elle s'exécute bien.

Cette inspection, comme celle du sabre, ne se fait jamais en un seul temps, mais toujours par

mouvemens, en faisant les commandemens 2, 3, 4, etc.

Il y a une explication spéciale pour exécuter l'inspection des armes sans détail.

INDICATION : *Inspection du sabre, 1 temps 7 mouvemens.*

109. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, passer, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Détailler les six autres mouvemens de l'inspection du sabre, en faisant suivre chaque détail de l'exécution qui lui est propre.

Répéter, sans explication, l'inspection du sabre jusqu'à ce qu'elle se fasse bien, mais toujours par temps et mouvemens.

Les inspections précédentes s'exécutant correctement,

110. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement *inspection des armes*, qui est ARMES, les lanciers exécutent les premier et deuxième mouvemens de l'inspection des lances.

EXÉCUTION.

EXPLICATION : Chaque lancier, à mesure

que l'instructeur passe devant lui, exécute le troisième mouvement de l'inspection des lances.

Dès que l'Instructeur l'a dépassé de deux lanciers, le lancier inspecté exécute le quatrième mouvement de l'inspection des lances, et met le sabre à la main; premier et deuxième mouvemens de l'inspection du sabre.

EXÉCUTION.

Elle a lieu successivement lorsque l'instructeur passe devant les hommes.

Revenir au centre, et reprendre le détail.

EXPLICATION : Chaque lancier, à mesure que l'instructeur passe devant lui, présente, etc.

Dès que l'instructeur l'a dépassé, etc.

EXÉCUTION.

Elle a lieu successivement lorsque l'instructeur passe devant les hommes.

On remarquera ici une différence entre la manière d'exécuter l'inspection du sabre à pied et à cheval.

A pied, lorsque l'instructeur passe devant chaque cavalier, l'ordonnance prescrit d'exécuter les trois actions de présenter le sabre, de montrer l'autre côté de la lame, et de *porter le sabre*.

A cheval, au contraire, elle prescrit seulement de présenter le sabre, de montrer l'autre côté de la lame, et d'attendre, pour porter le sabre, que l'instructeur ait dépassé de deux hommes le cavalier inspecté.

Il y a contradiction ; aussi, pour éviter toute confusion de la part des cavaliers, il faudrait se conformer à pied à ce qui est indiqué à cheval.

Dans cette première partie de la troisième leçon, l'instructeur se montre de plus en plus exigeant pour la bonne exécution du maniement de la lance, et, quoique l'ordonnance n'indique la marche aux différens pas avec les armes que dans la deuxième partie, cette prescription ne doit pas être prise dans un sens absolu, et on peut, dans la première partie, faire marcher au port de la lance, ce qui est surtout nécessaire par les temps froids.

DEUXIÈME PARTIE.

C'est dans cette deuxième partie qu'on exerce plus particulièrement les lanciers à exécuter, en armes, les mouvemens de la deuxième partie de la première leçon, et qu'on leur apprend, de plus, à mettre la lance sur l'épaule droite et à la porter en marchant. L'instructeur exige que la lance soit toujours tenue à deux pieds du bout.

Les lanciers, marchant la lance sur l'épaule droite,

113. — EXPLICATION : Toutes les fois qu'on commande HALTE, les lanciers portent vivement la lance.

EXÉCUTION.

TROISIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.

CHASSEURS ET HUSSARDS.

La tenue est la veste d'écurie, le schako, la giberne, le porte-mousqueton, le mousqueton, et le sabre au crochet, la monture en arrière, la baguette accrochée par-dessus le sabre.

Placer les cavaliers sur la même ligne, à trois pieds les uns des autres, par de simples avertissemens.

Maniement des armes, les cavaliers ayant le sabre.

Les cavaliers étant à la position *reposez-vous sur vos armes*, commander *garde à vous*, *pour le maniement des armes*; faire exécuter tout le maniement

des armes par temps et mouvemens sans détail ; ensuite par temps, en suivant la série indiquée par l'ordonnance; et enfin, en intervertissant l'ordre des mouvemens. La première fois que les cavaliers mettent *l'arme à terre* et *relèvent l'arme*, dans la troisième leçon, faire l'observation suivante :

56. — En même temps que le cavalier exécute le premier mouvement de *l'arme à terre* et *relevez vos armes*, il saisit le sabre avec la main gauche, la pointe en avant, la main fermée, le pouce alongé et touchant l'anneau du bracelet inférieur.

Les cavaliers maniant leurs armes avec aisance, l'instructeur fait reposer sur les armes et accrocher le mousqueton.

INDICATION : *Sabre à la main, 2 temps.*

98. — EXPLICATION : A la première partie du commandement, qui est SABRE, incliner légèrement, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

A la dernière partie du commandement, qui est MAIN, tirer, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Il est important de bien préciser ici le port du sabre; beaucoup d'instructeurs font placer le poignet trop en arrière, dans l'intention de rapprocher le sabre de la perpendiculaire; il en résulte une position forcée, contraire au vœu de l'ordonnance qui prescrit d'appuyer le poignet (le carpe) à la hanche. De cette manière le sabre a une légère inclinaison en avant, la position peut être long-temps gardée, le cavalier n'est pas obligé d'ouvrir le coude, et la main se trouve naturellement reposée sur le haut de la cuisse, lorsqu'on donne à cette dernière partie l'inclinaison en avant qu'elle doit avoir à cheval.

Nous insistons sur cette observation, parce que beaucoup d'instructeurs comprennent mal le port du sabre, et ils admettent une position tellement exagérée, qu'une troupe à pied, à files serrées, est obligée, après avoir mis le sabre à la main, de gagner plusieurs pas vers l'une de ses ailes, pour rétablir l'aisance que le trop d'ouverture des coudes a détruite.

Détailler et faire exécuter les temps *présentez le sabre, porter le sabre* et *remettez le sabre*, nos 99, 100 et 101. Répéter cette série de mouvemens sans explication; lorsqu'elle s'exécute bien, faire *présenter le sabre*, détailler et faire exécuter les temps *genou à terre* et *portez le sabre*, nos 102 et 103; repéter es mouvemens sans explication.

Faire décrocher le mousqueton pour passer à l'inspection des armes.

Inspection des armes.

Les cavaliers étant à la position de *reposez-vous sur vos armes*, et ayant décroché la baguette,

INDICATION : *Inspection du mousqueton, 1 temps 5 mouvemens.*

104. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est MOUSQUETON, élever l'arme avec, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Détailler les quatre autres mouvemens, en faisant suivre chaque explication de l'exécution qui lui est propre.

Faire décrocher le mousqueton, et répéter sans explication l'inspection du mousqueton jusqu'à ce qu'elle s'exécute bien.

Cette inspection, comme celle du sabre, ne se fait jamais en un seul temps, mais toujours par mouvemens, en faisant les commandemens, 2, 3, 4, etc.

Il y a une explication spéciale pour exécuter l'inspection des armes sans détail.

INDICATION : *Inspection du sabre, 1 temps 7 mouvemens.*

105. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, exécuter le, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Détailler les six autres mouvemens de l'inspection du sabre, en faisant suivre chaque explication de l'exécution qui lui est propre.

Répéter sans explication l'inspection du sabre jusqu'à ce qu'elle se fasse bien; mais toujours par temps et mouvemens.

Les inspections précédentes s'exécutant correctement et les cavaliers ayant décroché le mousqueton,

106. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement *inspection des armes*, qui est ARMES, les cavaliers exécutent les premier et deuxième mouvemens de l'inspection du mousqueton.

EXÉCUTION.

EXPLICATION : Chaque cavalier, à mesure que l'instructeur passe devant lui, exécute le troisième mouvement de l'inspection du mousqueton. Dès que l'instructeur l'a dépassé de deux cavaliers, le cavalier inspecté exécute les quatrième et cinquième mouvemens de l'inspection du mousqueton

et met le sabre à la main, premier et deuxième mouvemens de l'inspection du sabre.

EXÉCUTION.

Elle a lieu successivement lorsque l'instructeur passe devant les hommes.

Revenir au centre et reprendre le détail.

EXPLICATION : Chaque cavalier, à mesure que l'instructeur passe devant lui, présente le sabre, etc.

Dès que l'instructeur l'a dépassé, etc.

EXÉCUTION.

Elle a lieu successivement lorsque l'instructeur passe devant les hommes.

On remarquera ici une différence entre la manière d'exécuter l'inspection du sabre à pied et à cheval.

A pied, lorsque l'instructeur passe devant chaque cavalier, l'ordonnance prescrit d'exécuter les trois actions de présenter le sabre, de montrer l'autre côté de la lame, et de porter le sabre.

A cheval, au contraire, elle prescrit seulement de présenter le sabre, de montrer l'autre côté de la lame, et d'attendre, pour porter le sabre, que l'instructeur ait dépassé de deux hommes le cavalier inspecté.

Il y a contradiction; aussi, pour éviter la confusion de la part des cavaliers, il faudrait se conformer à pied à ce qui est indiqué à cheval.

Répéter sans explication l'inspection des armes jusqu'à ce qu'elle s'exécute bien.

INDICATION : *Baguette dans le canon*, 1 *temps* 3 *mouvemens.*

107. — EXPLICATION : À la dernière partie du commandement qui est CANON, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

EXPLICATION : Au commandement DEUX, prendre la lanière près, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

EXPLICATION : Au commandement TROIS ; retirer la baguette, la laisser tomber, saisir, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Répéter sans explication, mais toujours par mouvemens, le temps *baguette dans le canon*, le détailler ensuite de cette manière.

A la dernière partie du commandement *baguette dans le canon*, qui est CANON,

exécuter les premier et deuxième mouvemens de *baguette dans le canon.*

EXÉCUTION.

EXPLICATION : L'instructeur étant passé, retirer la baguette, la laisser tomber, saisir, etc.

EXÉCUTION.

Elle a lieu successivement lorsque l'instructeur à depassé les cavaliers.

Faire accrocher la baguette.

Dans cette première partie de la troisième leçon, l'instructeur se montre de plus en plus exigeant pour la bonne exécution du maniement des armes ; et quoique l'ordonnance n'indique la marche aux différens pas avec les armes que dans la deuxième partie, cette prescription ne doit pas être prise dans un sens absolu, et on peut, dans la première partie, faire marcher au port d'armes, ce qui est surtout nécessaire dans les temps froids.

DEUXIÈME PARTIE.

La progression à suivre dans la deuxième partie de la troisième leçon, est absolument la même que celle indiquée pour les dragons.

QUATRIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE.

CUIRASSIERS. — La tenue est la veste d'écurie, le casque et le sabre.

DRAGONS. — La tenue est la veste d'écurie, le casque, la giberne et le sabre seulement.

LANCIERS. — La tenue est la veste d'écurie, le czapska, la giberne et le sabre seulement.

CHASSEURS et HUSSARDS. — La tenue est la veste d'écurie, le schako, la giberne, le porte-mousqueton, le sabre seulement; la baguette est accrochée par-dessous le sabre.

Placer les cavaliers sur la même ligne, à neuf pieds les uns des autres, par de simples avertissemens.

Garde à vous, sabre à la main.

117. — EXPLICATION : Le côté droit est la partie de la poignée, etc.

Démontrer.

Le côté gauche est la partie, etc.

Démontrer.

Tiercé, est la position dans laquelle, etc.

Démontrer.

Quarte, est la position dans laquelle, etc,

Démontrer.

S'approcher de chaque cavalier, et s'assurer que ces définitions sont comprises.

Exercice du sabre.

L'instructeur étant revenu en avant du centre,

INDICATION : *En garde, 1 temps.*

119. — EXPLICATION : Au commandement EN GARDE, porter, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Portez le sabre, 1 temps.

151. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est SABRE, porter le sabre, comme, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Répéter ces deux temps sans explication.

Les cavaliers étant à la position *en garde*,

INDICATION : *A gauche moulinet, 1 temps 2 mouvemens.*

120. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est MOULINET, étendre le bras en avant, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Au commandement DEUX, baisser la lame, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Les premières fois que les cavaliers exécutent les moulinets, il ne faut pas prendre à la lettre ces mots de l'ordonnance *raser vivement*; il faut au contraire faire exécuter le moulinet avec une sorte de lenteur, pour en bien faire comprendre le mécanisme; plus tard on exigera la vitesse, en raison des progrès; c'est du reste ce que prescrit la théorie, n° 116.

Répéter le moulinet à gauche par temps et mouvemens sans détail, l'exécuter par temps; suivre la même marche pour *le moulinet à droite*.

Quand l'instructeur veut faire faire *repos*, il fait porter le sabre et le fait remettre, ainsi que le prescrit le dernier paragraphe du n° 117. Pour reprendre le travail, il commande *garde à vous*, *sabre à la main*, *en garde*.

INDICATION : *A gauche et à droite moulinet*, 1 *temps* 2 *mouvemens*.

Nota. le détail de l'ordonnance n'étant point applicable à une décomposition de temps en deux mouvemens, il y a nécessité de modifier le texte, ainsi qu'il suit :

EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est MOULINET, exécuter le premier mouvement d'*à-gauche moulinet.*

Démontrer.

EXÉCUTION.

123. — Au commandement DEUX, les cavaliers exécutent alternativement, et sans s'arrêter sur aucun mouvement, le moulinet à gauche et le moulinet à droite.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Répéter le moulinet à gauche et à droite par temps et mouvemens sans détail, l'exécuter par temps.

Suivre la même marche pour le moulinet à droite et à gauche, en substituant dans l'explication les mots *droite* et *gauche* à ceux *gauche* et *droite.*

INDICATION : *En arrière moulinet, 1 temps 2 mouvemens.*

124. — A la dernière partie du commandement, qui est MOULINET, élever, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Au commandement DEUX, décrire, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Lorsque les cavaliers comprennent assez les moulinets pour en faire plusieurs de suite, l'instructeur fait l'avertissement : *les moulinets continueront jusqu'au commandement* en garde. La première fois, il fait l'observation suivante :

116. — Il faut que les cavaliers n'emploient pas dans l'exercice du sabre une force, qui non-seulement..... y serait même préjudiciable ; il faut encore qu'ils ne se penchent pas de manière à perdre l'assiette quand ils seront à cheval. Le sabre, en décrivant un cercle, doit présenter, etc.

Faire exécuter les moulinets jusqu'au commandement *en garde*, en exigeant d'abord peu de vitesse et en évitant de fatiguer les cavaliers ; amener progressivement à les faire vite et long-temps. La première fois que l'instructeur fait exécuter en arrière plusieurs moulinets de suite, il fait, au préalable, l'observation suivante :

116. — Dans les mouvemens du sabre en arrière, il faut qu'on ne laisse pas tomber la lame trop près du corps, afin de ne pas blesser le cheval.

Faire exécuter progressivement, d'après la méthode adoptée, toute la série des coups de pointe.

Lorsqu'on la repasse par temps, faire, la première fois, l'observation suivante :

116. — Les coups de pointe doivent toujours être employés de préférence....., le pouce appuyé contre la garde et dans la direction de la lame.

Les coups de pointe compris, l'instructeur passe à l'exécution des coups de sabre. Les faire d'abord par temps et mouvemens avec détail, ensuite par temps et mouvemens sans détail ; attendre, pour les exécuter par temps, que tous les mouvemens s'exécutent régulièrement.

Lorsque l'instructeur veut faire diriger contre l'infanterie les coups de sabre, nos 132, 133 et 134, au lieu de faire des commandemens que l'ordonnance ne prescrit pas, il fait l'observation suivante :

134. — Les coups de sabre *en avant à gauche*, et *à droite*, s'emploieront contre l'infanterie, en observant de les diriger verticalement.

EXÉCUTION.

Elle a lieu aux commandemens ordinaires.

Quand on ne détaille plus et qu'on veut faire sabrer contre l'infanterie, il suffit de dire avant de commander : *coups de sabre contre l'infanterie.*

L'instructeur s'attache à bien faire comprendre le mécanisme des coups de sabre composés. Presque toujours lorsqu'on ne les décompose pas, le second coup de sabre se donne au-dessus de l'encolure du cheval. Il est aussi des cavaliers qui croient devoir donner un coup de sabre à droite, puis un coup de sabre à gauche. Le vœu de l'ordonnance est que les deux coups de sabre qui composent chaque temps soient donnés dans la même direction. Pour la décomposition de ces mouvemens, souvent mal compris, on suivra la méthode suivante :

INDICATION : *A droite en tierce et en quarte sabrez, 1 temps 4 mouvemens.*

136. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est SABREZ, exécuter, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Au commandement DEUX, exécuter le deuxième, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Faire arrêter les sabres dans la direction de la ligne du rang.

Au commandement TROIS, tourner, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Faire arrêter les sabres perpendiculairement à la ligne du rang.

Au commandement QUATRE, se remettre, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Répéter ce temps par mouvemens sans détail, jusqu'à ce qu'il soit bien compris.

Même méthode pour *à gauche en quarte et en tierce, sabrez.*

INDICATION : *En arrière en tierce et en quarte, sabrez, 1 temps 4 mouvemens.*

138. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est SABREZ, exécuter, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Au commandement DEUX, exécuter le deuxième, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Faire arrêter les sabres en arrière, perpendiculairement à la ligne du rang.

Au commandement TROIS, tourner le poignet, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Faire arrêter les sabres dans la direction de la ligne du rang.

Au commandement QUATRE, se remettre, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Répéter ce temps par mouvemens sans détail, jusqu'à ce qu'il soit bien compris.

Il va sans dire que, lorsqu'on ne décompose plus et qu'on termine les temps par demi-moulinet, on n'arrête pas la lame dans les directions précisées; mais on donne au, contraire, aux coups de sabre le plus d'extension possible, à droite, à gauche, ou en arrière, afin d'en assurer l'efficacité.

Lorsque les cavaliers sont suffisamment instruits pour exécuter les coups de sabre par temps, l'instructeur fait la première fois l'observation suivante :

117. — Les coups de sabre se termineront par un demi-moulinet, qui ramènera à la position en garde.

Démontrer d'abord le coup de sabre en avant, et le faire exécuter ensuite plusieurs fois sans démonstration. Passer aux coups de sabre à gauche, en démontrant toujours chaque coup nouveau avant de le commander.

Passer aux coups de sabre à droite et prémunir les cavaliers contre la tendance qu'ils ont à le laisser tomber. Le coup de revers, qui est le meilleur coup de sabre, n'est efficace qu'autant qu'il atteint la figure.

Cette observation s'applique également au coup de sabre en arrière; il faut exiger que les hommes y déploient largement le bras, en faisant passer le poignet pardessus la tête pour revenir en garde.

Dans les coups de sabre composés, le second coup de sabre seul se termine par demi-moulinet.

Il faut insister sur *à gauche, en quarte et en tierce, sabrez*, qui est le temps le plus difficile. Faire exécuter chacune des parades par temps et mouvemens avec détail, par temps et mouvemens sans détail, et par temps.

Lorsqu'on repasse les parades par temps, l'instructeur fait, la première fois, l'observation suivante, relative aux parades en tierce et en quarte :

116. — Les parades contre la lance sont les mêmes que contre la pointe.

141. Dans le mouvement *pour la tête parez*, le cavalier porte le poignet plus ou moins à gauche, à droite ou en arrière, suivant la position de l'adversaire.

Dans les parades contre l'infanterie, il faut veiller à ce que les cavaliers ne plient pas la saignée, ce qui est leur défaut habituel.

Les cavaliers ayant suffisamment approfondi toute l'instruction précédente, on passe aux mouvemens composés, et comme l'ordonnance ne donne point de détails qui y soient relatifs, l'instructeur a la précaution d'exécuter d'abord chaque temps nouveau avant de le commander; il explique aussi que chacun d'eux commence invariablement par un coup de pointe et se termine par un coup de sabre.

L'instructeur ne passe progressivement à chaque mouvement, que lorsque le précédent est bien exécuté.

L'instructeur commence toujours ses leçons par exécuter les moulinets jusqu'au commandement *en garde*; il revient ensuite sur les temps qui ont fait l'objet de l'instruction précédente, ne rappelant les explications que quand cela est nécessaire. Il passe ensuite à de nouveaux mouvemens, et se ménage toujours assez de temps pour terminer par des moulinets. Les repos, fréquens dans les commencemens

de cet exercice, doivent devenir de plus en plus rares.

L'instructeur fait de temps à autre marcher les cavaliers avec le sabre à l'épaule; pour cela il fait serrer les cavaliers à trois pieds d'intervalle par de simples avertissemens.

Au commandement *cavaliers en avant*, les cavaliers mettent le fourreau du sabre au crochet, et ne le décrochent plus qu'à la première partie du commandement *remettez le sabre*.

Lorsque les cavaliers ont terminé l'exercice du sabre, les cuirassiers le répètent par temps ayant leurs cuirasses, les dragons ayant le fusil à la grenadière, et les chasseurs et hussards ayant le mousqueton au crochet.

Exercice de la lance.

La tenue est la veste d'écurie, le czapska, la giberne, la lance et point de sabre.

Placer les cavaliers sur la même ligne à quinze pieds les uns des autres par de simples avertissemens.

Garde à vous, portez vos lances.

INDICATION : *Exercice de la lance*, 1 *temps*.

EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est LANCE, porter, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

INDICATION : *Comme à pied portez vos lances, 1 temps.*

180. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement qui est LANCES, rapporter le pied....., comme il est prescrit pour le port de la lance à pied (*ne pas parler du sabre*).

Démontrer.

EXÉCUTION.

Répéter, sans explication, les temps *exercice de la lance* et *comme à pied portez vos lances*, jusqu'à ce qu'ils s'exécutent bien.

Les lanciers étant à la position *exercice de la lance*,

INDICATION : *Reposez vos lances, 1 temps.*

155 — EXPLICATION : A la dernière partie du commondement qui est LANCES, amener, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

INDICATION : *Portez vos lances, 1 temps.*

156. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement qui est LANCES, ramener la, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Faire reposer et porter la lance sans explication, jusqu'à ce que ces mouvemens soient compris.

INDICATION : *Croisez vos lances*, 2 *temps*.

157. — EXPLICATION : A la première partie du commandement, qui est CROISEZ, descendre, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

A la dernière partie du commandement qui est LANCES, baisser, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

INDICATION : *Portez vos lances*, 1 *temps*.

179 — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est LANCES, redresser la lance, en placer, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Faire croiser et porter la lance sans explication jusqu'à ce que ces mouvemens soient compris.

Les cavaliers étant à la position de *croisez vos lances*,

INDICATION : *En avant pointez*, 2 *temps*.

158. — EXPLICATION : A la première partie du commandement, qui est EN AVANT, retirer le bras droit, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

L'instructeur, ayant rectifié la position, commande *au temps*, pour achever l'explication.

A la dernière partie du commandement, qui est POINTEZ, porter le haut du corps en avant, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Elle a lieu individuellement les premières fois.

L'instructeur porte une attention toute particulière sur la manière dont les lanciers pointent, action la plus essentielle de l'exercice de la lance. Le défaut habituel des lanciers est de trop baisser le poignet

en donnant le coup de pointe; et au lieu de faire filer la lance directement, ils lui font décrire une sorte de courbe, ce qui nuit nécessairement à la justesse et à la vigueur du coup. Il faut faire comprendre aux cavaliers que le coup de pointe doit se préparer les ongles en dessous, et se terminer les ongles en dessus; que le poignet doit passer près du teton, afin que la lance ne dévie pas, et que c'est au moment où la détente du bras s'opère en avant, que le coup de pointe acquiert toute son énergie.

L'instructeur s'approchera donc de chaque lancier, exécutera lui-même le mouvement lentement, et plusieurs fois s'il est nécessaire, pour en faire comprendre le mécanisme; enfin si quelque cavalier persiste à trop baisser le poignet, on pourra le forcer à se corriger de ce défaut, en appuyant la main au-dessus de sa hanche, de manière à lui faire obstacle avec l'avant-bras et à le forcer ainsi de faire passer son poignet près de son teton.

Nous insistons sur toutes ces observations, quelque minutieuses qu'elles soient, parce que la manière de pointer est tout l'exercice de la lance.

Les lanciers sachant pointer en avant,

INDICATION : *A droite pointez, 2 temps.*

159. — EXPLICATION : Mêmes mouvemens que pour, etc.

Démontrer le premier temps, exécution au commandement *à droite*.

Démontrer le deuxième temps, exécution au commandement *pointez*.

Dans la préparation du coup de pointe à droite, l'instructeur s'attache à faire comprendre la nécessité de bien soutenir la main, et comme la position est fatigante, après le commandement *à droite* il fait l'indication *au temps*, pour replacer les lanciers qui ont mal exécuté.

Répéter le coup de pointe à droite jusqu'à ce qu'il soit compris, et se montrer d'autant plus exigeant sur la régularité de son exécution, que ce mouvement est le plus difficile de l'exercice de la lance.

INDICATION : *A gauche pointez, 2 temps.*

160. — EXPLICATION : Mêmes mouvemens que pour, etc.

Démontrer le premier temps, exécution au commandement *à gauche*.

Démontrer le deuxième temps, exécution au commandement *pointez*.

Répéter le coup de pointe à gauche sans explication.

L'instructeur doit faire de fréquens repos en commençant l'exercice de la lance; pour cela il commande : *portez vos lances, comme à pied portez (vos) lances, reposez-vous (sur vos) lances, repos.*

Pour recommencer le travail, il commande : *garde à vous, portez (vos) lances, exercice de la lance, croisez (vos) lances.*

On peut quelquefois faire *en place repos*, en commandant *portez (vos) lances, reposez (vos) lances*; mais ce dernier mouvement est principalement usité pour les repos à cheval.

Lorsque les lanciers savent pointer en avant à droite et à gauche,

INDICATION : *En arrière à droite lances, 2 temps.*

161. — EXPLICATION : A la première partie du commandement, qui est EN ARRIÈRE A DROITE, élever la pointe, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

La position du premier rang n'étant pas fatigante, on y laisse les cavaliers pendant qu'on explique le deuxième temps.

A la dernière partie du commandement, qui est LANCES, baisser, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Elle a lieu individuellement la première fois.

INDICATION : *En avant lances, 2 temps.*

165. — EXPLICATION : A la première partie du

commandement, qui est EN AVANT, élever, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

A la dernière partie du commandement, qui est LANCES, détacher, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Elle a lieu individuellement la première fois.

Répéter sans explication les mouvemens *d'en arrière à droite lances* et *d'en avant lances*, jusqu'à ce qu'ils soient compris.

La lance étant en arrière à droite,

INDICATION : *En arrière pointez, 2 temps.*

162. — EXPLICATION : A la première partie du commandement, qui est EN ARRIÈRE, tourner, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

La position étant fatigante, commander *au temps* pour achever le détail.

A la dernière partie du commandement, qui est PORTEZ, retirer, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Elle a lieu aux commandemens *en arrière pointez.*

Répéter le coup de pointe en arrière sans explication; suivre la même méthode pour le coup de pointe en arrière à droite.

Le défaut habituel, dans la préparation de ce dernier coup de pointe, est de trop plier la saignée.

Expliquer, démontrer et faire exécuter le coup de pointe à terre.

La position préparatoire de ce coup étant peu fatigante, on y laisse les cavaliers pendant l'explication du deuxième temps.

Faire mettre la lance en avant sans détail, et repasser tous les mouvemens précédens, en suivant l'ordre indiqué par l'ordonnance.

Les lanciers étant à la position de *croisez vos lances,*

INDICATION: *En arrière à gauche lances,* 1 *temps.*

166. — EXPLICATION: A la dernière partie du commandement, qui est LANCES, détacher, etc.

Exécution individuelle pendant laquelle l'instructeur montre aux cavaliers comment le pouce doit glisser autour de la hampe pour ne pas l'abandonner.

du commandement, qui est EN ARRIÈRE A GAUCHE, baisser, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

A la dernière partie du commandement, qui est LANCES, élever, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

INDICATION : *Par moulinet en avant lances, 2 temps.*

171. — EXPLICATION : A la première partie du commandement, qui est PAR MOULINET EN AVANT, élever le bout, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

A la dernière partie du commandement, qui est LANCES, porter, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Elle a lieu individuellement la première fois.

Commander *en arrière à droite lances* et répéter sans explication les mouvemens : *en arrière à gauche lances* et *par moulinet en avant lances.*

INDICATION : *En avant lances*, 1 *temps*.

169. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, qui est LANCES, changer, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Répéter sans explication les mouvemens *d'en arrière à gauche lances*, et *d'en avant lances*, jusqu'à ce qu'ils soient compris.

La lance étant en arrière à gauche, expliquer, démontrer et faire exécuter *en arrière à gauche pointez*, n° 167, et *à terre pointez*, n° 168; les positions préparatoires de ces coups de pointe n'étant pas fatigantes, l'instructeur y laisse les cavaliers pendant l'explication des deuxièmes temps.

Dans le coup de pointe en arrière à gauche, il faut prémunir les cavaliers contre le défaut habituel de laisser glisser la lance dans la main.

Faire mettre la lance en avant sans détail, et repasser la série précédente, en suivant l'ordre indiqué par l'ordonnance.

Faire mettre la lance en arrière à droite.

INDICATION : *En arrière à gauche lances*, 2 *temps*.

170. — EXPLICATION : A la première partie

Ces temps compris et les lanciers étant à la position de *croisez vos lances*,

INDICATION : *Par moulinet en arrière à gauche lances*, 2 *temps*.

172. — EXPLICATION : A la première partie du commandement, qui est PAR MOULINET EN ARRIÈRE A GAUCHE, porter la pointe, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

A la dernière partie du commandement, qui est LANCES, baisser, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Elle a lieu individuellement la première fois.

Commander *par moulinet en avant lances*, et faire mettre la lance par moulinet en arrière à gauche sans explication.

Ce mouvement compris et la lance étant en arrière à gauche,

INDICATION : *En arrière à droite lances*, 2 *temps*.

173. — EXPLICATION : A la première partie du commandement, qui est EN ARRIÈRE A DROITE, élever, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

A la dernière partie du commandement, qui est LANCES, baisser, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Commander *en arrière à gauche lances*, et faire mettre la lance en arrière à droite sans explication.

Ces temps compris, les repasser dans l'ordre indiqué par l'ordonnance.

Les cavaliers étant à la position de *croisez vos lances*, détailler, démontrer et faire exécuter successivement les mouvemens *parez à gauche — et à droite pointez*, n° 174; *parez à droite — et à gauche pointez*, n° 175; *parez à gauche et à droite — et en avant pointez*, n° 176; *parez à droite et à gauche — et en avant pointez*, n° 177, ne passant d'un mouvement à l'autre, que lorsque le précédent est bien compris.

Repasser cette série de mouvemens, en dirigeant toujours les parades et coups de pointe contre l'infanterie.

Faire ensuite l'observation,

177. — Les parades et coups de pointe s'emploieront contre des cavaliers; on parera horizontalement et on pointera à hauteur de ceinture.

Répéter d'après ce principe la série des mouvemens précédens, l'instructeur exécutant lui-même chaque temps avant de le commander.

Quand ensuite on ne détaille plus et qu'on veut faire parer et pointer contre la cavalerie, il suffit de faire l'avertissement : *parades et coups de pointes contre la cavalerie ;* avertissement que l'on fait suivre des commandemens ordinaires.

Cette instruction comprise,

INDICATION : *A l'entour parez, 2 temps.*

178. — EXPLICATION : A la première partie du commandement, qui est A L'ENTOUR, porter, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

A la dernière partie du commandement, qui est PAREZ, chasser, etc.

Démontrer.

EXÉCUTION.

Les cavaliers ayant chassé la lance plusieurs fois, de droite à gauche et de gauche à droite, commander *en avant ;* attendre que les cavaliers aient préparé le coup de pointe, pour commander *pointez.* Recommencer le mouvement *à l'entour parez* et le ter-

miner par *à gauche pointez*. Le répéter de nouveau pour le finir par *à droite pointez*.

Répéter tout l'exercice de la lance, en suivant la série des mouvemens indiquée par l'ordonnance; l'intervertir ensuite.

On commence toujours chaque leçon par revenir sur les mouvemens qui ont fait l'objet de l'instruction précédente, ne rappelant les explications que quand cela devient nécessaire. On passe ensuite à l'explication de nouveaux mouvemens, et on se ménage toujours le temps nécessaire pour repasser sans détail tout ce qui a fait l'objet des démonstrations du jour, en insistant spécialement sur les temps les plus difficiles.

Lorsque les lanciers ont terminé l'exercice de la lance, l'instructeur le leur fait répéter ayant leur sabre. La première fois il détaille seulement le mouvement *exercice de la lance*, n° 154, et celui *comme à pied, portez (vos) lances*, n° 180, afin d'apprendre aux cavaliers l'instant où ils doivent décrocher et accrocher le sabre.

Il faut ajouter au détail, exercice de la lance, les mots *décrocher le sabre*, immédiatement avant ceux, *placer la main gauche fermée à six pouces*, etc. Ainsi le lancier se fend d'abord, puis glisse la lance à terre et la saisit à hauteur du col; alors seulement, il décroche son sabre et termine par placer la main gauche.

DEUXIÈME PARTIE.

TIR A LA CIBLE.

DRAGONS.

La cible doit être établie sur un terrain convenable choisi à l'avance ; on pratique à 5 ou 6 pas de chaque côté du but une excavation avec épaulement, pour abriter d'une part le trompette, qui avertit par un demi-appel que la cible a été touchée, de l'autre le sous-officier qui doit numéroter le coup sur le but.

Nota. Lorsqu'on ne peut faire ces dispositions, on place au sommet de la cible, à chaque angle, deux petites pierres suffisamment apercevables, on les met en équilibre, la partie la plus lourde en avant : la chute de ces corps indique infailliblement que le coup a porté. Alors un maréchal-des-logis, placé avec un trompette assez loin sur le flanc pour être en sûreté, fait sonner un demi-appel, se porte à la cible pour numéroter la balle, revient à sa place primitive et fait sonner deux demi-appels pour faire recommencer le feu.

Pour cette instruction, les cibles ont 5 pieds 6 pouces de hauteur sur 1 pied 9 pouces de largeur; celle qu'on emploie d'abord est à deux bandes, dont une est à un pied et demi au-dessus de celle du milieu. C'est le contraire pour le mousqueton, modèle 1816. Cette cible est placée quelques pas au-delà des deux excavations, et à égale distance de chacune d'elles.

Un jalon marque le point d'où on doit faire feu.

Trois sous-officiers et un trompette sont à la disposition de l'instructeur.

Les cavaliers sont formés sur un rang, à environ 300 mètres de la cible. Cette distance varie suivant les points d'où on se propose de faire tirer.

Les cavaliers formés sur un seul rang,

L'instructeur commande *garde à vous, l'arme au bras.* Il fait ensuite les observations suivantes :

181. — *Tir à la cible :* De la plus petite distance jusqu'à 100 mètres, il faut viser directement à la bande du milieu que les coups bien ajustés doivent toujours frapper : depuis 100 jusqu'à 125 mètres, il faut viser à hauteur de la poitrine ; depuis 125 jusqu'à 150 à hauteur du cou ; depuis 150 jusqu'à 175 à hauteur de la tête, et depuis 175 jusqu'à 200 à un pied au-dessus de la coiffure.

181. — Dans la position *en joue*, les tireurs doivent appuyer solidement la crosse contre l'épaule droite, bien soutenir l'arme de la main gauche, s'accoutumer à ajuster promptement, et enfin bien appuyer le premier doigt sur la détente pour faire feu, sans remuer la tête ni déranger la direction de l'arme.

Ces principes généraux énoncés, et le trompette et un maréchal-des-logis s'étant postés dans les fossés qui avoisinent la cible, l'instructeur commande *en place repos*, prescrit au sous-officier qui reste avec la troupe de faire porter le cavalier de droite quelques pas en avant, et de lui faire charger son arme à volonté sans commandement; veillant toutefois à ce qu'il exécute conformément aux principes.

La charge terminée, le cavalier met l'arme au bras.

Aussitôt qu'un cavalier est parti pour se porter au point d'où il doit faire feu, le sous-instructeur fait porter son voisin en avant, lui fait charger son arme et mettre l'arme au bras: il le met en mouvement lorsque le précédent exécute la charge pour tirer son troisième coup.

L'instructeur emmène avec lui le premier cavalier et l'accompagne toujours au point d'où on doit faire feu. Il le questionne sur la manière dont il se propose d'ajuster, en raison de la distance, rectifie les er-

reurs qu'il peut commettre, lui rappelle les principes, et veille à ce qu'il se conforme strictement aux prescriptions faites pour ajuster et faire feu.

Quand le cavalier a fait feu, il recharge son arme à volonté; dans cette instruction, tout en exigeant que le cavalier exécute régulièrement, on ne fait que des avertissemens et non des commandemens. C'est en causant pour ainsi dire avec les cavaliers, que l'instructeur s'attache à leur inculquer les véritables principes du tir. On doit surtout les mettre en garde contre une faute naturelle qui se répète souvent. Au moment où les cavaliers font effort sur la détente, la main gauche cède, le bout de l'arme baisse et s'en va à droite; aussi, presque tous les coups sont trop bas et trop à droite, ce qui se remarque surtout dans les feux du mousqueton; seulement lorsque les cavaliers commencent à devenir adroits, on fait quelquefois les commandemens *en joue, redressez armes*, etc., afin qu'ils acquièrent l'habitude d'ajuster promptement.

Le troisième sous-officier accompagne l'instructeur pour le seconder et inscrire le nom des tireurs qui atteignent le but en regard du numéro d'ordre des différens coups. C'est ce numéro seulement que le maréchal-des-logis, placé dans le fossé, va marquer sur la cible même.

Lorsqu'un demi-appel annonce qu'un coup a porté, l'instructeur ne fait plus tirer avant que le trompette n'ait sonné deux demi-appels consécutifs; ce qui indique que le maréchal-des-logis s'est de nouveau mis à l'abri.

Chaque cavalier ne rentre dans le rang qu'après avoir tiré consécutivement trois fois de suite à la même distance, ce qui le met à même de mieux faire l'application des principes.

A mesure que les cavaliers prennent plus d'habitude, l'instructeur qui a d'abord fait tirer à 80 mètres, but en blanc du fusil, augmente progressivement cette distance jusqu'à 200 mètres.

Les dragons étant suffisamment instruits, on les exerce toujours progressivement à tirer les jambes écartées comme s'ils étaient à cheval : mais il faut bien remarquer ici que, dans les principes donnés à cheval, ce dernier doit être placé dans une direction telle qu'on puisse ajuster en dirigeant le bout du fusil entre son épaule et son oreille gauches. Il faut donc à pied faire prendre une position analogue, c'est-à-dire la position du demi-à-droite, ce qui facilite le tir, et est d'ailleurs conforme au vœu de l'ordonnance.

Enfin l'instructeur emploie la cible à une seule bande.

Comme complément d'instruction, on peut terminer le tir à la cible en faisant tirer de suite à trois distances différentes, ce qui met bien plus sûrement les dragons à même de juger par comparaison des quantités dont les balles s'écartent de la ligne de mire.

A la fin de chaque leçon, on porte les cavaliers en avant, on les arrête près de la cible.

On prescrit au maréchal-des-logis qui a marqué les balles sur le but, de les classer par rang de mérite,

et d'en faire l'appel en commençant par la meilleure; à chaque numéro l'autre sous-officier, qui a inscrit les noms d'après l'ordre des coups, signale le tireur, auquel on montre l'endroit où il a touché.

On commande ensuite *baguette dans le canon*, on s'assure qu'aucune arme n'est chargée, et on retire les cartouches qui peuvent rester.

L'instructeur ne saurait mettre trop de soin et trop de prudence dans la démonstration et l'application du tir à la cible.

CHASSEURS ET HUSSARDS.

La cible dont on se sert d'abord, a la seconde bande à un pied et demi au-dessous de celle du milieu. On se conforme pour les dispositions générales à ce qui est prescrit pour les dragons.

Les cavaliers ayant l'arme au bras, l'instructeur fait les observations suivantes,

181. — *Tir à la cible :* De la plus petite distance jusqu'à 68 mètres, on doit viser directement à la bande du milieu, que les coups bien ajustés doivent toujours frapper; depuis 68 mètres jusqu'a 150, il faut abaisser graduellement l'arme jusqu'à viser enfin à la bande inférieure.

Dans la position *en joue*, les tireurs, etc.

NOTA. On remarquera dans l'ordonnance une contradition dont il faut se garer; elle dit que le but en blanc du mousqueton est à 200 mètres, puis ensuite elle pose en principe qu'à 200 mètres il faut viser à la bande inférieure pour atteindre celle du milieu. Si le but en blanc est à 200 mètres, il faut à cette distance viser directement l'objet, autrement le mot but en blanc n'a plus de sens.

Le reste comme les dragons, excepté que l'instructeur établit d'abord le jalon à 68 mètres, et que les cavaliers, étant suffisamment instruits, sont exercés avec le mousqueton au crochet.

Tir du pistolet.

La cible employée dans cet exercice est à une seule bande, marquée transversalement au milieu.

Les cavaliers sont placés sur un rang, à 150 mètres du but. L'instructeur, sans faire charger les pistolets, fait les observations suivantes :

181. — *Tir du pistolet :* Les coups de cette arme, pour avoir quelqu'effet, devant être tirés à une très-petite distance, le cavalier doit toujours viser directement au point qu'il veut frapper.

181. — Dans la position *en joue*, les cavaliers doivent conserver le bras demi-tendu, excepté dans le feu en arrière, et ne pas

serrer les doigts. De cette manière, on diminue le tremblement de la main ; il faut aussi appuyer sur la détente progressivement et sans secousse, afin de ne pas déranger la direction de l'arme.

Ces principes généraux posés, l'instructeur prescrit à un des sous-officiers de faire porter un des cavaliers quelques pas en avant, et de lui faire charger son pistolet à volonté sans commandement, en veillant à ce qu'il ne mette que la quantité de poudre nécessaire. L'arme chargée, le cavalier conserve la position de *haut le pistolet* pour éviter les accidens.

L'instructeur emmène avec lui le cavalier au point d'où on doit faire feu, veille à ce qu'il se conforme strictement aux prescriptions faites pour ajuster et faire feu.

Quand le cavalier a fait feu, il recharge son arme à volonté ; dans cette instruction, on ne fait que des avertissemens et non des commandemens ; c'est en causant pour ainsi dire avec les cavaliers que l'instructeur leur inculque les véritables principes du tir.

Un sous-officier accompagne l'instructeur pour le seconder.

Chaque cavalier ne rentre dans le rang qu'après avoir tiré consécutivement trois fois de suite à la même distance.

Aussitôt qu'un cavalier est parti pour se diriger sur le point d'où il doit faire feu, le sous-instructeur, qui est resté avec la troupe, en fait porter un autre en avant, lui fait charger son pistolet et faire haut le

pistolet, et lui prescrit de se mettre en marche, quand il voit que celui qui précède charge pour tirer son troisième coup.

A mesure que les cavaliers prennent plus d'habitude, l'instructeur qui a d'abord fait tirer à 10 mètres, augmente progressivement cette distance jusqu'à 30 mètres.

Les cavaliers ayant été exercés à tirer en avant, on les exerce avec la même gradation à tirer à droite, puis à gauche, et enfin en arrière. Dans ce dernier cas, l'instructeur exige que les cavaliers aient le bras tendu en mettant en joue.

Tous ces mouvemens s'exécutent de pied ferme, et comme on doit faire feu trois fois de suite dans la même position, l'instructeur, pour éviter toute perte de temps, fait porter successivement chaque cavalier au point d'où il doit tirer, comme s'il s'agissait du tir en avant; quand il est parvenu à ce point, on l'arrête et on lui fait exécuter ou un à gauche, ou un à droite, ou un demi-tour, suivant la manière dont le feu doit s'effectuer.

A la fin de chaque leçon, on signale les meilleurs coups, on s'assure qu'aucune arme n'est chargée, et on retire les cartouches qui peuvent rester.

Nota. Afin de faciliter l'intelligence des mouvemens qui s'exécutent dans le tir à la cible à cheval, il est bon de terminer cette quatrième leçon en faisant tirer à blanc, avec les différentes armes, suivant les principes consacrés dans l'Ecole du cavalier à cheval, n° 433.

ÉCOLE DU PELOTON

À PIED.

ARTICLE PREMIER.

182. — Les cavaliers étant en petite tenue et en armes, on forme le peloton sur deux rangs serrés, le deuxième rang à un pied de distance du premier, les cavaliers coude à coude. Le sous-instructeur, à un pas en avant du centre, le serre-file également à un pas en arrière du centre.

Commander : *Garde à vous, portez vos armes.*

NOTA. Les cuirassiers exécutent l'école du peloton avec le sabre à la main.

Ils font l'école des tirailleurs avec le pistolet, ainsi que les lanciers qui, pour cette dernière instruction, quittent la lance.

183. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, *dans chaque rang comptez vous quatre*, qui est QUATRE, les cavaliers, etc.

EXÉCUTION.

Veiller à ce que les cavaliers ne tournent pas la tête en se comptant, ce qui est le défaut le plus habituel.

Principes généraux d'alignement.

INDICATION : *Principes généraux d'alignement.*

184. — EXPLICATION : Les cavaliers pour s'aligner doivent accorder, etc.

Les cavaliers du deuxième rang, indépendamment, etc.

Ces principes généraux énoncés, l'instructeur fait l'observation relative aux alignemens successifs.

444. — EXPLICATION : Pour les alignemens successifs seulement, le sous-instructeur est placé perpendiculairement au flanc de la troupe, etc.

Alignement successif des files dans le peloton.

L'instructeur fait porter les deux files de droite à trois pas en avant aux commandemens : *deux files de droite en avant, marche, halte, à droite alignement*; il les aligne lui-même et commande *fixe*.

Ordinairement l'instructeur aligne lui-même les files qui servent de base d'alignement, il peut ce-

pendant se reposer de ce soin sur le sous-instructeur qu'il prévient à cet effet; dans le premier cas, le sous-instructeur va s'établir perpendiculairement à la nouvelle base, au commandement *fixe* de l'instructeur; dans le second cas, c'est au commandement *halte* qu'il vient prendre cette place; pour s'y rendre il passe en avant du front du peloton et en arrière de la base d'alignement.

INDICATION : *Alignement successif des files dans le peloton.*

438. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, *par file à droite alignement*, qui est ALIGNEMENT, chaque file se porte successivement en avant, les cavaliers tournant la tête à droite et terminant par de petits pas afin d'arriver à hauteur des files déjà formées, sans dépasser l'alignement, observant alors d'arrêter et de conserver la tête à droite jusqu'au commandement *fixe*.

Chaque file exécute le même, etc.

442. — Les cavaliers doivent s'aligner sur la poitrine du deuxième homme qui les précède et non sur l'extrémité du rang, ce qui les empêcherait de rester carrément

dans le rang ; ils ne doivent être ni serrés ni ouverts ; enfin, ceux du deuxième rang, doivent être exactement derrière leurs chefs de file.

EXÉCUTION.

La dernière file étant alignée,

EXPLICATION. Au commandement FIXE, replacer la tête directe, le sous-instructeur reprend sa place devant le peloton.

EXÉCUTION.

Dans les alignemens, le serre-file suit les cavaliers qui le précèdent.

Répéter l'alignement à droite sans indication ni explication.

Exécuter l'alignement à gauche d'après les mêmes principes ; pour cela, après avoir disposé la base d'alignement et fait l'indication, l'intructeur dit :

A la dernière partie du commandement, *par file à gauche alignement*, qui est ALIGNEMENT, le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits pour l'alignement à droite et par les moyens inverses.

EXÉCUTION.

Répéter l'alignement à gauche sans indication ni explication.

439. — Pour l'alignement oblique, l'instructeur fait d'abord l'avertissement suivant :

Les deux files de droite, après avoir fait un pas en avant, exécuteront d'elles-mêmes un demi-à-droite, et marcheront dans cette nouvelle direction.

Faire les commandemens indiqués, et arrêter de manière que les deux files ne marchent que trois pas en tout. La base d'alignement établie,

INDICATION : *Alignement successif des files dans le peloton.*

439. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, *par file à droite alignement*, qui est ALIGNEMENT, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour l'alignement direct ; chaque file lorsqu'elle est, etc.

EXÉCUTION.

Répéter le même mouvement sans explication, suivre la même méthode pour exécuter cet alignement par la gauche ; se répéter sans explication, pour replacer le peloton carrément.

Il n'y a pas d'inconvénient, dans les alignemens obliques, à en exécuter un à droite et de suite un autre à gauche, de manière à se retrouver carrément après les deux mouvemens.

440. — Faire reculer de trois pas (trois pieds), les

deux files de droite par les commandemens indiqués ; la base établie,

INDICATION : *Alignement successif des files dans le peloton.*

440. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, *par file en arrière à droite alignement*, qui est ALIGNEMENT, chaque file recule, etc.

Les cavaliers du premier rang reculent lentement, etc.

La première fois ajouter l'observation :

L'alignement en arrière donne le moyen, etc.

EXÉCUTION.

La dernière file étant alignée,

EXPLICATION : Au commandement FIXE, replacer, etc.

EXÉCUTION.

Répéter cet alignement sans explication ; suivre la même méthode pour l'exécuter par la gauche.

441. — Pour l'alignement par deux, faire d'abord porter les deux files de droite à trois pas en avant ; la base établie,

INDICATION : *Alignement successif des files dans le peloton.*

441. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement, *par deux à droite alignement*, qui est ALIGNEMENT, les files s'alignent successivement par deux, suivant, etc.

EXÉCUTION.

Les deux dernières files alignées,

EXPLICATION : Au commandement FIXE, replacer, etc.

EXÉCUTION.

Répéter cet alignement sans explication, suivre la même méthode pour l'exécuter par la gauche.

Exécuter de la même manière l'alignement par quatre.

Dans les alignemens par deux, exécutés par la gauche, si les files sont en nombre impair, l'instructeur fait porter trois files en avant pour former la base d'alignement.

Dans les alignemens par quatre, exécutés de même par la gauche, si l'instructeur a dix ou quatorze files, il porte deux files en avant pour former la base d'alignement; s'il en a onze, il en porte trois en avant; s'il en a treize, il en fait avancer cinq; de manière

que le reste du peloton exécute toujours le mouvement par fractions de quatre files.

Les alignemens par deux ou par quatre ne s'exécutent point obliquement ni en arrière.

Alignement du peloton.

Placer un peu en avant le brigadier sur lequel on veut aligner.

INDICATION : *Alignement du peloton.*

446. — EXPLICATION : A la deuxième partie du commandement, *à droite alignement*, qui est ALIGNEMENT, tous les cavaliers s'alignent promptement, ayant l'attention de ne pas se serrer.

447. — Dans tous les alignemens, le brigadier de l'aile opposée doit s'aligner, etc.

EXÉCUTION.

Le peloton aligné.

EXPLICATION : Au commandement FIXE, replacer, etc.

EXÉCUTION.

Répéter cet alignement sans explication, suivre la même méthode pour l'exécuter par la gauche.

Dans tous les alignemens, l'instructeur exige que

les cavaliers arrêtent assez à temps pour se porter à petits pas sur la ligne.

A cheval, les alignemens sont entrecoupés de marches en colonne pour calmer les chevaux; à pied, le même motif n'existant pas, on peut exécuter de suite tous les alignemens, ayant soin de commander souvent *repos*, surtout dans les dragons où le port d'armes est plus fatigant; mais par les temps froids il est bon de se rapprocher de la méthode suivie à cheval.

Une fois que les cavaliers connaissent l'alignement du peloton, l'instructeur, après le commandement *garde à vous*, commande *à droite* ou *à gauche alignement*, *fixe*: et, pour commencer le travail, il ne fait compter qu'après avoir aligné.

Ouvrir et serrer les rangs.

INDICATION: *Ouvrir les rangs.*

448. — EXPLICATION: Aux commandemens, *en arrière ouvrez vos rangs*, MARCHE, le premier rang reste immobile, le deuxième recule de douze pas..... Le serre-file recule de manière à se trouver à douze pas.... Le sous-instructeur se porte..... Par un *demi-tour à droite.*

EXÉCUTION.

EXPLICATION: Au commandement *à droite alignement*, les cavaliers du deuxième, etc.

EXÉCUTION.

EXPLICATION: Au commandement FIXE, etc.

EXÉCUTION.

Exiger que le sous-instructeur fasse rigoureusement ses demi-tours comme à la première leçon.

INDICATION : *Serrer les rangs.*

449. — EXPLICATION : Aux commandemens *serrez vos rangs*, MARCHE, le deuxième rang serre sur le premier à un pied de distance; chaque cavalier, etc.

Prévenir que les rangs se serrent toujours au pas accéléré, et que les cavaliers n'ont que six pas à faire.

EXÉCUTION.

EXPLICATION: Au commandement *à droite* ALIGNEMENT, les, etc.

Prévenir que l'alignement est pour les deux rangs.

EXÉCUTION.

EXPLICATION: Au commandement FIXE, etc.

EXÉCUTION.

Répéter ces deux mouvemens sans explication.

Faire reculer le peloton.

Donner un point de direction au guide.

INDICATION : *Faire reculer le peloton.*

450. — EXPLICATION : Aux commandemens *peloton en arrière, guide à droite,* MARCHE, tous les cavaliers reculent à la fois, marchant le pas en arrière, et se réglant du côté du guide.

EXÉCUTION.

Veiller à ce que les cavaliers reculent bien droit, sans se serrer ni se jeter les uns sur les autres, en observant la cadence du pas ordinaire, et en se réglant à cet égard sur le sous-instructeur placé devant le centre du peloton. Après quelques pas, arrêter aux commandemens *peloton halte, à droite alignement, fixe;* répéter ce mouvement sans explication avec le guide à gauche.

Marche directe en colonne par un.

188. — Quand on a un sous-instructeur instruit, on lui donne le commandement du deuxième rang ; dans le cas contraire, le même instructeur surveille les deux rangs, alors il fait porter le premier rang à trente pas en avant, comme au numéro 525, aux commandemens *premier rang en avant, guide à droite, marche; premier rang halte, à droite alignement, fixe;*

sans exiger de régularité dans cette marche directe. Les deux rangs ainsi disposés, l'instructeur se place à demi-distance de chacun d'eux, de manière à se faire bien entendre et à pouvoir surveiller.

Commander : *Cavaliers à droite — droite.*

On peut laisser le sous-instructeur et le serre-file sur le flanc de chaque rang ou en tête, comme on le jugera à propos ; dans ce dernier cas, c'est immédiatement après le commandement *cavaliers à droite — droite*, qu'ils vont se placer.

INDICATION : *Marche directe en colonne par un.*

188. — EXPLICATION : Aux commandemens *Colonne en avant, marche*, tous les cavaliers, etc.

Les cavaliers doivent avoir la tête directe, ne pas regarder les pieds de celui, etc.

Donner un point de direction aux cavaliers qui sont en tête de chaque colonne.

EXÉCUTION.

Après avoir marché quelque temps, on donne l'explication pour arrêter.

189. — Au commandement COLONNE, le cavalier qui est en tête marque, etc.

Au commandement HALTE, toute la colonne, etc.

En reprenant leurs distances, il faut que les cavaliers ne se serrent pas.

EXÉCUTION.

Pour remettre les cavaliers face en tête,

190. — EXPLICATION : Au commandement FRONT, chaque, etc.

Au commandement FIXE, replacer, etc.

Ajouter, la première fois, le principe général suivant:

191. — Quand on a fait cavaliers à droite, au commandement FRONT, on exécute un, etc.

Dans ce mouvement, si le sous-instructeur et le serre-file sont en tête des colonnes, après avoir fait front ils restent à l'aile des rangs, servant de base d'alignement, et ne vont reprendre leurs places de bataille qu'au commandement *fixe*.

Nota. Il est de convention de ne séparer l'explication du commandement *fixe*, du reste du détail, que dans les alignemens et dans les mouvemens d'ouvrir et serrer les rangs; dans l'école du peloton, c'est ordinairement après être revenu au centre du peloton, lui faisant face, que l'instructeur commande *fixe*.

Le détail et les observations terminées,

EXÉCUTION.

Répéter la marche directe au pas accéléré, sans explication, en faisant mettre de temps à autre l'arme sur l'épaule droite.

Suivre la même progression, la gauche en tête, en supprimant les explications; se remettre la droite en tête.

Changement de direction.

La colonne arrêtée,

INDICATION : *Changement de direction.*

192. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement *tournez à droite*, qui est DROITE, le premier cavalier, etc.

A la dernière partie du commandement *en avant*, qui est AVANT, le premier cavalier se porte, etc.

Le premier cavalier doit parcourir un arc de cercle de trois pas, par analogie avec ce qui se fait à cheval lorsqu'on est en colonne par un.

Porter la colonne en avant pour l'exécution : l'instructeur ne commande *en avant*, que lorsque le cavalier a tourné de manière à entamer une nouvelle direction perpendiculaire à l'ancienne.

Répéter ce changement de direction sans explication, l'exécuter au pas accéléré.

Arrêter la colonne, détailler le changement de

direction à gauche en faisant l'explication complète, ou en employant la formule suivante :

INDICATION : *Changement de direction.*

EXPLICATION : La colonne étant en marche au commandement *tournez à gauche en avant*, le mouvement s'exécute comme il est prescrit au commandement *tournez à droite en avant*, et par les moyens inverses.

EXÉCUTION.

Répéter ce mouvement sans explication ; l'exécuter au pas accéléré.

Exécuter les changemens de direction, la gauche en tête, sans explication.

Marche oblique individuelle.

Pour se conformer au paragraphe qui prescrit de décomposer la marche oblique, et d'employer pour son exécution les commandemens indiqués à la première leçon, l'instructeur, après avoir arrêté la colonne, fera les détails de la manière suivante :

INDICATION : *Marche oblique individuelle.*

Commander de suite, après l'indication, *cavaliers oblique à droite, droite.*

Le mouvement exécuté, s'assurer de l'exactitude des directions, et faire ensuite l'explication.

333. — Aux commandemens *cavaliers en avant*, MARCHE, les cavaliers marchent à un pas bien égal, chacun dans la direction qu'il a prise.

EXÉCUTION.

Pour faire reprendre la direction primitive,

24. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement *en avant*, qui est AVANT, chaque cavalier exécute un quart d'à-gauche et se porte droit devant lui.

EXÉCUTION.

Répéter ce mouvement sans explication, suivre exactement la même méthode pour exécuter l'oblique à gauche en le décomposant.

Ces mouvemens bien conçus, on fait obliquer, la colonne étant en marche.

La colonne arrêtée,

INDICATION: *Marche oblique individuelle.*

23. — EXPLICATION : La colonne étant en marche, aux commandemens *oblique à droite*, MARCHE, chaque cavalier exécute un quart d'à-droite, et il se porte droit devant lui.

EXÉCUTION.

Pour faire reprendre la direction primitive, faire

l'explication suivante, tout en continuant de marcher.

24. — A la dernière partie du commandement *en avant*, qui est AVANT, chaque cavalier exécute un quart d'à-gauche, et il se porte droit devant lui.

EXÉCUTION.

Répéter le même mouvement, au pas accéléré, sans explication.

Suivre la même méthode pour exécuter la marche oblique individuelle à gauche.

194. — Les mouvemens précédens s'exécutant bien en colonne par un, réunir le peloton et les faire exécuter par les deux rangs à la fois : on fait serrer les rangs aux commandemens *deuxième rang en avant guide à droite, marche*, et *deuxième rang halte, à droite alignement, fixe.*

Commander : *cavaliers à droite — droite.*

Le mouvement exécuté, veiller à ce que le sous-instructeur soit placé à un pas en avant de la tête de la colonne, et le serre-file à un pas sur le flanc du côté opposé au guide, à hauteur du centre.

195. — EXPLICATION : Dans la marche de flanc, les cavaliers du premier rang sont, etc.

Donner un point de direction au guide de la colonne ; commander ensuite : *colonne en avant, marche, guide à gauche.*

Ayant marché quelque temps, arrêter la colonne, commander *front*, après avoir prescrit au sous-instructeur de reprendre sa place à ce commandement.

Répéter cette marche au pas accéléré, sans explication.

Faire marcher la gauche en tête au pas ordinaire et au pas accéléré, sans explication, le détail n° 195 étant applicable à la colonne, ayant la droite ou la gauche en tête.

Se remettre la droite en tête.

196. — EXPLICATION : La colonne étant en marche, au commandement *tête de colonne à droite*, le sous-instructeur commande *tournez (à) droite, en avant;* dans les changemens de direction, le cavalier, placé du côté vers lequel la conversion s'exécute, tourne en décrivant un arc de cercle de cinq pas, et celui placé, etc.

Porter la colonne en avant.

EXÉCUTION.

Répéter le même mouvement sans explication, l'exécuter au pas accéléré.

Changer de direction à gauche au pas ordinaire et au pas accéléré, sans explication, l'ordonnance émettant un principe général au n° 196; répéter ces mouvemens la gauche en tête.

Se remettre la droite en tête.

197. — EXPLICATION : Dans la marche oblique, les cavaliers, placés du côté vers lequel on oblique, sont guides, et se conforment aux principes prescrits en colonne par un, ayant l'œil sur le guide de la colonne pour se maintenir à sa hauteur, en suivant une direction parallèle; les cavaliers du côté opposé réglent, etc.

Porter la colonne en avant.

EXÉCUTION.

Répéter ce mouvement sans explication, l'exécuter au pas accéléré.

Exécuter l'oblique à gauche au pas ordinaire et au pas accéléré, sans explication, l'ordonnance donnant le principe général au n° 197.

Répéter ces mouvemens, la gauche en tête.

182. — Chaque mouvement est exécuté d'abord au pas ordinaire et ensuite au pas accéléré. Après avoir correctement exécuté par la droite, il doit être répété par la gauche avec la même progression.

Lorsque le commandement n'indique point le pas, les mouvemens se font au pas ordinaire : quand, dans les leçons et à l'école du peloton, on veut les faire exécuter au pas accéléré, le commandement doit l'indiquer ; c'est le contraire à l'école d'escadron, où les mouvemens se font toujours au pas accéléré, sans que le commandement en soit fait ; on indique alors

le pas ordinaire, quand on veut qu'un mouvement s'exécute à ce pas.

Le peloton marchant par le flanc, le former en avant ou sur la droite en bataille.

198. — Faire d'abord exécuter le mouvement de pied ferme et en le décomposant ; l'ordonnance ne faisant point de détails spéciaux pour les mouvemens décomposés, on explique textuellement ainsi qu'elle l'indique ; après quoi on fait brièvement les observations nécessaires à la décomposition.

On évite de cette manière de surcharger la mémoire, d'altérer le texte, et de faire deux fois les mêmes détails.

INDICATION : *Le peloton marchant par le flanc, le former en avant en bataille.*

198. — EXPLICATION : Au commandement *en avant en bataille*, MARCHE, le premier cavalier du premier rang continue de marcher droit, etc.

Au commandement FIXE, replacer, etc.

Cette explication terminée, l'instructeur fait l'avertissement suivant :

La formation s'exécutera de pied ferme en la décomposant ; pour cela, la première file seule fera son mouvement aux commandemens prescrits ; la deuxième file

ne se mettra en mouvement que lorsque la première aura fait halte, et ainsi de suite ; chaque file ne commençant son mouvement que lorsque celle qui la précède l'a terminé.

EXÉCUTION.

L'instructeur commande *halte*, lorsque le premier cavalier a marché vingt pas ; le sous-instructeur qui s'arrête aussi à ce commandement, va immédiatement prendre sa place de bataille à un pas en avant du centre de la ligne de formation. Aussitôt après le commandement *halte*, l'instructeur commande l'alignement ; il se tient en arrière de la ligne de formation : dès que la dernière file est arrivée, il se porte du côté de l'alignement, le rectifie, et revenant au centre du peloton, lui faisant face, il commande *fixe*.

Le sous-instructeur, comme l'indiquent les planches, ne doit pas se porter sur le flanc de la troupe pour l'aligner ; il ne se place ainsi que dans les alignemens successifs.

Le mécanisme de cette formation compris, se remettre en colonne par le flanc, la droite en tête, et exécuter sans décomposer le mouvement *en avant en bataille*, ayant la précaution de prévenir les cavaliers qu'ils exécuteront tous ensemble aux commandemens prescrits.

Porter la colonne en avant.

EXÉCUTION.

Se remettre en colonne par le flanc, la droite en

tête, et répéter la même formation sans explication, au pas accéléré. Suivre exactement la même progression pour la formation en avant en bataille, la gauche en tête. L'instructeur veille, dans ces mouvemens, à ce que les cavaliers du premier rang se redressent vis-à-vis de la place qu'ils doivent occuper dans le peloton, de manière à arriver perpendiculairement sur la ligne, et à pouvoir sentir le coude de leur voisin du côté de l'alignement.

La formation sur la droite en bataille s'exécute aussi de pied ferme et en la décomposant.

La colonne étant par le flanc, la droite en tête, et de pied ferme,

INDICATION : *Le peloton marchant par le flanc, le former sur la droite en bataille.*

200. — EXPLICATION : Aux commandemens *sur la droite en bataille*, MARCHE, les deux premiers cavaliers tournent à droite et se portent, etc.

202. — Il faut que les cavaliers marchent bien droit jusqu'après leurs conversions, et qu'alors seulement le cavalier du deuxième etc.

Cette explication terminée, l'instructeur fait l'avertissement suivant :

La formation s'exécutera de pied ferme et en la décom-

posant ; pour cela, la première file seule fera son mouvement aux commandemens prescrits. La deuxième file ne se met en mouvement que lorsque la première a fait halte, et ainsi de suite ; chaque file ne commençant son mouvement que lorsque celle qui la précède l'a terminé.

EXÉCUTION.

L'instructeur et le sous-instructeur se conforment à ce qui est prescrit pour la formation *en avant en bataille.*

Le mécanisme de cette formation compris, se remettre en colonne par le flanc, la droite en tête, et porter la colonne en avant, exécuter sans décomposer le mouvement *sur la droite en bataille.*

Se remettre en colonne par le flanc, la droite en tête, et répéter la même formation sans explication, au pas accéléré.

Suivre exactement la même progression pour la formation *sur la gauche en bataille.*

Dans ces formations, l'instructeur veille à ce que chaque rang de deux tourne assez à temps pour que le cavalier du premier rang soit, après la conversion, exactement vis-à-vis la place qu'il doit occuper dans le peloton ; c'est ensuite, en se portant en avant, que le cavalier du deuxième rang qui se trouve trop en dedans, ralentit et oblique pour se placer derrière son chef de file.

Former le peloton à gauche sur un rang.

INDICATION : *Former le peloton à gauche sur un rang.*

203. — EXPLICATION : Aux commandemens *à gauche sur un rang*, MARCHE, les cavaliers du premier rang ne bougent pas, ceux, etc.

Au commandement HALTE, les cavaliers s'arrêtent.

Au commandement FRONT, ils font, etc.

Au commandement *à droite* ALIGNEMENT, les cavaliers du deuxième rang, etc.

Au commandement FIXE, replacer, etc.

Prévenir le sous-instructeur et le serre-file d'aller se placer, l'un à un pas en avant du centre de la totalité du rang, l'autre à un pas derrière.

EXÉCUTION.

Comme les cavaliers n'emboîtent jamais assez exactement, l'instructeur fait marquer le pas à la tête du deuxième rang, par une simple indication, quand il juge qu'elle a marché assez; et il commande *halte* lorsque le cavalier de droite du deuxième rang arrive à hauteur du cavalier de gauche du premier rang.

Former le peloton à droite sur deux rangs.

INDICATION : *Former le peloton à droite sur deux rangs.*

204. — EXPLICATION : Aux commandemens *à droite sur deux rangs*, MARCHE, les cavaliers du premier rang se portent en avant, etc.

Au commandement *à droite* ALIGNEMENT, les cavaliers, etc.

EXPLICATION : Au commandement FIXE, replacer, etc.

EXÉCUTION.

Pendant le mouvement, le sous-instructeur et le serre-file reprennent leurs places.

Répéter ces deux mouvemens sans explication, les exécuter au pas accéléré.

Maniement des armes.

182. — En réunissant les cavaliers pour l'école de peloton, l'instructeur les prévient d'accrocher la baguette après avoir accroché le sabre, afin de pouvoir la décrocher facilement ; c'est tout le contraire pour l'instruction à cheval et pour l'exercice du sabre.

Dans l'exécution du maniement des armes ; il faut s'attacher de plus en plus à l'ensemble et aussi à l'immobilité ; après que les mouvemens sont terminés, on doit veiller à ce que la main qui est sur le côté soit suffisamment rentrée dans le rang.

Pour le maniement des armes à rangs ouverts ou à rangs serrés, le sous-instructeur se place à six pas en

avant du centre du peloton, lui faisant face. Si le maniement des armes commençait à rangs serrés, c'est au commandement *pour le maniement des armes*, que ce sous-officier se porterait en avant. Dans cette position, si l'on décompose par temps et mouvemens, il fait toujours un mouvement d'avance, et il exécute avec la troupe si le maniement d'armes se fait par temps.

Quant au serre-file, lorsqu'on est à rangs ouverts, au commandement pour le maniement des armes, il se porte sur le flanc pour surveiller le deuxième rang; lorsqu'on est à rangs serrés, il se porte à six pas en arrière pour mieux voir l'ensemble du deuxième rang.

Ces deux sous-officiers reprennent leurs places de bataille: dans les dragons, lorsque le maniement d'armes est terminé, c'est-à-dire à l'avertissement de l'instructeur; dans les chasseurs et hussards, au commandement *accrochez la baguette*.

Pour faire mettre le sabre à la main, après avoir commandé *fusil à la grenadière* ou *accrochez le mousqueton*, l'instructeur fait l'observation suivante:

206. — Quand les cavaliers sont à rangs serrés; à la première partie, etc.

Pendant ce mouvement, le sous-instructeur se porte; etc.

Le mouvement terminé, etc.

EXÉCUTION.

Quand on a fait mettre le sabre à la main à rangs serrés, le deuxième rang ne décroche le sabre qu'après avoir fait six pas en arrière. Le sous-instructeur, après s'être porté trois pas en avant, ne fait pas face à la troupe, et, pour reprendre sa place, il fait six pas en arrière.

Quand on fait remettre le sabre à rangs serrés, le sous-instructeur se conforme à ce qui vient d'être dit; le deuxième rang exécute le premier temps de *remettez le sabre*, et recule ensuite.

Les dragons ne mettent pas l'arme sous le bras droit lorsqu'on est à rangs serrés.

ARTICLE 2.

Le peloton étant en bataille, rompre par quatre files à droite.

Le peloton formé, aligné et compté,

207. — INDICATION : *Le peloton étant en bataille, rompre par quatre files à droite.*

EXPLICATION : Au commandement *par quatre files à droite*, le sous-instructeur, etc.

Au commandement MARCHE, les n^os^ un du premier rang, qui, etc.

Les cavaliers du deuxième rang, etc.

Au commandement HALTE, les cavaliers, etc.

Dans cet ordre de colonne, tous les premiers rangs de quatre conservent, etc.

EXÉCUTION.

La colonne étant la droite en tête et arrêtée,

209. — EXPLICATION : Aux commandemens *par quatre files à gauche* MARCHE, HALTE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit, pour rompre par quatre files à droite et par les moyens inverses.

Prescrire au sous-instructeur de reprendre sa place au commandement *halte*.

EXÉCUTION.

Le mouvement terminé, commander *à droite alignement, fixe*.

Répéter ces mouvemens au pas accéléré, sans explication.

Les exécuter par la gauche, sans explication.

Marche directe en colonne par quatre.

Rompre par quatre files à droite.

INDICATION : *Marche directe en colonne par quatre.*

210. — EXPLICATION : Dans la marche en colonne par quatre, la droite en tête, ce sont les n^os quatre qui sont guides.

Le guide du premier rang de quatre, qui est, etc.

Le guide de chaque rang doit conserver, etc.

211. — Aux commandemens *colonne en avant*, MARCHE, tous les cavaliers partent ensemble. Au commandement *guide à gauche*, ils se règlent sur le guide.

Donner un point de direction au guide.

EXÉCUTION.

210. — Pendant qu'on est en marche, prévenir les guides des premiers rangs qu'ils doivent toujours observer leurs distances, afin de pouvoir se reformer en bataille par un mouvement général.

Après avoir marché quelque temps,

212. — EXPLICATION : Aux commandemens *colonne*, HALTE, tous les cavaliers arrêtent et ne bougent plus, quand même les distances seraient perdues.

Il ne faut pas omettre de faire ici une observation importante, c'est qu'au commandement *colonne*, le sous-instructeur et les premières files doivent conti-

nuer à faire le pas de deux pieds; ce n'est que dans la marche de flanc, qu'il est nécessaire de faire marquer le pas à la tête avant de commander *halte*.

S'assurer que les guides des premiers rangs sont à leurs distances et dans la direction.

EXÉCUTION.

Reporter la colonne en avant, au pas ordinaire, sans explication, faire passer au pas accéléré, puis au pas ordinaire, arrêter la colonne, se remettre en bataille, rompre par quatre files à gauche.

INDICATION : *Marche directe en colonne par quatre.*

210. — EXPLICATION : Dans la marche en colonne par quatre, la gauche en tête, ce sont les n^os^ un qui sont guides; on se conforme, du reste, à ce qui est prescrit ayant la droite en tête.

EXÉCUTION.

Suivre exactement la même progression que lorsque la droite était en tête, mais sans faire de nouvelle explication.

Changement de direction.

INDICATION : *Changement de direction.*

213. — EXPLICATION : La colonne étant en marche au commandement *tête de co-*

tonne à gauche, le sous-instructeur commande: *tournez à gauche, en avant.*

A la dernière partie du commandement *tournez à gauche*, qui est GAUCHE, le premier rang de quatre, etc.

A la dernière partie du commandement *en avant* qui est AVANT, le premier rang de quatre reprend, etc.

Le sous-instructeur fait le commandement *en avant*, lorsque la conversion du premier rang de quatre est presque terminée.

Il faut que tous les rangs de quatre marchent droit, sans se jeter du côté opposé à la conversion, et sans que, etc.

Porter la colonne en avant.

EXÉCUTION.

Veiller à ce que le pivot ne parcoure pas un arc de cercle de moins de cinq pas, à ce que l'aile marchante alonge le pas sans en perdre la cadence; faire comprendre que, plus l'arc de cercle décrit par le pivot est étendu, plus l'aile marchante a de facilité pour se remettre dans la nouvelle direction; exiger aussi que les cavaliers de chaque rang de quatre tournent successivement la tête du côté de l'aile marchante, pendant tout le temps que dure leur con-

version; observation que l'on néglige presque toujours, et sur laquelle il faut insister, car la régularité du mouvement en dépend; veiller enfin à ce que la direction que l'on prend soit bien perpendiculaire à celle que l'on quitte.

Répéter le mouvement sans explication, au pas accéléré.

Arrêter la colonne.

INDICATION : *Changement de direction.*

213. — EXPLICATION : Pour changer de direction à droite, le mouvement s'exécute suivant les mêmes, etc.

Porter la colonne en avant.

EXÉCUTION.

Répéter sans explication, au pas accéléré.

Arrêter la colonne, se remettre en bataille, et exécuter les mêmes changemens de direction, la gauche en tête, sans explication.

Marche oblique individuelle.

La colonne étant la droite en tête et arrêtée,

INDICATION : *Marche oblique individuelle.*

214. — EXPLICATION : La colonne étant en marche, aux commandemens *oblique à gauche*, MARCHE, chaque cavalier exécute un quart d'à-gauche; le cavalier de gauche du premier, etc.

Le cavalier de gauche de chacun des autres rang qui est le guide, etc.

EXÉCUTION.

Après avoir obliqué quelque temps,

EXPLICATION : A la dernière partie du commandement *en avant*, qui est AVANT, chaque cavalier exécute *un quart d'à-droite* en avançant, et tous, etc.

EXÉCUTION.

On peut, si on le juge à propos, dire que, dans la marche oblique, le guide est toujours du côté vers lequel on oblique, sans que l'indication en soit faite; et qu'après le commandement en avant, il revient également, sans indication, du côté où il était précédemment.

On peut, pour l'intelligence du mouvement, faire exécuter un quart d'à-gauche de pied ferme, pour faire concevoir aux cavaliers comment ils doivent être placés pendant la durée de la marche oblique; on les remet dans la direction primitive par un quart d'à-droite de pied ferme. Le mouvement bien conçu, on l'exécute en marchant comme le prescrit l'ordonnance.

Exécuter l'oblique à gauche sans explication, au pas accéléré; pour l'oblique à droite, arrêter la colonne, répéter le détail ou employer la formule consacrée.

EXÉCUTION.

Répéter l'oblique à droite sans explication, au pas accéléré.

Répéter les mêmes mouvemens la gauche en tête, sans explication.

Le peloton marchant en colonne par quatre, le former en avant ou sur la droite en bataille.

La colonne étant la droite en tête et arrêtée, on fait d'abord exécuter le mouvement de pied ferme et en le décomposant.

INDICATION : *Le peloton marchant en colonne par quatre, le former en avant en bataille.*

474. — EXPLICATION : Aux commandemens *en avant en bataille*, MARCHE, les quatre premières files continuent de marcher droit devant elles ; les autres rangs de quatre, etc.

Au commandement HALTE, les premières files s'arrêtent bien, etc.

Au commandement FIXE, replacer, etc.

Cette explication terminée, l'instructeur fait l'avertissement suivant :

La formation s'exécutera de pied ferme et en la décomposant ; pour cela, les quatre premières files seules feront leur mouvement aux commandemens prescrits. Les quatre files suivantes ne se mettent en mouvement que lorsque les premiers ont fait halte, et ainsi de suite.

EXÉCUTION.

L'instructeur commande *halte* lorsque les quatre premières files ont marché vingt pas ; le sous-instructeur, qui s'arrête aussi à ce commandement, va immédiatement prendre sa place de bataille, à un pas en avant du centre de la ligne de formation.

Aussitôt après le commandement *halte*, l'instructeur commande l'alignement, il se tient en arrière de la ligne de formation : dès que les quatre dernières files sont arrivées, il se porte du côté de l'alignement, le rectifie, et revenant au centre du peloton, lui faisant face, il commande *fixe*.

Le mécanisme de cette formation compris, se remettre en colonne par quatre, la droite en tête, et exécuter sans le décomposer le mouvement *en avant en bataille*, ayant la précaution de prévenir les cavaliers qu'ils exécuteront tous ensemble aux commandemens prescrits.

Porter la colonne en avant.

EXÉCUTION.

Se remettre en colonne par quatre, la droite en tête, et répéter sans explication et au pas accéléré, la formation *en avant en bataille*.

Suivre exactement la même progression pour la formation *en avant en bataille*, la gauche en tête.

Veiller à ce que chaque rang de quatre se redresse vis-à-vis de la place qu'il doit occuper, de manière à pouvoir arriver carrément sur la ligne de bataille, sans être forcé d'obliquer.

La formation sur la droite en bataille s'exécute aussi d'abord de pied ferme, en la décomposant.

INDICATION : *Le peloton marchant en colonne par quatre, le former sur la droite en bataille.*

478. — EXPLICATION : Aux commandemens *sur la droite en bataille*, MARCHE, les quatre premières files tournent à droite et se portent droit devant elles ; les autres rangs, etc.

Au commandement HALTE, les premières files arrêtent bien, etc.

Au commandement FIXE, replacer, etc.

Cette explication terminée, l'instructeur fait l'avertissement suivant :

La formation s'exécutera de pied ferme et en la décomposant ; pour cela, les quatre premières files seules feront leur mouvement aux commandemens prescrits ; les quatre files suivantes ne se mettent en mouvement que lorsque les premières ont fait halte, et ainsi de suite.

EXÉCUTION.

L'instructeur et le sous-instructeur se conforment à ce qui est prescrit pour la formation *en avant en bataille.*

Le mécanisme de cette formation compris, se remettre en colonne par quatre, la droite en tête, porter la colonne en avant et exécuter, sans décomposer, le mouvement *sur la droite en bataille*, comme l'indique l'ordonnance.

Se remettre en colonne par quatre, la droite en tête, et répéter la même formation sans explication, au pas accéléré.

Suivre exactement la même progression pour la formation *sur la gauche en bataille.*

Maniement des armes.

Faire retirer les gants, exécuter le maniement des armes comme dans l'article précédent, faire aussi l'inspection des armes.

Avant de passer aux feux à poudre, s'assurer que les cavaliers n'ont point oublié ce qu'ils ont à faire, comme premier et deuxième rang; à cet effet; pour mieux surveiller les positions, faire former à gauche sur un rang; le sous-instructeur se place à six pas en avant du centre du premier rang, lui faisant face, le serre-file à six pas en avant du centre du deuxième rang, lui faisant face. Exécuter les feux par temps et mouvemens, à la position du premier et du deuxième rang; les répéter de même par temps, se reformer à

droite sur deux rangs et répéter encore les feux par temps, chaque rang prenant sa position spéciale.

Des feux.

La progression à suivre pour l'exécution des feux à poudre, est analogue à celle employée pour les alignemens ; c'est-à-dire, qu'on fait d'abord tirer par file ; ensuite par deux, puis par quatre, et enfin par peloton.

Le peloton étant en bataille, faire retirer les gants, prévenir les cavaliers de charger véritablement, commander *charge en dix temps, chargez armes* ; la charge terminée, faire mettre l'*arme au bras*.

114. — EXPLICATION : Lorsqu'on exécute les feux, les cavaliers doivent observer, en mettant le chien au repos, si la fumée sort par la lumière, ce qui, etc.

Si le cavalier, croyant le coup parti, a mis une seconde, etc.

En mettant le chien au repos, il faut prendre garde de réarmer son mousqueton par trop de précipitation.

Porter la file droite en avant, lui faire faire feu, chaque cavalier prenant la position du rang auquel il appartient. Les cavaliers du deuxième rang doivent éviter de se fendre plus qu'il n'est prescrit, pour éviter de brûler la figure de leurs chefs de files ; les platines de leurs mousquetons doivent se trouver en

arrière de la ligne des cous des hommes du premier rang.

Lorsqu'une file a tiré, l'instructeur lui fait porter les armes, et la fait rentrer dans le peloton. On suit la même progression pour chaque file successivement.

On fait ensuite charger les armes de nouveau à tout le peloton à la fois, et on commande : *cavaliers, demi-tour à droite*, pour faire tirer par deux files et par le deuxième rang, suivant la méthode établie pour tirer par file, le peloton étant en face en tête. Ce feu terminé, on fait charger les armes à volonté, on commande : *cavaliers, demi-tour à droite*, et on exécute les feux par quatre, par le premier et par le deuxième rang. Les cavaliers se trouvant ainsi progressivement préparés aux feux par peloton, avant d'exécuter ces derniers à poudre, on les exécute à blanc ainsi qu'il suit.

220. — EXPLICATION : Au commandement *feux de peloton*, le sous-instructeur se porte, etc.

(*Chasseurs et Hussards*), si les cavaliers ont la baguette, etc.

EXÉCUTION.

Au commandement *commencez le feu*, le sous-instructeur commande *peloton, apprêtez armes, joue, feu*, etc.

Ces mouvemens s'exécutent comme à *l'école du cavalier à pied*.

221. — Les armes étant portées, le sous-instructeur fait aussitôt recommencer le feu par les mêmes commandemens, et le feu continue jusqu'au commandement *cessez le feu* (ou jusqu'à la sonnerie).

A ce commandement (ou à la sonnerie), les cavaliers achèvent, etc.

224. — Les cavaliers se placent exactement à leurs créneaux, et reprennent ensemble leurs chefs de file en portant les armes; le sous-instructeur ne doit mettre entre les commandemens *joue* et *feu*, que l'intervalle nécessaire pour laisser aux cavaliers le temps de bien ajuster.

Les cavaliers doivent conserver le plus grand calme pendant les feux, sans que cela fasse rien perdre de la vivacité dans l'exécution; les hommes du premier rang doivent conserver le talon gauche en place, afin que l'alignement ne soit pas dérangé.

Ces explications données, passer à l'exécution, prescrivant au sous-instructeur, après avoir fait mettre *en joue*, de faire redresser les armes, de faire

mettre de nouveau *en joue*, de faire *redresser* et *porter les armes*; ces mouvemens exécutés avec calme et ensemble, faire tirer et exécuter ensuite *la charge à volonté*, continuant les feux jusqu'à la sonnerie ou jusqu'au commandement pour les cesser.

Il reste bien compris que les détails ci-dessus ne se font que les premières fois, on se contente ensuite de rappeler les principes perdus de vue.

Lorsque l'instructeur veut faire porter les armes sans les faire charger, il prévient le sous-instructeur de commander *portez* (vos) *armes* après avoir commandé *en joue* et *feu*, et lui-même fait faire la sonnerie ou fait son indication *cessez le feu*, immédiatement après qu'on a tiré.

Les armes portées et le feu cessé, si l'instructeur veut faire exécuter le feu par le deuxième rang,

222. — EXPLICATION : Au commandement *feux en arrière*, le serre-file passe vivement par l'une des ailes du peloton, etc.

(*Chasseurs et Hussards*), si les cavaliers ont la baguette au crochet, ils la décrochent.

EXÉCUTION.

Aux commandemens *cavaliers*, *demi-tour à droite*, les cavaliers exécutent le demi-tour.

EXÉCUTION.

Ce n'est qu'après le demi-tour que le premier rang est devenu deuxième ; l'ordonnance aurait dû le prévoir en faisant le détail du premier commandement.

Aux commandemens *feux de peloton, commencez le feu*, le mouvement s'exécute comme il est prescrit, le peloton étant face en tête, le deuxième rang prenant la position indiquée pour le premier, et le premier rang celle prescrite pour le deuxième ; le feu cesse au commandement *cessez le feu* (ou à la sonnerie).

EXÉCUTION.

Les armes portées et le feu cessé,

223. — EXPLICATION : Aux commandemens *cavaliers, demi-tour à droite*, le sous-instructeur et le serre-file reprennent leurs places.

EXÉCUTION.

Les sous-officiers et les cavaliers étant bien confirmés dans ce qu'ils ont à faire pour l'exécution des feux, on fait tirer à poudre ; pour cela, on fait charger véritablement et on suit la progression indiquée pour les feux à blanc.

Les feux terminés, l'instructeur passe l'inspection des armes ; pour cela, il fait ouvrir les rangs, fait *reposer sur les armes*, et commande : *pour le maniement*

des armes, baguette (dans le) canon; il passe devant les hommes, et lorsqu'il trouve une arme chargée, il la fait porter au cavalier, le fait sortir du rang, lui prescrivant d'épingler et d'amorcer, si cela est nécessaire, et de faire feu. On tient la main à ce qu'aucune arme chargée ne rentre au quartier.

Dans les chasseurs et hussards, l'instructeur commande *accrochez la baguette*, ensuite il fait reprendre les gants, fait porter les armes, serrer les rangs, et terminer le travail, s'il le juge à propos.

Exercice du sabre et de la lance.

Pour l'exercice du sabre des chasseurs et hussards, l'instructeur prescrit d'accrocher le sabre par-dessus la baguette; après avoir fait ouvrir les rangs, il fait reposer sur les armes et mettre le mousqueton au crochet. (Dans les dragons on met le fusil à la grenadière), on commande ensuite *sabre* (à la) *main*, et on donne l'explication suivante :

225. — A la dernière partie du commandement *par la gauche, ouvrez les files*, qui est OUVREZ LES FILES, tous les cavaliers excepté la file de droite, saisissant le fourreau du sabre avec la main gauche, la pointe en avant, font *cavaliers à gauche*.

EXÉCUTION.

Au commandement MARCHE, tous les cavaliers partent ensemble, et se etc.

Ajouter après le détail,

Chaque cavalier, après avoir fait front, repose le fourreau du sabre à terre.

Prescrire au sous-instructeur de rectifier l'alignement du deuxième rang; veiller pendant le mouvement à ce que les cavaliers arrêtent un temps, en joignant les talons avant de faire front; à ce qu'ils prennent l'intervalle nécessaire, et à ce que ceux du deuxième rang soient exactement derrière leurs chefs de file.

Le détail et les observations terminées,

EXÉCUTION.

Après avoir commandé *marche*, l'instructeur se porte à la droite du premier rang, pour commander l'alignement au moment où le troisième cavalier de droite a fait front.

Avant de passer à l'exercice du sabre, il est bon de confirmer les cavaliers dans les mouvemens d'ouvrir et de serrer les files.

Les files ouvertes,

226. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement *à droite serrez les files*, qui est SERREZ LES FILES, tous les cavaliers, saisissant le fourreau du sabre, la pointe en avant, font *cavaliers à droite*, excepté etc.

EXÉCUTION.

Au commandement MARCHE, ils partent ensemble, chacun fait successivement front par un à-gauche quand il joint le cavalier qui le précédait, et repose le fourreau du sabre à terre.

EXÉCUTION.

L'instructeur veille à ce que les cavaliers joignent les talons avant de faire front, s'arrêtent assez près de leurs voisins de droite, afin de ne pas être obligés d'appuyer pour chercher le coude après avoir fait front, et à ce que les cavaliers du deuxième rang arrêtent et fassent front en même temps que leurs chefs de file.

Habituellement on fait serrer les rangs dès qu'ils sont formés; on peut cependant s'en dispenser quand il s'agit comme ici, de répéter le mouvement, d'ouvrir les files aussitôt après les avoir serrées.

Exécuter sans explication les mouvemens précédens, suivre la même marche pour ceux *par la droite ouvrez les files* et *à gauche serrez les files*, en les expliquant intégralement ou en employant la formule habituelle, les répéter sans explication.

Les files étant ouvertes, l'instructeur fait exécuter l'exercice du sabre par temps et mouvemens avec indication, et par temps sans indication. Pour cette instruction ainsi que pour l'exercice de la lance, on peut placer le sous-instructeur vis-à-vis le centre de la première section et le serre-file vis-à-vis le centre de

la deuxième, pour se conformer à ce qui se fait à cheval.

L'exercice du sabre terminé et les files étant serrées,

L'instructeur fait remettre le sabre, décrocher le mousqueton ou replacer le fusil, porter les armes, serrer les rangs, et aligner.

Pour l'exercice de la lance, on suit absolument la même marche, à l'exception de la différence d'intervalle et de ce qui concerne le mousqueton ou le fusil et le fourreau du sabre.

Quand, dans les lanciers, on veut commencer par faire l'exercice du sabre, si l'on n'adopte pas le mouvement de *lances à terre*, il faut d'abord débarrasser les lanciers de ces armes comme on l'entend, et se conformer ensuite à ce qui est prescrit pour les chasseurs et hussards; dans presque tous les régimens où l'on reconnaît le mouvement de *lances à terre*, on fait ouvrir les files comme lanciers, après quoi on commande *reposez-vous (sur vos) lances, lances (à) terre;* on fait ensuite mettre le sabre à la main: l'exercice du sabre terminé, on fait relever les lances, et on passe à l'exercice de la lance, ou bien on fait serrer les files.

Les files s'ouvrent et se serrent d'abord au pas ordinaire, puis au pas accéléré.

ARTICLE 3.

Marche du peloton en bataille.

Le peloton formé, aligné et compté,

509. — EXPLICATION : Aux commandemens *ouvrez les files à gauche*, MARCHE, tous les cavaliers, à l'exception de la file de droite, appuient à gauche ; le deuxième cavalier arrête aussitôt qu'il a gagné un pas entre lui et le cavalier de droite.

Chacun des autres cavaliers exécute successivement le même mouvement, se réglant toujours, pour l'intervalle, sur le cavalier qui est à sa droite.

Les cavaliers du deuxième rang suivent leurs chefs de file, et se maintiennent à leurs distances.

EXÉCUTION.

L'instructeur commande l'alignement au moment où le deuxième cavalier de droite est à son intervalle.

INDICATION : *Marche du peloton en bataille.*

507. — EXPLICATION : Le point le plus important dans la marche directe étant de se

maintenir carrément, il est indispensable etc.

Le guide doit toujours marcher à un pas franc et soutenu.

Si les cavaliers sont en avant ou en arrière de l'alignement, trop rapprochés ou trop etc.

508. — Le brigadier de l'aile opposée au guide n'est pas astreint à etc.

227. — Aux commandemens *peloton en avant, guide à droite*, MARCHE, les cavaliers, partant tous ensemble, règlent leur pas sur celui du sous-instructeur qui marche devant le front du peloton.

510. — Les cavaliers n'ayant pas le contact des coudes, doivent jeter de temps en temps un coup-d'œil du côté du guide.

Donner un point de direction au guide, revenir en avant du centre du peloton, lui faisant face, pour faire les commandemens voulus.

EXÉCUTION.

Pendant la marche, l'instructeur se porte tantôt sur le flanc du côté du guide, tantôt derrière.

Arrêter le peloton et commander l'alignement du côté du guide.

512. — EXPLICATION : Aux commandemens *serrez les files à droite*, MARCHE, tous les cavaliers, à l'exception de la file de droite, appuient à droite et resserrent successivement leur intervalle de ce côté, en commençant par le deuxième cavalier.

EXÉCUTION.

Commander *à droite alignement* et *fixe*.

Contre-marche.

INDICATION : *Contre-marche.*

230. — EXPLICATION : Au commandement *contre-marche par l'aile droite*, le serre-file se porte, etc.

EXÉCUTION.

Aux commandemens *cavaliers à droite*, DROITE, les cavaliers font un à-droite, le sous-instructeur, etc.

EXÉCUTION.

Aux commandemens *par file à droite*, MARCHE, les cavaliers partent ensemble, la première file tourne de suite etc.

Au commandement FIXE, le sous-instructeur et etc.

EXÉCUTION.

Quand la tête de colonne arrive à hauteur du guide placé sur la nouvelle ligne, l'instructeur fait marquer le pas à la tête de la colonne par une simple indication : lorsque tous les cavaliers sont dans la direction et à leurs distances, il fait les commandemens *halte*, *front*, *à droite alignement*.

L'alignement rectifié, il revient au centre du peloton, lui faisant face, pour faire le commandement *fixe*.

L'instructeur veille à ce que les cavaliers conversent bien ensemble sur le point où les premiers ont tourné, et se placent sur une ligne parallèle à l'ancienne formation.

Dans la *contre-marche*, l'instructeur se place tantôt vis-à-vis de l'aile par laquelle se fait le mouvement, tantôt en avant du nouveau front pour juger de l'exécution.

Répéter toute cette série de mouvemens, sans explication, au pas accéléré.

Faire ensuite *ouvrir les files à droite*, *marcher avec le guide à gauche*; *arrêter*, *serrer les files à gauche*, et exécuter *la contre-marche par l'aile gauche*, en répétant les explications complètes ou en employant la formule.

Ces mouvemens exécutés au pas ordinaire, les répéter au pas accéléré sans détail.

INDICATION : *Marche du peloton en bataille.*

507. — EXPLICATION : Pour se maintenir alignés, les cavaliers doivent sentir légèrement le coude de leur voisin du côté du guide, conserver l'aisance des files et marcher un pas bien égal.

Dans tous les instans de la marche, les cavaliers doivent céder etc.

Lorsque le guide se sent jeter hors de sa direction..... jettent un coup-d'œil sur le guide, et se redressent aussitôt qu'ils ont repris l'aisance nécessaire.

227. — Aux commandemens *peloton en avant, guide à droite*, MARCHE, les cavaliers, partant tous ensemble, règlent leur pas sur celui du sous-instructeur qui marche devant le front du peloton.

513. — Ils marchent droit devant eux, sentent légèrement le coude du côté du guide, et conservent l'aisance dans le rang.

EXÉCUTION.

A l'extrémité du terrain, arrêter le peloton, exécuter la contre-marche par l'aile droite. Répéter la même marche directe, sans explication, au pas accéléré.

228. — Pendant ces marches en bataille, l'instructeur fait *marquer le pas*, *changer le pas*, *passer du pas ordinaire au pas accéléré, et du pas accéléré au pas ordinaire*.

L'explication de la marche directe avec le guide à droite, s'applique également à cette même marche exécutée avec le guide à gauche ; il est inutile alors de répéter le détail.

Faire marcher avec le guide à gauche, exécuter la contre-marche par l'aile gauche, sans explication, d'abord au pas ordinaire, ensuite au pas accéléré.

Le peloton étant en bataille à l'extrémité du terrain,

228,514. — EXPLICATION : Le peloton étant en marche, aux commandemens *ouvrez les files à gauche*, MARCHE, tous les cavaliers, à l'exception de la file de droite, font un quart d'à-gauche toujours en avançant et conservant leur alignement ; lorsqu'ils se trouvent à un pas (1/3 de mètre) de leur voisin de droite, ils se redressent et se portent droit devant eux.

Porter le peloton en avant avec le guide à droite,

EXÉCUTION.

Après avoir marché quelque temps, à-peu-près la moitié de la longueur du terrain, arrêter le peloton.

515. — EXPLICATION : Le peloton étant en marche, aux commandemens *serrez les*

files à droite, MARCHE, le mouvement s'exécute suivant les mêmes principes que pour *ouvrir les files à gauche*, et par les moyens inversés.

Porter le peloton en avant avec le guide à droite,

EXÉCUTION.

A l'extrémité du terrain, arrêter le peloton, exécuter la contre-marche par l'aile droite ; répéter sans explication, au pas accéléré, les mouvemens d'ouvrir les files à gauche et de les serrer à droite.

Suivre exactement la même progression, pour faire ouvrir les files à droite et les faire serrer à gauche, le peloton étant en marche, en donnant les explications nécessaires.

On fait toujours ouvrir les files du côté opposé au guide, et on les fait toujours serrer du côté du guide.

228. — Ces mouvemens compris, faire commettre des fautes pour apprendre à les réparer.

Le peloton étant de pied ferme,

547. — EXPLICATION : Les fautes ne doivent être réparées ni trop vivement ni avec force, pour ne pas en causer de nouvelles.

507. — Si les cavaliers sont en avant ou en arrière de l'alignement, trop rapprochés ou trop écartés de leur voisin du côté du guide, ils s'en éloignent ou s'en rappro-

chent avec modération en gagnant du terrain en avant.

Porter le peloton en avant,

Faire exécuter les fautes avec le guide à droite au pas ordinaire et au pas accéléré ; puis avec le guide à gauche.

518.—Faire porter les files d'encadrement en avant, aux commandemens *files d'encadrement en avant, guide à droite ; marche ;* les arrêter à vingt pas en avant, aux commandemens *files d'encadrement halte, à droite alignement, fixe.*

Le sous-instructeur marche avec les files d'encadrement.

Donner un point de direction à la file de droite, le faire connaître au cavalier de droite du peloton, et faire les recommandations suivantes :

518.— La file d'encadrement du côté opposé au guide, doit conserver exactement son intervalle et marcher bien alignée ; le cavalier, placé à l'aile du peloton du côté du guide, doit marcher de manière à pouvoir se reporter à la hauteur de ce guide, quand on fait rentrer le peloton dans les files d'encadrement.

Porter les files d'encadrement et le peloton en avant, aux commandemens *peloton en avant, guide à droite, marche.*

Après avoir marché suffisamment, arrêter le pe-

loton et les files d'encadrement, aux commandemens *peloton halte, à droite alignement, fixe.*

Pour faire rentrer le peloton dans les files d'encadrement, donner l'explication suivante :

518. — Les cavaliers doivent rentrer avec calme et ensemble dans les files d'encadrement, sans les dépasser, ni se jeter sur celle qui était guide pendant la marche.

Dire ensuite *les files d'encadrement ne bougeront pas*; on répète cette indication toutes les fois que le peloton doit rentrer dans les files d'encadrement.

Pour l'exécution, commander *peloton en avant, guide à droite, marche*, et à un pas des files d'encadrement, *peloton halte, à droite alignement, fixe.*

Exécuter la contre-marche et répéter les mêmes mouvemens, sans explication, au pas accéléré ; les exécuter de même par la gauche.

Des Conversions.

On suit pour les conversions la même progression qu'à cheval, c'est-à-dire que l'on commence par donner les principes généraux de conversion, les cavaliers étant à rangs serrés.

INDICATION : *Des conversions.*

523. — EXPLICATION : On distingue deux sortes de conversions, *la conversion à pivot fixe* et *la conversion à pivot mouvant.*

La conversion est toujours à pivot fixe, excepté dans le cas où l'on commande *tournez à droite* ou *à gauche*.

Dans toute espèce de conversion, le conducteur de l'aile etc.

Chaque cavalier du premier rang..... il est nécessaire que chaque cavalier ralentisse son pas en proportion etc.

Pendant toute la durée de la conversion, les cavaliers doivent..... ils doivent aussi sentir légèrement le coude du côté du pivot, afin de rester liés de ..... et résister à celle qui vient de l'aile marchante.

Lorsque les cavaliers sont ouverts, ils doivent..... et gagnant plus de terrain en avant que sur le côté. Dans ce cas ils donnent etc.

Lorsque les cavaliers sont serrés..... à l'instant où ils ne sentent plus que légèrement le coude du côté du pivot.

233. — Dans toutes les conversions, les cavaliers ont l'attention de ne pas trop tourner la tête, de conserver les épaules, etc.

Conversion à pivot fixe.

INDICATION : *Conversion à pivot fixe.*

232. — EXPLICATION : Dans les conversions à pivot fixe, le cavalier placé au pivot tourne sur lui-même en marquant le pas.

524. — Il doit tourner légèrement la tête vers l'aile marchante, afin de conformer son mouvement au sien et de rester toujours aligné avec le conducteur de cette aile.

Porter le premier rang en avant aux commandemens *premier rang en avant*, *guide à droite*, *marche*; et lorsqu'il se trouve entre les deux rangs une distance double de leur front, commander : *premier rang halte*, *à droite alignement*, *fixe*.

Indiquer au sous-instructeur de se placer, au commandement *halte*, derrière le premier rang avec lequel il s'est porté en avant.

Pour donner les explications et surveiller l'exécution, l'instructeur se place comme dans la marche circulaire à l'école du cavalier à cheval, et assez loin pour ne pas gêner la conversion.

525. — EXPLICATION : Aux commandemens *peloton en cercle à droite*, MARCHE, les cavaliers se mettent en mouvement, tournant la tête du côté de l'aile marchante; le sous-officier qui conduit cette aile marche au pas ordinaire, mesurant..... le pivot

tourne sur lui-même en marquant le pas, se réglant ainsi etc.

EXÉCUTION.

Lorsque les cavaliers ont fait un tour ou deux,

526. — EXPLICATION : Aux commandemens *peloton*, HALTE, les cavaliers arrêtent.

Au commandement A GAUCHE ALIGNEMENT, ils s'alignent du côté indiqué.

Au commandement FIXE, replacer la tête directe.

EXÉCUTION.

Converser à gauche, sans explication ; répéter ces deux conversions, au pas accéléré, sans explication.

Dans les conversions par rang, aux commandemens *halte*, *à droite* ou *à gauche alignement*, le sous-instructeur aligne le premier rang, le serre-file aligne le deuxième ; l'alignement rectifié, ils tournent la tête du côté de l'instructeur, qui fait le commandement *fixe*.

523. — Lorsqu'après une conversion à pivot fixe on arrête le peloton, l'alignement est toujours commandé du côté de l'aile marchante ; mais comme le pivot ne doit jamais bouger de place, l'aile marchante doit arriver à sa hauteur.

524. — EXPLICATION : Lorsqu'on est en marche aux commandemens *peloton en*

cercle à droite, MARCHE, le pivot marque le pas, et l'aile marchante exécute son mouvement au même pas qu'avant la conversion.

Porter les deux rangs en avant aux commandemens *peloton en avant, guide à droite, marche*; les mettre en cercle aux commandemens *peloton en cercle à droite, marche.*

Arrêter les rangs.

523. — EXPLICATION : Dans toute espèce de conversion, les cavaliers doivent cesser de converser, et reprendre la marche directe à la dernière partie du commandement *en avant*, à quelque point que l'on soit de la conversion.

527. — Les rangs conversant à droite, à la première partie du commandement *en avant*, qui est EN, le pivot se prépare à reprendre le pas auquel il marchait précédemment.

A la deuxième partie du même commandement qui est AVANT, tous les cavaliers se redressent, et les deux ailes se portent en avant, au même pas, se conformant aux principes de la marche directe.

Au commandement GUIDE A GAUCHE, les cavaliers se règlent du côté indiqué.

Remettre les cavaliers en cercle,

EXÉCUTION.

La conversion à pivot fixe est commandée du côté du guide, à moins de nécessité contraire.

Lorsqu'après une conversion à pivot fixe on porte le peloton en avant, le guide est commandé sur l'aile marchante immédiatement après le commandement *en avant*, à moins de nécessité contraire.

Lorsque l'instructeur reporte les rangs en avant, il doit s'arranger de manière à se trouver du côté du guide.

Les rangs marchant avec le guide à gauche, les mettre en cercle à gauche et les porter en avant avec le guide à droite, sans explication ; répéter ces mouvemens au pas accéléré.

Les rangs étant arrêtés,

529. — EXPLICATION : Les cavaliers conversant en cercle à droite aux commandemens *peloton en cercle à gauche*, MARCHE, l'aile gauche marque le pas et devient pivot ; l'aile droite prenant le pas auquel marchait l'aile gauche, se porte en avant, et décrit un cercle proportionné à l'étendue du front ; tous les autres cavaliers se re-

dressent et se dirigent de manière à parcourir de nouveaux cercles en sens inverse.

Mettre les rangs en cercle à droite,

EXÉCUTION.

Arrêter, expliquer le mouvement contraire, remettre le peloton en cercle à gauche ;

EXÉCUTION.

Répéter ces mouvemens au pas accéléré.

Les cavaliers conversant régulièrement, faire l'observation :

529. — Il faut que les conducteurs des ailes marchantes règlent leur pas de manière à arriver, etc.

Les cavaliers étant suffisamment exercés aux conversions par rang, au pas ordinaire et au pas accéléré, on fait serrer les rangs pour exécuter les conversions par peloton. L'instructeur commande : *deuxième rang en avant, guide à droite, marche ;* et à un pied de distance du premier rang, *deuxième rang halte, à droite alignement, fixe.*

Le sous-instructeur reprend sa place de bataille au moment où le deuxième rang se met en mouvement.

530. — EXPLICATION : Aux commandemens *peloton en cercle à droite,* MARCHE, les cavaliers du premier rang exécutent leur mouvement comme il est prescrit pour les

conversions par rang ; les cavaliers du deuxième rang tournent la tête et appuient du côté de l'aile marchante, afin que chacun d'eux puisse être dans la direction et à un pied de distance de son chef de file.

EXÉCUTION.

Pour arrêter, l'instructeur commande *peloton, halte, à gauche alignement, fixe*, ce qui s'exécute comme pour la conversion par rang.

Exécuter la conversion à gauche avec explication : répéter ces deux conversions au pas accéléré, sans explication.

Porter le peloton en avant avec le guide à droite, le mettre en cercle à droite ; pour faire reprendre la marche directe, commander *en avant guide à gauche*, ce qui s'exécute comme dans les conversions par rang.

Le peloton marchant avec le guide à gauche, le mettre en cercle à gauche ; reprendre la marche directe en indiquant le guide à droite, et répéter ces mouvemens au pas accéléré.

Arrêter le peloton et expliquer le changement de conversion sans arrêter.

533. — EXPLICATION : Le peloton conversant en cercle à droite, aux commandemens *peloton en cercle à gauche*, MARCHE, les cavaliers du premier rang se conforment à

ce qui est prescrit pour les conversions par rang. Ceux du deuxième rang appuient du côté de l'aile marchante, pour être placés dans la direction de leurs chefs de file, comme il est prescrit dans les conversions à pivot fixe.

Mettre le peloton en cercle à droite,

EXÉCUTION.

Arrêter, expliquer le mouvement contraire, remettre le peloton en cercle à gauche ;

EXÉCUTION.

Répéter ces mouvemens au pas accéléré.

534. — Pour habituer à réparer les fautes, on fait quelquefois appuyer le pivot sur son rang afin que les cavaliers, se sentant pressés, apprennent à gagner du terrain vers l'aile marchante; on fait ensuite porter le pivot du côté opposé à l'aile marchante, ce qui oblige les cavaliers à se rapprocher de lui. Faire commettre ces fautes en conversant au pas ordinaire et au pas accéléré.

On peut, pour faire commettre les fautes, se dispenser de séparer les rangs, et les exécuter de suite, le peloton réuni ; il faut se garder d'abuser de cette instruction.

535. — EXPLICATION : Aux commandemens *peloton à droite*, MARCHE, HALTE, le mouvement s'exécute suivant les principes de *la conversion à pivot fixe.*

EXÉCUTION.

Commander ensuite *à gauche alignement, fixe.* Faire exécuter le même mouvement à gauche, répéter ces deux mouvemens au pas accéléré.

536. — EXPLICATION : Aux commandemens *peloton demi-tour à droite*, MARCHE, le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits pour faire un à-droite ; le peloton parcourant etc.

EXÉCUTION.

Commander *à gauche alignement, fixe.*

Faire exécuter le même mouvement à gauche. Répéter ces deux mouvemens au pas accéléré.

537. — EXPLICATION : Aux commandemens *peloton demi-à-droite*, MARCHE, HALTE, le mouvement s'exécute suivant les principes des *conversions à pivot fixe.*

EXÉCUTION.

Commander *à gauche alignement, fixe.*

Faire exécuter le même mouvement à gauche. Répéter ces deux mouvemens au pas accéléré.

538. — Dans tous ces mouvemens, l'instructeur arrête un peu avant que le peloton arrive dans la direction prescrite, et, avant de commander l'alignement, il fait avancer le cavalier de l'aile mar-

chante à hauteur du pivot, afin que les cavaliers n'aient pas à reculer pour s'aligner.

539. — EXPLICATION : Le peloton étant en marche, aux commandemens *peloton à droite ou à gauche, demi-tour à droite ou à gauche, demi-à-droite ou demi-à-gauche*, MARCHE, l'aile qui doit converser tourne au pas auquel la troupe marchait précédemment, l'aile qui devient pivot marque le pas.

A la première partie du commandement *en avant*, qui est EN, le pivot se prépare à reprendre le pas auquel le peloton marchait précédemment.

A la deuxième partie du même commandement, qui est AVANT, les deux ailes se portent en avant ensemble et au même pas.

Porter le peloton en avant et répéter en marchant, et avec la même progression, les trois mouvemens qu'on a exécutés de pied ferme.

Conversion à pivot mouvant.

Le peloton étant de pied ferme,

INDICATION : *Conversion à pivot mouvant.*

540. — EXPLICATION : *La conversion à pivot mouvant* s'emploie, etc.

Dans cette conversion, le pivot mouvant a pour objet de dégager etc.

232. — Dans les conversions à pivot mouvant, le pivot décrit son arc de cercle en faisant le pas de six pouces.

Le cavalier, placé à l'aile marchante, tourne en alongeant le pas autant que possible. Les autres cavaliers font le pas d'une longueur proportionnée à la place etc.

Ces principes généraux donnés, faire ainsi le détail :

541. — Le peloton étant en marche et supposé tête de colonne, au commandement *tête de colonne à gauche*, le sous-instructeur commande *tournez à gauche, en avant.*

A la première partie du commandement *tournez à gauche* qui est TOURNEZ, le pivot se prépare à faire le pas de six pouces, et l'aile marchante à alonger le pas.

A la deuxième partie du même commandement, qui est GAUCHE, le peloton

tourne à gauche, le pivot faisant le pas de six pouces en décrivant un arc de cercle de cinq pas (dix pieds) ; l'aile marchante alonge le pas et se règle ; etc.

A la première partie du commandement *en avant*, qui est EN, le pivot et l'aile marchante se préparent à reprendre le pas auquel ils marchaient précédemment.

A la deuxième partie du même commandement, qui est AVANT, tous les cavaliers se redressent, le pivot et l'aile marchante reprennent la marche directe et le pas auquel on marchait avant de converser.

Dans la conversion à pivot mouvant, l'arc de cercle décrit par le pivot étant de cinq pas, et le pas considéré comme mesure étant de deux pieds, c'est vingt pas de six pouces que les pivots ont à faire pendant le changement de direction.

Porter le peloton en avant.

EXÉCUTION.

Répéter sans explication le même changement de direction, au pas accéléré.

Suivre la même progression pour les changemens de direction à droite.

Après la conversion à pivot mouvant, le guide ne change pas, et si elle s'exécute du côté opposé au guide, le pivot en tient lieu pendant la durée de la

conversion. L'instructeur veille à ce que ce dernier décrive bien l'arc de cercle voulu, il s'attache à lui faire comprendre que plus il parcourt de terrain dans la conversion, et plus l'aile marchante a de facilité pour achever son changement de direction.

Marche oblique individuelle.

INDICATION : *Marche oblique individuelle.*

234. — EXPLICATION : Le peloton étant en marche, aux commandemens *oblique à droite*, MARCHE, chaque cavalier fait un quart d'à-droite et se porte droit..... et dans la direction du cavalier placé à côté de leur chef de file habituel.

Porter le peloton en avant,

EXÉCUTION.

Pour faire reprendre la direction primitive,

214. — EXPLICATION : A la dernière partie du commandement *en avant*, qui est AVANT, chaque cavalier exécute un quart d'à-gauche en avançant, et tous se portent droit devant eux, en se conformant aux principes de la marche directe.

EXÉCUTION.

Répéter sans explication le même mouvement, au pas accéléré.

Faire ensuite de pied ferme l'explication par la formule, pour obliquer à gauche et reprendre la direction primitive.

Exécuter ce mouvement en marchant au pas ordinaire et au pas accéléré.

On peut, pour ces mouvemens, faire l'observation du n° 543.

Dans la marche oblique, le guide est toujours du côté vers lequel on oblique sans que l'indication en soit faite, et après le commandement *en avant*, le guide revient également, sans indication, du côté où il était précédemment.

Le peloton étant en bataille, rompre par quatre files à droite et porter la colonne en avant après la conversion.

INDICATION: *Le peloton étant en bataille, rompre par quatre files à droite et porter la colonne en avant après la conversion.*

335. — EXPLICATION : Aux commandemens *par quatre files à droite*; MARCHE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit

pour rompre par quatre files à droite de pied ferme.

A la dernière partie du commandement *en avant*, qui est AVANT, les cavaliers se portent en avant, se conformant aux principes de la marche directe par quatre.

EXÉCUTION.

Après le commandement *en avant*, indiquer *le guide à gauche*.

Former le peloton.

Arrêter la colonne.

INDICATION : *Former le peloton.*

237. — EXPLICATION : La colonne étant en marche, aux commandemens *formez le peloton*, MARCHE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour l'en avant en bataille, excepté que etc.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

Le peloton formé, commander *guide à droite*.

L'instructeur prévient qu'en ralentissant le pas on doit le faire de six pouces, jusqu'au commandement *guide à droite*, qui indique que la formation est terminée et qu'on doit dès-lors reprendre le pas de deux pieds. Il résulte de là, que l'indication du guide doit

être faite assez à temps pour que les quatre dernières files, arrivant à hauteur de celles qui les précèdent, ne soient pas obligées de ralentir.

Répéter cette rupture et cette formation au pas accéléré, sans explication.

Suivre la même progression pour rompre et former le peloton, la gauche en tête.

Le peloton marchant en bataille, le rompre par quatre files à droite, et le remettre en bataille sans arrêter.

INDICATION : *Le peloton marchant en bataille, le rompre par quatre files à droite, et le remettre en bataille sans arrêter.*

EXPLICATION : Aux commandemens *par quatre files à droite*, MARCHE, *en* AVANT *guide à gauche*, et *par quatre files à gauche*, MARCHE, *en* AVANT *guide à droite*, exécuter ces mouvemens comme il est prescrit étant de pied ferme.

Recommander au sous-instructeur de se porter à un pas en avant des quatre files de droite, au commandement préparatoire ; attendre qu'il soit placé pour commander *marche*. Lorsqu'on remet le peloton

en bataille par le mouvement inverse, le sous-instructeur reprend sa place de bataille au commandement *en avant*, et si l'on arrête il la reprend au commandement *halte*.

Porter le peloton en avant.

EXÉCUTION.

Répéter les mêmes mouvemens sans explication, au pas accéléré, et au lieu de porter le peloton en avant après s'être remis en bataille, commander *halte, à droite alignement, fixe.*

Répéter les mêmes mouvemens par la gauche, sans explication.

Le peloton marchant en colonne par quatre, le mettre en colonne par le flanc, sans arrêter.

Rompre par quatre files à droite et arrêter.

INDICATION : *Le peloton marchant en colonne par quatre, le mettre en colonne par le flanc sans arrêter.*

240. — EXPLICATION : Aux commandemens *cavaliers à droite — et dans chaque rang — par file à gauche* — MARCHE, chaque cavalier fait un à-droite, la première file de chaque etc.

Dans ce mouvement les quatre premières etc.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

Le mouvement terminé, commander *en avant, guide à gauche.*

Commander *halte, front; à droite alignement, fixe.*

Répéter le même mouvement sans explication, au pas accéléré.

Suivre la même progression par la gauche, en expliquant d'abord et ensuite sans expliquer. Les commandemens sont *cavaliers à gauche — et dans chaque rang — par file à droite — marche — en avant — guide à droite.*

Pour l'intelligence du mouvement, on peut le décomposer une fois : pour cela, étant de pied ferme, on commande *cavaliers à droite — droite*; on commande ensuite *dans chaque rang par file à gauche — marche*; tous les cavaliers se mettent en mouvement; la première file de chaque fraction de quatre tournant de suite à gauche, elle est suivie par les autres. Le mouvement terminé, commander *en avant — guide à gauche*; le mouvement bien compris, remettre le peloton de front et, l'explication donnée, faire exécuter le mouvement sans le décomposer, comme le prescrit l'ordonnance.

Le peloton marchant en colonne par le flanc, le remettre de front sans arrêter.

Mettre le peloton en colonne par le flanc.

INDICATION : *Le peloton marchant en colonne par le flanc, le remettre de front sans arrêter.*

242. — EXPLICATION : Aux commandemens *cavaliers à gauche* — MARCHE, chaque cavalier exécute un à-gauche, et au commandement *en avant*, se porte droit devant lui.

Porter la colonne en avant.

EXÉCUTION.

Après le mouvement, commander *guide à droite*. Arrêter, mettre de nouveau le peloton en colonne par le flanc, et exécuter le même mouvement au pas accéléré sans explication, avec cette différence qu'au lieu de commander *en avant* — *guide à droite*, l'instructeur commande *halte* — *à droite alignement* — *fixe*.

Ce dernier mouvement est peu régulier, aussi est-il préférable, lorsqu'on veut faire face sur son flanc gauche, et qu'on a la droite en tête, d'arrêter d'abord la colonne et ensuite de commander *front*.

Répéter ces mouvemens par la gauche, en suivant la même progression.

Le peloton étant en bataille, faire l'explication suivante :

244. — Le peloton étant en marche, aux commandemens *cavaliers à droite*, MARCHE, chaque cavalier exécute un à-droite, et se porte ensuite droit devant lui.

Porter le peloton en avant,

EXÉCUTION.

Après le commandement *en avant*, indiquer le *guide à gauche*.

Se remettre de front en marchant, faire passer au pas accéléré et répéter le même mouvement sans explication.

Répéter ces mouvemens par la gauche, en suivant la même progression.

Le peloton étant en bataille, faire face en arrière.

246. — Commander *cavalier demi-tour* — (*à*) *droite*.

Le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits pour les feux en arrière, excepté que le sous-instructeur reste en serre-file, et que le serre-file se trouve en avant du peloton.

Aligner le peloton *à droite*, le porter en avant avec *le guide à droite*, au pas ordinaire et au pas accéléré, remettre le peloton face en tête par un demi-tour individuel, commander l'alignement à *droite*.

Maniement des armes.

247. — Exécuter le maniement des armes et les feux comme dans l'article précédent, excepté qu'on ne fait plus tirer par file.

ARTICLE 4.

Ralliement.

248. — Le peloton étant en bataille à l'extrémité du terrain, faire mettre l'*arme sur l'épaule droite*.

INDICATION : *Ralliement.*

583 et 584. — EXPLICATION : A la sonnerie du *boute-charge*, les cavaliers se dispersent et chargent en fourrageurs, s'étendant de manière à couvrir le front supposé d'un escadron, en débordant chacune de ses ailes. Le cavalier de droite oblique à droite, celui de gauche oblique à gauche ; les cavaliers du deuxième rang, dès qu'ils le peuvent, se portent à hauteur du premier rang, chacun se plaçant à la gauche de son chef de file.

589. — Dans la *charge en fourrageurs*, les cavaliers du deuxième rang se rapprochent d'un ou deux pas de leurs chefs de

file, afin d'être plus à même de se soutenir mutuellement.

583. — Les files d'encadrement restent sur la ligne pour figurer le peloton.

A la sonnerie du *ralliement*, les cavaliers exécutent un *demi-tour à gauche*, rejoignent, etc.

Le *ralliement* doit se faire rapidement etc.

Faire sonner le *boute-charge* ; les cavaliers ayant marché cent cinquante à deux cents pas, faire sonner le *ralliement général*.

248. — Les premières fois, on ne porte pas le peloton en avant après l'avoir rallié, mais on vérifie si chacun a bien repris sa place et son rang.

Prescrire aux cavaliers, en se ralliant, de démasquer promptement le front du peloton, et de se reformer, la section de droite passant en arrière de l'aile droite, et la section de gauche en arrière de l'aile gauche.

Répéter le même mouvement sans explication. Faire exécuter ensuite le mouvement sans marquer l'encadrement du peloton.

583. — EXPLICATION: A la sonnerie du *boute-charge*, les files d'encadrement chargeront avec le peloton, et à la sonnerie du *ralliement*, les cavaliers se rallieront derrière l'instructeur.

EXÉCUTION.

Porter le peloton en avant dès qu'il est en partie rallié.

A moins d'ordre contraire, les files d'encadrement chargent toujours avec la troupe, et on porte le peloton en avant dès qu'il est en partie rallié.

Tous les mouvemens de l'article quatre se font habituellement, les cavaliers conservant l'arme sur l'épaule droite : quand on arrête aux sonneries, on reste dans cette même position ; et on ne porte les armes qu'au commandement spécial *halte*.

Tirailleurs.

Pour cette instruction, les cuirassiers et les lanciers ont le pistolet.

584. — Le peloton étant formé et aligné à l'extrémité du terrain, faire charger les armes ; la charge terminée (CHASSEURS ET HUSSARDS), faire accrocher la baguette, commander ensuite *l'arme sur l'épaule droite*.

Dispersion des tirailleurs.

INDICATION : *Tirailleurs*.

584. — EXPLICATION : Le peloton étant en marche, au commandement *six files de droite en tirailleurs*, le serre-file se place en avant des six files de gauche, etc.

Ces six files sont destinées, etc.

Au commandement *marche*, le serre-

file commande *halte* aux six files de gauche.

Au même commandement, les six files de droite continuent de se porter en avant, et après avoir..... chacun se plaçant à la gauche de son chef de file; ils continuent de marcher jusqu'à la sonnerie *halte*.

Les cavaliers se règlent sur le côté du guide pour prendre cinq pas, etc.

Le sous-instructeur se place en arrière des tirailleurs, etc.

585. — La troupe de soutien et les tirailleurs exécutent leurs mouvemens, aux sonneries du trompette qui suit l'officier.

Les cavaliers, armés de pistolets, conservent toujours la position de haut le pistolet quand ils forment la troupe de soutien; en tirailleurs, on peut de temps à autre laisser abaisser le pistolet vers la terre, le bout dirigé en avant et à droite, afin de prévenir toute espèce d'accident.

Si le peloton a plus de douze files, on indique dans le détail le nombre de files qu'on doit mettre en tirailleurs; ayant préalablement l'attention de désigner les cavaliers qui ont la gauche de la première section, et la droite de la deuxième.

Les premières fois qu'on exécute les tirailleurs avec une troupe un peu nombreuse, on a la précau-

tion de faire réduire l'intervalle entre chaque cavalier ainsi que la distance des tirailleurs à la troupe de soutien, pour que chacun puisse bien entendre les explications.

Au moment de se disperser, prévenir les cavaliers de forcer le degré d'obliquité, surtout ceux du côté opposé au guide, et recommander à ceux du côté du guide et à tous ceux du premier rang, de ralentir un peu le pas, pour donner à l'aile opposée et aux cavaliers du deuxième rang le temps d'arriver.

Les tirailleurs ne doivent se considérer en ligne, que lorsqu'ils ont pris l'intervalle prescrit.

Les tirailleurs se dispersent et exécutent leurs mouvemens à un pas modéré.

Pour l'exécution, commander *peloton en avant, guide à droite — marche*; le peloton marchant avec ensemble : *six files de droite — en tirailleurs*; après ce commandement, l'instructeur attend que le sous-instructeur se soit placé au centre de la fraction désignée, et que le serre-file soit arrivé en avant des six files de gauche; alors il commande *marche, guide à droite*; le serre-file commande *halte* à la troupe de soutien, puis *l'arme sur l'épaule droite*: cette troupe reste à cette position jusqu'à ce qu'on l'arrête de nouveau par un commandement.

Les tirailleurs étant à la distance voulue, faire sonner *halte*.

Mouvemens des tirailleurs.

Sur le terrain on supprime dans le détail les numéros des sonneries.

585. — EXPLICATION : A la sonnerie *en avant*, chaque tirailleur se porte en avant, se réglant, etc.

Faire sonner *en avant*, après quelques pas faire sonner *halte*.

Répéter sans explication.

585. — EXPLICATION : Les tirailleurs étant en marche à la sonnerie *à droite*, chaque tirailleur fait son à-droite, etc.

Prévenir les tirailleurs de parcourir un arc de cercle de trois pas dans les *à-droite* et les *à-gauche*, et la troupe de soutien d'exécuter ses conversions à pivot fixe.

Faire sonner *en avant*, puis *à droite*; après quelques pas, *halte*.

585. — EXPLICATION : Les tirailleurs étant en marche, à la sonnerie *à gauche*, les tirailleurs et la troupe de soutien exécutent un *à-gauche*, pour se remettre face en tête.

Faire sonner *en avant*, puis *à gauche*; après quelques pas, *halte*.

Répéter sans explication l'*à-droite* et l'*à-gauche* en les mariant ensemble, ne faire sonner *halte* que quand on est revenu face en tête.

585. — EXPLICATION : Les tirailleurs étant

en marche, à la sonnerie *à gauche*, chaque tirailleur fait son etc.

Faire sonner *en avant*, puis *à gauche*; après quelques pas, *halte*.

585. — EXPLICATION : Les tirailleurs étant en marche, à la sonnerie *à droite* les tirailleurs et la troupe de soutien exécutent un *à-droite*, pour se remettre face en tête.

Faire sonner *en avant*, puis *à droite*; après quelques pas, *halte*.

Répéter sans explication *l'à-gauche* et *l'à-droite*, ne faisant sonner *halte* que quand on a fait face en tête.

185. — EXPLICATION : Si après un *à-droite* on veut se porter du côté opposé, à la sonnerie *demi-tour*, les tirailleurs et la troupe etc.

Faire sonner *en avant*, puis *à droite*, ensuite *demi-tour*; après quelques pas faire sonner *à droite* pour se remettre face en tête, et enfin *halte*.

Répéter sans explication.

Dans les demi-tours à droite et à gauche, les tirailleurs décrivent un demi-cercle de six pas.

185. — EXPLICATION : Si après un *à-gauche* on veut se porter du côté opposé, à la sonnerie *demi-tour*, etc.

Faire sonner *en avant*, puis *à gauche*, ensuite *demi-tour*; après avoir marché quelque temps, faire sonner *à gauche* pour se remettre face en tête, puis *halte*.

Répéter sans explication.

Exécuter sans explication et sans arrêter les différens mouvemens ci-dessus indiqués, en suivant l'ordre qui vient d'être établi et intervertissant ce même ordre.

S'il ne reste pas assez de terrain, faire retirer à la fois toute la ligne des tirailleurs ; à cet effet faire l'explication suivante :

585. — A la sonnerie *demi-tour*, les tirailleurs et la troupe de soutien se retirent par des *demi-tours à gauche* et font face en tête par des *demi-tours à droite*.

Faire sonner *en avant*, puis *demi-tour*, traverser de nouveau tout son terrain ; la troupe de soutien étant près de l'extrémité, faire sonner *demi-tour* pour se remettre face en tête, et recommencer les mouvemens des tirailleurs.

Ralliement des tirailleurs.

L'instruction précédente bien comprise, faire sonner *halte* de manière à se réserver la place nécessaire pour faire une marche directe après le ralliement.

586. — EXPLICATION : *Le ralliement des tirailleurs* se fait toujours sur le point où se trouve l'officier.

A la sonnerie du *ralliement des tirailleurs*, les tirailleurs font demi-tour, se rallient à la troupe de soutien par le chemin le plus court.

Si l'officier n'est pas avec la troupe de soutien quand il fait sonner le ralliement, les tirailleurs se rallient sur lui et la troupe de soutien vient le rejoindre.

Prévenir les tirailleurs qu'ils ne doivent jamais rentrer dans le rang les armes armées.

Rappeler les principes du ralliement n° 583; veiller à ce que les cavaliers démasquent promptement la troupe de soutien et viennent s'y rallier par le chemin le plus court, partie passant par la droite, partie par la gauche.

Avant de faire sonner le ralliement, l'instructeur se porte au point où se trouve la troupe de soutien; par suite il fait rallier les tirailleurs et la troupe de soutien sur un point quelconque de la ligne, en allant s'y établir d'avance; dans ce cas, la troupe de soutien fait un *à-droite* ou un *à-gauche*, et arrive à sa place par le mouvement inverse.

Les premières fois, le ralliement s'exécute de pied ferme, ensuite en marchant en avant et enfin pendant la retraite.

Pour l'exécution, l'instructeur, après s'être placé, fait sonner le *ralliement des tirailleurs*; les cavaliers étant aux trois quarts ralliés, il commande *peloton en avant, guide à gauche, marche.*

Le serre-file doit reprendre sa place derrière le peloton à l'instant où il est remplacé par le sous-instructeur ; on doit avoir la précaution de donner le guide du côté de la troupe de soutien qui se trouve toute formée. Pendant la marche directe, les cavaliers achèvent de se rallier et de régulariser la formation du peloton.

Lorsqu'on se rallie en marchant, l'instructeur, au lieu de commander *peloton en avant, guide à gauche, marche*, commande seulement *guide à gauche* quand les cavaliers sont aux trois quarts ralliés.

Arrivé à l'extrémité du terrain, commander *peloton demi-tour à gauche, marche, halte, à droite alignement, fixe*. Faire *repos* si on le juge nécessaire.

Faire exécuter les mouvemens précédens par les files de gauche. On ne répète que l'explication pour mettre les six files de gauche en tirailleurs, tous les autres détails étant les mêmes pour les files de gauche et pour les files de droite.

INDICATION : *Tirailleurs.*

584. — EXPLICATION : Le peloton étant en marche, au commandement *six files de gauche en tirailleurs*, le serre-file se place en avant des six files de droite etc.

Ces six files sont destinées etc.

Au commandement MARCHE, le serre-file commande HALTE aux six files de droite.

Au même commandement, les six files

de gauche continuent de se porter *en avant*, et après avoir..... chacun se plaçant à la gauche de son chef de file, ils continuent de marcher jusqu'à la sonnerie *halte*.

Les cavaliers se règlent sur le côté du guide pour prendre cinq pas, etc.

Pour l'exécution, commander *peloton en avant, guide à droite* ou *à gauche, marche*; ensuite *six files de gauche en tirailleurs, marche, guide à gauche.*

D'accord avec ce qui est prescrit à l'école de l'escadron à cheval, n° 758, le guide est indiqué à gauche quand les six files de gauche sont mises en tirailleurs, le peloton étant supposé quatrième peloton.

Répéter sans explication les mouvemens des tirailleurs ci-dessus indiqués, y compris le ralliement.

Feux des tirailleurs.

Avant de faire exécuter la retraite, il est indispensable d'apprendre aux cavaliers les différentes manières de faire les feux.

Après avoir dispersé en tirailleurs les six files de droite et les avoir arrêtées, faire l'explication des feux directs en marchant.

589. — EXPLICATION : Pour commencer ou cesser les feux, on sonne un *demi-appel*, les cavaliers ne doivent pas, etc.

Prévenir les cavaliers qu'en commençant les feux par le côté du guide, le feu doit courir d'abord d'un cavalier du premier rang à un autre cavalier du premier rang; le premier cavalier du deuxième rang attend, pour faire feu, que son chef de file, qui est à sa droite, soit près d'avoir chargé son arme; le feu continue ensuite sur toute la ligne sans qu'on se règle dans la totalité du front, mais en se réglant par file, pour qu'une des deux armes soit toujours chargée; par ce moyen, le feu se trouve de suite roulant sur toute la ligne, et en procédant autrement, l'une des ailes serait dégarnie.

Faire sonner *en avant*, ensuite un *demi-appel*; les feux exécutés, faire sonner un autre *demi-appel*.

Faire sonner un *à-droite* ou un *à-gauche*, ensuite *halte*, passer à l'explication des feux latéraux.

585. — EXPLICATION : Dans les mouvemens de flanc, si les cavaliers doivent continuer le feu, ils sortent de la colonne pour faire face à l'ennemi et exécuter leur feu; aussitôt qu'ils ont tiré, ils reprennent leur place dans la colonne en doublant le pas.

Prévenir les cavaliers de sortir successivement de la colonne en commençant par la tête, les cavaliers du premier rang sortant d'abord; le premier cavalier du deuxième rang ne sort de la colonne que lorsque son chef de file y est rentré et termine la charge, se régler ensuite par file comme dans les feux directs.

Les cavaliers sortent de la colonne en faisant *un à-droite* ou *un à-gauche*, marchent ensuite sept à huit pas, font feu, vont reprendre leurs places, en exécutant le mouvement inverse à celui qu'ils ont employé pour la quitter, ayant l'attention de doubler le pas et de reprendre celui de la colonne des tirailleurs. Quand ils sont rentrés, les tirailleurs ont l'attention de conserver vide la place des tirailleurs sortis.

Faire sonner *en avant*, puis un *demi-appel*; les feux terminés, faire sonner un autre *demi-appel*, puis *demi-tour*, pour exécuter les feux sur l'autre flanc.

Les feux latéraux bien compris,

Remettre les cavaliers face en tête et faire sonner *halte*, pour expliquer les feux, sans gagner de terrain en avant.

589. — EXPLICATION : Lorsqu'on tiraille sans gagner de terrain en avant, les tirailleurs devant toujours être en mouvement, etc.

Prescrire aux cavaliers de ne pas gagner de terrain en avant, de se retirer par un *demi-tour à gauche*, d'obliquer à gauche, de se remettre par un *demi-tour à droite* et d'obliquer à droite, ce qui constitue une espèce de S qu'ils ont à décrire.

Comme les autres feux, celui de pied ferme s'exécute d'abord par les cavaliers du premier rang, le cavalier de droite du deuxième rang faisant feu, aussitôt que son voisin de droite est près d'avoir rechargé; on se règle ensuite par file.

Faire sonner un *demi-appel*; les feux terminés,

faire sonner un autre *demi-appel*, ensuite le *ralliement*.

Mettre les six files de gauche en tirailleurs pour leur faire exécuter les mêmes feux sans explication.

Faire rallier.

Retraite des tirailleurs.

Mettre les six files de droite en tirailleurs; étant parvenu à l'extrémité du terrain, faire sonner *halte*.

585. — EXPLICATION : A la sonnerie de *la retraite*, les cavaliers du premier rang se portent à cinq pas en avant, font feu, et de suite demi-tour à gauche pour se porter en arrière, et se retirent en chargeant leurs armes. A la sonnerie *demi-tour*, les cavaliers qui se retirent font face en tête par un demi-tour à droite, les cavaliers qui sont en première ligne font feu et demi-tour à gauche, se retirent en chargeant leurs armes, passent etc.

Les cavaliers de la ligne qui est en arrière se portent à cinq pas en avant, au moment où les cavaliers etc

La troupe de soutien se retire et se remet face en tête, se réglant etc.

A la sonnerie *en avant*, les tirailleurs qui sont en arrière se portent en doublant le pas à hauteur des plus avancés, ils marchent tous en avant jusqu'à la sonnerie *halte*.

Prévenir les cavaliers du premier rang, que lorsqu'ils se sont portés en avant de cinq pas, ils doivent faire feu tous ensemble et non successivement comme dans les autres cas; ils font ensuite leur demi-tour : dès qu'ils ont dépassé les cavaliers du deuxième rang, ceux-ci commencent le feu par l'une des ailes sans gagner de terrain en avant, et le feu se propage de l'un à l'autre. A la sonnerie *demi-tour*, ceux qui sont en avant et qui ont leurs armes chargées, les déchargent en même-temps et se retirent en les chargeant; ces observations deviennent communes à toutes les autres lignes quand celle qui se retire a passé dans les intervalles.

En se retirant, le guide est à droite après le demi-tour à gauche, les tirailleurs du premier rang passent à la droite de ceux du deuxième, et ceux du deuxième passent à la gauche de ceux du premier.

La troupe de soutien commence son mouvement au moment où la ligne qui est en arrière se porte à cinq pas en avant; après chaque *demi-tour à gauche* pour se retirer, le serre-file doit obliquer à gauche en forçant un peu le degré d'obliquité, de manière à se maintenir toujours vis-à-vis du centre des tirailleurs; et comme il faut plus de temps à la troupe de soutien

pour exécuter son *demi-tour* qu'aux tirailleurs isolés, il est nécessaire qu'elle alonge le pas, pour se trouver toujours à soixante pas en arrière de la deuxième ligne.

Il est des instructeurs qui veulent que les cavaliers du deuxième rang n'exécutent leur premier feu, en commençant la retraite, qu'à la sonnerie *demi-tour*; c'est une erreur.

Pour l'exécution, faire sonner *la retraite*, et faire faire à propos les sonneries des demi-tours. Lorsqu'on a suffisamment retrogradé, faire sonner *en avant*. Quand on est revenu vers l'extrémité du terrain, faire sonner *halte* pour expliquer comment la retraite des tirailleurs s'exécute lorsque ces derniers sont en marche.

EXPLICATION. Les tirailleurs marchant en avant, à la sonnerie de *la retraite*, les cavaliers du premier rang continuent de marcher cinq pas, font feu, et de suite demi-tour à gauche. Les cavaliers du deuxième rang et la troupe de soutien s'arrêtent à la même sonnerie, et on se conforme ensuite à ce qui est prescrit, la troupe étant de pied ferme.

EXÉCUTION.

585. — La retraite peut encore s'exécuter par un mouvement simultané de toute la ligne des tirailleurs et de la troupe de soutien.

Les cavaliers arrêtés, on leur donne l'explication suivante :

A la sonnerie *demi-tour*, toute la ligne des tirailleurs et la troupe de soutien se retirent par des *demi-tours à gauche*, et se remettent face en tête par des *demi-tours à droite*.

EXÉCUTION.

Cette retraite s'exécute également de pied ferme ou en marchant.

Cette manière de rétrograder est plus rapide que la retraite en échiquier; mais elle a l'inconvénient de ne pas présenter toujours une partie des tirailleurs faisant face à l'ennemi.

On se sert aussi de ces demi-tours simultanés pour regagner l'extrémité d'un terrain trop court, ainsi que cela a été indiqué à l'article *mouvemens des tirailleurs*.

Remplacement des tirailleurs par la troupe de soutien.

Pour faire ce mouvement, on se place d'abord à l'extrémité du terrain, de manière à en avoir toute l'étendue devant soi; après avoir fait sonner *halte*, on donne l'explication suivante :

590. — Aux commandemens *six files de gauche en tirailleurs*, MARCHE, la troupe

de soutien se disperse et se porte sur la ligne des anciens tirailleurs, le cavalier de droite du premier rang passe à la droite du premier tirailleur du premier rang; celui ..... les anciens tirailleurs font *demi-tour* et viennent se rallier, etc.

Le sous-officier qui commandait les six files de gauche, prend le commandement des six files de droite.

Les cavaliers se règlent par la droite, de manière à passer à la droite des tirailleurs qu'ils remplacent; dès qu'ils les ont dépassés de cinq pas et qu'ils ont régularisé l'intervalle, ils s'arrêtent; c'est à ce moment seulement que les anciens tirailleurs font demi-tour, une ligne ne devant se retirer que quand celle qui la remplace est bien formée.

De quelque côté que soit le guide, les tirailleurs passent toujours à la droite de ceux qu'ils remplacent.

Pour l'exécution, l'instructeur commande *six files de gauche en tirailleurs, marche, guide à droite*; l'instructeur s'établit de suite au point où doivent se reformer les anciens tirailleurs.

Faire répéter aux six files de gauche sans explication, 1°. la retraite des tirailleurs étant de pied ferme; 2°. la retraite des tirailleurs étant en marche; 3°. la retraite des tirailleurs en faisant retirer à la fois toute la ligne; et enfin, faire remplacer les six files de

gauche par les six files de droite, le tout sans explication.

Passage du défilé en avant.

Disposer sa troupe de manière à avoir tout son terrain devant soi ; faire figurer le défilé vers le milieu et en avant du centre de la ligne, par deux cavaliers se faisant face, à une distance un peu plus grande que l'étendue du front de la troupe de soutien. Après ces dispositions :

587. — EXPLICATION : Au commandement *en avant passez le défilé*, les cavaliers qui se trouvent vis-à-vis le défilé s'y engagent les premiers, ils sont suivis à quelque distance etc.

Aussitôt que les premiers ont passé le défilé, ils se portent en avant à etc.

Les deux cavaliers qui doivent s'engager dans le défilé, après les deux premiers tirailleurs, doivent laisser entre eux et ceux-ci une assez grande distance, dans l'intention de laisser reconnaître le terrain à ceux qui sont en tête ; tous les autres suivent sans retard.

Les tirailleurs de droite font un à-gauche, ceux de gauche un à-droite ; ils marchent ensuite en file au devant les uns des autres ; arrivés vis-à-vis de l'entrée du défilé, les cavaliers de droite tournent successivement à droite, ceux de gauche successivement

à gauche ; ils marchent ensuite de front, conservant entre eux l'intervalle que les tirailleurs doivent avoir en ligne.

A la sortie du défilé, les premiers tirailleurs arrêtent après avoir marché soixante pas, et quand les tirailleurs des ailes arrivent en ligne à hauteur des premiers, ils arrêtent aussi et attendent la sonnerie pour se remettre en marche. La troupe de soutien passe le défilé après les deux derniers tirailleurs.

Pour l'exécution, faire le commandement *en avant passez le défilé.*

Le défilé étant passé, la troupe de soutien qui s'est arrêtée à sa sortie, ne doit pas se mettre de suite en marche à la sonnerie *en avant*, mais attendre que la distance voulue entre elle et les tirailleurs soit rétablie.

Se porter avec sa troupe jusqu'à l'extrémité du terrain, de manière à en avoir l'étendue derrière soi, et faire passer le défilé en arrière.

Passage du défilé en arrière.

On fait d'abord figurer le défilé en arrière, et suffisamment sur la gauche, de manière que la troupe de soutien se trouve vis-à-vis de son entrée après son demi-tour pour se retirer ; si on ne prend pas cette précaution on fait obliquer par une indication. Le défilé marqué, on s'en rapproche par un mouvement général à la sonnerie demi-tour ; lorsqu'on est arrivé à la distance convenable, on se remet face en tête et on donne l'explication suivante :

587. — Au commandement *en arrière passez le défilé*, la troupe de soutien exécute un *demi-tour à gauche*, passe le défilé rapidement et se place à cinquante ou soixante pas de sa sortie et sur le côté par un *demi-tour à droite*.

Les deux cavaliers qui sont aux ailes font demi-tour à gauche etc.

A la sortie du défilé, les deux cavaliers qui sont en tête etc.

Le commandement *en arrière passez le défilé* ne regarde que la troupe de soutien; le sous-instructeur ne fait commencer le mouvement aux tirailleurs des ailes, que lorsque cette troupe a passé le défilé.

Les cavaliers ayant fait demi-tour par les ailes, ayant passé le défilé par deux, et se trouvant à quelques pas de la sortie, tournent successivement ceux de droite à gauche et ceux de gauche à droite.

Les deux tirailleurs du centre étant près d'arriver, tous font face en tête à la sonnerie *halte*, les cavaliers de droite par un à-gauche et ceux de gauche par un à-droite.

Les deux tirailleurs du centre qui couvrent le défilé, ne doivent pas suivre d'aussi près que les autres.

Pour l'exécution, faire le commandement *en arrière passez le défilé*; la troupe de soutien étant dégagée,

faire commencer le mouvement par les ailes, et les deux tirailleurs du centre étant près d'arriver, faire sonner *halte*.

Faire sonner *le ralliement* et faire répéter, par les six files de gauche, les passages de défilé en avant et en arrière.

Le mécanisme de ces mouvemens compris, faire exécuter les feux de pied ferme ou en marchant.

Lorsqu'on couvre par des feux le passage du défilé en arrière, le tirailleur de chaque aile fait feu avant de faire son *demi-tour*, l'instructeur ne fait sonner le demi-appel que quand la troupe de soutien est sortie du défilé; à ce signal, les cavaliers commencent le feu par les ailes et se retirent successivement.

Faire quelquefois rallier, aussitôt après avoir passé le défilé, soit en avant soit en arrière.

Il reste entendu que le passage du défilé en avant s'exécute indistinctement de pied ferme et en marchant, tandis que celui en arrière ne s'exécute que de pied ferme.

Charge en fourrageurs.

Pour compléter l'instruction des tirailleurs, et préparer à ce qui se fait à cheval, but principal des exercices ci-dessus détaillés, l'instructeur donne les explications suivantes :

A la sonnerie du *boute-charge*, les cavaliers se portent en avant à un pas déterminé.

Dans la charge en fourrageurs, les cavaliers du deuxième rang se rapprochent d'un ou deux pas de leurs chefs de file, afin d'être plus à même de se soutenir mutuellement.

Dès que les tirailleurs chargent, la troupe de soutien se porte en avant pour les appuyer.

Comme les cavaliers sont déjà dispersés de manière à couvrir le front supposé de l'escadron, à la sonnerie du *boute-charge*, ceux du premier rang n'ont qu'à marcher directement devant eux; ceux du deuxième rang se rapprochent d'un ou deux pas de leurs chefs de files, et les accompagnent dans leur mouvement.

Pour l'exécution, faire sonner le *boute-charge*; quand les tirailleurs ont marché quelque temps, faire sonner *le ralliement*, et faire une marche directe, indiquant le guide du côté de la troupe de soutien.

On a toujours la précaution de faire exécuter aux six files de gauche ce qui a été fait par les six files de droite.

Tous ces mouvemens bien conçus, on peut, surtout dans les dragons, les répéter avec les manteaux roulés et portés en bandoulière.

A la fin du travail, faire ouvrir les rangs, reposer sur les armes, commander *pour le maniement des armes, baguette dans le canon*; faire décharger les armes avant de rentrer au quartier, et retirer les cartouches qui peuvent rester. On fait ensuite porter les armes et serrer les rangs.

ÉCOLE

DE L'ESCADRON A PIED.

ARTICLE PREMIER.

Les cavaliers étant dans la tenue prescrite; former l'escadron sur deux rangs serrés, les cavaliers du deuxième rang à un pied de distance du premier rang et à leurs chefs de files.

Commander *garde à vous, portez armes, l'arme bras* et procéder immédiatement à la formation des pelotons, en commençant par le premier, et en indiquant à chaque sous-officier et brigadier la place qu'il doit occuper. Désigner d'abord le guide particulier de droite qui se place comme base de formation; le premier peloton formé, désigner son chef et le serre-file qui se place aussitôt, et ainsi des autres : le quatrième peloton formé, placer le guide particulier de gauche.

La formation de l'escadron terminée, se porter en avant du centre à vingt ou vingt-cinq pas, et commander *garde à vous*; à ce commandement, les chefs de peloton mettent le sabre à la main : commander ensuite *portez armes*.

592. — EXPLICATION : Au commandement *dans chaque peloton et dans chaque rang — comptez-vous quatre*, les cavaliers se comptent, etc.

La première fois qu'on arrive à l'école de l'escadron, comme les cavaliers n'ont point encore reçu les principes de l'alignement de l'escadron, on n'aligne pas avant de faire compter; mais aussitôt que les cavaliers ont exécuté l'alignement de l'escadron, le capitaine commandant aligne toujours après le commandement *garde à vous*; et, quand il commence le travail, il ne fait compter qu'après avoir aligné.

Le premier jour seulement, il est bon de rappeler la place des officiers et sous-officiers dans l'escadron en bataille, ainsi que cela est détaillé titre 1er, article 1er.

S'il se trouve assez de terrain devant le front de l'escadron, passer de suite à l'alignement par peloton.

Alignement successif des pelotons dans l'escadron.

Conformément à ce qui a été établi à l'école du peloton, l'indication *alignement successif des pelotons dans l'escadron* ne se fait qu'après l'établissement de la base d'alignement.

Les cavaliers ayant l'arme sur l'épaule droite, faire placer les deux sous-officiers guides principaux à l'a-

vertissement: *guides principaux, portez-vous à trente pas en avant, pour tracer la ligne parallèlement au front.*

EXÉCUTION.

Vérifier la position des guides principaux.

593. — EXPLICATION : A l'avertissement *chef du premier peloton, portez votre peloton en avant*, le chef du premier peloton commande *peloton en avant, guide à droite, marche.*

Au commandement MARCHE, le peloton se porte en avant ; à un pas (deux pieds) du point etc.

Le chef du peloton et le guide particulier de droite, au commandement *halte*, continuent de marcher et s'établissent immédiatement ; celui-ci (260) touchant de la poitrine le coude du guide principal de droite.

Prévenir qu'à l'école d'escadron tous les mouvemens se font au pas accéléré, sans que le commandement en soit fait.

EXÉCUTION.

Le capitaine commandant et le capitaine en second rectifient l'alignement du peloton qui sert de base, après quoi le capitaine commandant commande *fixe*, et revient au centre.

L'ordonnance ne parle pas du commandement *fixe* pour le peloton bâse d'alignement ; ce qui est indiqué à l'école du peloton prouve que c'est un oubli.

INDICATION : *Alignement successif des pelotons dans l'escadron.*

593. — EXPLICATION ; Au commandement *par pelotons à droite alignement*, le chef du deuxième peloton commande etc.

Au commandement HALTE, le peloton s'arrête, au commandement etc.

Chaque chef de peloton fait successivement exécuter le même mouvement, ne commandant etc.

Le guide particulier de gauche, au commandement HALTE du chef du quatrième peloton, vient toucher de la poitrine le coude du guide principal de gauche.

595. — Les officiers doivent s'aligner promptement entre eux sur une ligne parallèle à la base d'alignement ; ne pas mettre trop d'intervalle..... Les sous-officiers doivent observer l'alignement général, sans avoir égard à l'alignement individuel.

Les chefs de peloton doivent commander *peloton en avant, guide à droite*, quand le chef du peloton, qui est à leur droite, commande *marche*, et commander *marche*, lorsque cet officier commande *halte*.

EXÉCUTION.

L'alignement rectifié,

EXPLICATION : Au commandement FIXE, le capitaine en second et les guides principaux reprennent leurs places de bataille.

Commander *fixe* et *l'arme sur l'epaule droite*.

260. — Il reste entendu, une fois pour toutes, que le capitaine commandant fait mettre l'arme sur l'épaule droite après le commandement *fixe*, à moins d'ordre contraire : il en est de même avant de faire une explication ou d'exécuter un mouvement, soit en colonne soit en bataille. Il n'y a d'exception à cette règle que pour l'alignement de l'escadron ; pour faire ouvrir et serrer les rangs, et pour former l'escadron à gauche sur un rang et à droite sur deux rangs, mouvemens qui se font toujours au port d'armes.

Répéter l'alignement par pelotons sans explication.

Passer ensuite à l'alignement par la gauche ; pour cela placer les deux guides principaux, et après avoir fait l'indication, donner l'explication suivante :

L'alignement successif par pelotons s'exécute par la gauche, suivant les mêmes principes que par la droite et par les moyens inverses.

EXÉCUTION.

Si on juge nécessaire de répéter toutes les expli-

cations, on suit la méthode indiquée pour l'alignement par la droite.

Répéter l'alignement par la gauche sans explication.

Placer les guides principaux sur une ligne oblique, au front de l'escadron, à l'avertissement *guides principaux, portez-vous en avant pour tracer la ligne obliquement à droite.*

Vérifier la position des guides.

594. — EXPLICATION : A l'avertissement *chef du premier peloton, portez votre peloton en avant*, le chef du premier peloton porte son peloton à vingt-quatre pas en avant, lui fait exécuter un demi-à-droite, au commandement *demi-à droite en avant ;* et après avoir marché six pas dans cette nouvelle direction, il commande *halte, à droite alignement.*

EXÉCUTION.

INDICATION : *Alignement successif des pelotons dans l'escadron.*

594. — EXPLICATION ; Aux commandemens *par pelotons à droite, alignement*, le mouvement s'exécute successivement, chaque chef de peloton etc.

EXÉCUTION.

Répéter le même alignement sans explication : le mouvement terminé, l'escadron doit faire face à droite perpendiculairement à son ancien front.

Suivre la même méthode pour exécuter cet alignement par la gauche, le répétant sans explication pour replacer l'escadron carrément.

Il n'y a pas d'inconvénient, dans les alignemens obliques, à en exécuter un à droite et de suite un autre à gauche, de manière à se retrouver carrément après les deux mouvemens.

Il faut remarquer que, dans les alignemens par file de l'école du peloton à pied, l'ordonnance réduit de beaucoup les distances dont doivent avancer ou reculer les bases d'alignemens, comparativement à ce qui se fait à l'école du peloton à cheval; peut-être eût-il été conséquent avec ce précepte de réduire à l'école de l'escadron à pied les trente pas dont on fait avancer les bases; mais l'ordonnance prescrit expressément, n° 250, de se conformer, pour les alignemens, à ce qui est prescrit à l'école d'escadron à cheval.

Alignement de l'escadron.

INDICATION : *Alignement de l'escadron.*

596. — EXPLICATION : Au commandement *à droite alignement*, tous les cavaliers s'alignent promptement à droite sans se serrer.

Faire porter les armes.

Se porter à l'aile de l'escadron, faire avancer un peu le guide particulier de droite par une indication, prescrire aussi au chef du peloton, base d'alignement, d'avancer, sans quoi le premier rang serait trop près des officiers, et commander *à droite alignement.*

Le capitaine commandant commande l'alignement de l'aile où il s'est porté, en faisant quelques pas en avant, sans revenir au centre.

C'est pour éviter deux trajets inutiles et une perte de temps, que le capitaine commandant explique de suite, étant au centre, les principes de l'alignement de l'escadron, avant d'avoir placé le guide particulier.

Répéter le même mouvement sans explication.

Après avoir fait l'indication, expliquer l'alignement à gauche ou employer la formule et l'exécuter; le répéter sans explication.

Pour les alignemens de l'escadron, l'instructeur laisse les cavaliers au port d'armes; lorsqu'ils sont tous terminés, il fait mettre l'arme sur l'épaule droite.

Dans tous les alignemens, il faut exiger que les cavaliers arrivent sur la ligne à petits pas, de manière à se mettre le moins possible dans le cas de reculer.

Lorsque les cavaliers ont exécuté les mouvemens précédens, le capitaine commandant aligne toujours l'escadron après le commandement *garde à vous.*

Ouvrir et serrer les rangs.

INDICATION : *Ouvrir les rangs.*

59. 3. — EXPLICATION : Aux commandemens

en arrière, ouvrez vos rangs, MARCHE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton ; les cavaliers du deuxième rang reculent de douze pas, les chefs de peloton se portent à six pas en avant, et font face au centre de leur peloton par un demi-tour à droite.

Rappeler aux serre-files qu'ils doivent reculer de manière à se trouver à douze pas d'un pied du deuxième rang. Faire porter les armes.

EXÉCUTION.

Lorsque le capitaine en second a rectifié l'alignement du deuxième rang, il tourne la tête vers le capitaine commandant ; à ce signal, ce dernier commande *fixe.*

INDICATION : *Serrer les rangs.*

599. — EXPLICATION : Aux commandemens *serrez vos rangs*, MARCHE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton ; les chefs de peloton se portent en avant, se placent au centre de leur troupe, et font face en tête par un demi-tour à droite.

EXÉCUTION.

Répéter les mouvemens d'ouvrir et serrer les rangs sans explication.

Rompre l'escadron par quatre files à droite.

INDICATION : *Rompre l'escadron par quatre files à droite.*

256. — EXPLICATION : Au commandement *par quatre files à droite*, le chef du premier peloton et le guide particulier se placent devant les quatre files de droite.

Au commandement MARCHE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton.

Avant d'exécuter le mouvement, rappeler pour la première fois seulement la place des officiers et des sous-officiers, ainsi qu'il est prescrit titre 1er, article 1.

EXÉCUTION.

Vérifier la position des officiers et sous-officiers.

La colonne étant la droite en tête et arrêtée,

258. — EXPLICATION : Aux commandemens *par quatre files à gauche*, MARCHE, HALTE, *à droite alignement*, FIXE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton.

Prescrire aux officiers et sous-officiers de reprendre leurs places au commandement *halte*.

Répéter ces mouvemens sans explication. Les exécuter par la gauche sans explication.

Marche directe en colonne par quatre.

Rompre par quatre files à droite, faire mettre l'arme sur l'épaule droite.

INDICATION : *Marche directe en colonne par quatre.*

603. — EXPLICATION : Dans cette marche, il faut que les cavaliers se conforment aux principes de la marche directe, que les rangs de quatre soient exactement alignés, que les files marchent dans une même direction, et que les cavaliers soient rapprochés coude à coude.

Donner un point de direction et porter la colonne en avant.

L'escadron, marchant en colonne par quatre, est exercé à s'arrêter et partir avec ensemble, à passer du *pas accéléré* au *pas ordinaire* et du *pas ordinaire* au *pas accéléré*.

Changement de direction.

La colonne arrêtée,

INDICATION : *Changement de direction.*

605. — EXPLICATION : La colonne étant en marche, au commandement *tête de colonne à gauche*, le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton, le chef du premier peloton se conformant à ce qui est indiqué pour le sous-instructeur.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

Répéter le changement de direction à gauche, sans explication.

Dans le changement de direction, le chef du peloton, qui est en tête de la colonne, ne doit pas négliger d'alonger un peu le pas, sans quoi il encombrerait son premier rang et forcerait le pivot ou de retrécir son arc de cercle, ce qui précipiterait le mouvement de l'aile marchante, ou de ralentir, ce qui ferait perdre les distances.

Changer de direction à droite sans explication ; arrêter la colonne.

Marche oblique individuelle.

INDICATION : *Marche oblique individuelle.*

EXPLICATION : La colonne étant en marche, aux commandemens *oblique à gauche*,

MARCHE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

Répéter l'oblique à gauche, et obliquer ensuite à droite sans explication.

Arrêter la colonne.

L'escadron marchant en colonne par quatre, le former en avant en bataille.

INDICATION : *L'escadron marchant en colonne par quatre, le former en avant en bataille.*

607. — EXPLICATION : Aux commandemens *en avant en bataille*, MARCHE, les quatre etc.

A ce commandement, les quatre premières files arrêtent, etc.

Le capitaine en second se porte à l'aile etc.

A mesure que les chefs de pelotons etc.

Le guide particulier de gauche se met etc.

NOTA. Il est inutile de dire, en commençant le

détail, *la colonne étant en marche*, l'indication spécifiant la position.

Dans la formation *en avant en bataille*, après la marche oblique, c'est le cavalier de droite de chaque fraction qui règle; il doit se diriger de manière à arriver juste au coude du cavalier de gauche de la fraction qui précède; mais une fois que les cavaliers sont établis sur la ligne, il faut exiger qu'ils n'appuient pas, ce qui est un grand défaut dans toutes les formations, et force tous les rangs de quatre qui suivent à partager une faute qui n'était pas la leur.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

Le mécanisme de la formation *en avant en bataille*, en marchant par quatre, ayant été suffisamment approfondi dans l'article 2 de l'école du peloton, il est inutile d'exécuter ici ce mouvement en décomposant.

256. — Rompre par quatre files à droite, et porter la colonne en avant après la conversion; pour cela expliquer ainsi qu'il suit :

Aux commandemens *par quatre files à droite*, MARCHE, *en* AVANT, *guide à gauche*, le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton.

Répéter sans explication tous les mouvemens qui précèdent, depuis la marche directe en colonne par quatre, jusqu'à l'en avant en bataille inclusivement.

Faire rompre par quatre files à gauche, et porter la colonne en avant après la conversion, sans détail; passer du *pas accéléré* au *pas ordinaire* et du *pas ordinaire* au *pas accéléré*; arrêter la colonne, expliquer le changement de direction à droite pour le chef du quatrième peloton, porter ensuite la colonne en avant pour l'exécution; changer de direction à gauche sans explication, et exécuter la marche oblique à droite et à gauche, de même sans explication.

Arrêter la colonne, expliquer et faire exécuter l'*en avant en bataille*, la gauche en tête, suivant la même méthode que pour l'exécuter la droite en tête.

Répéter sans explication toute cette série de mouvemens, la gauche en tête.

L'escadron marchant en colonne par quatre, le former sur la droite en bataille.

La colonne étant la droite en tête et arrêtée,

INDICATION : *L'escadron marchant en colonne par quatre, le former sur la droite en bataille.*

609. — EXPLICATION : Aux commandemens *sur la droite en bataille*, MARCHE, les quatre premières etc.

A ce commandement, les quatre premières etc.

Le capitaine en second, les chefs de etc.

Porter la colonne en avant,.

EXÉCUTION.

Faire rompre par quatre files à droite, porter la colonne en avant, et répéter la formation sur la droite en bataille, sans explication.

Suivre exactement la même progression pour la formation *sur la gauche en bataille.*

Former l'escadron sur un rang et le former sur deux.

Les armes portées,

INDICATION: *Former l'escadron à gauche sur un rang.*

613. — EXPLICATION : Aux commandemens *à gauche sur un rang*, MARCHE, HALTE, FRONT, *à droite alignement*, FIXE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton.

Les chefs de pelotons restent devant leurs pelotons, les serre-files suivent le deuxième rang.

En instruction, les officiers et sous-officiers ne passent pas à la droite de l'escadron, ainsi que cela est prescrit pour les revues d'inspection.

EXÉCUTION.

INDICATION : *Former l'escadron à droite sur deux rangs.*

EXPLICATION : Aux commandemens *à droite sur deux rangs*, MARCHE, *à droite alignement*, FIXE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton.

Au commandement *marche*, les chefs de peloton se portent à un pas en avant, en même temps que le premier rang.

EXÉCUTION.

Si le capitaine commandant jugeait à propos, la première fois, de faire le détail complet, il se conformerait, pour ces deux mouvemens, à ce qui est prescrit à l'école du peloton à pied, n° 203 et 204.

Répéter ces deux mouvemens sans explication ; la formation de l'escadron à gauche sur un rang, et à droite sur deux rangs, s'exécute toujours, les cavaliers étant au port d'armes.

Maniement des armes.

254. — Faire exécuter à l'escadron, d'abord à rangs ouverts, ensuite à rangs serrés, le maniement des armes jusqu'aux feux.

Dans le maniement des armes à rangs ouverts, le capitaine en second surveille le deuxième rang ; lorsqu'ensuite on fait serrer les rangs pour exécuter le

maniement des armes, les chefs de pelotons restent face à la troupe, et ne vont reprendre leurs places de bataille qu'au commandement *accrochez la baguette*, dans les chasseurs et hussards, et qu'à l'avertissement du capitaine commandant dans les dragons.

On se conforme, pour mettre le sabre à la main à rangs serrés, et le remettre, à ce qui est prescrit à l'école du peloton.

Quant aux feux, ils s'exécutent à l'article 2 de l'école de l'escadron, lorsque les cavaliers ont acquis l'aplomb et l'ensemble nécessaires.

ARTICLE 2.

L'escadron étant en bataille, le former en colonne avec distance.

INDICATION : *L'escadron étant en bataille, le former en colonne avec distance.*

615. — EXPLICATION : Au commandement *pelotons à droite*, la file de gauche de chaque peloton se prépare etc.

Au commandement MARCHE, chaque peloton exécute son etc.

Au commandement HALTE, les ailes marchantes et tous les cavaliers, etc.

Les chefs de peloton, sans quitter le centre de leur etc.

Pendant la durée du mouvement, le guide particulier, etc.

Avant l'exécution, rappeler la première fois la place des officiers et sous-officiers.

Dans la colonne avec distance, le capitaine en second se place à quatre pas sur le flanc, du côté opposé aux guides, à hauteur du milieu de la colonne.

Les chefs de pelotons à un pas en avant du centre de leurs pelotons.

Le guide particulier de droite à la droite du premier peloton.

Le guide particulier de gauche, en serre-file derrière la deuxième file de gauche du quatrième peloton; les serre-files derrière la troisième file de droite de leurs pelotons.

EXÉCUTION.

Le capitaine commandant se tient à vingt-cinq ou trente pas sur le flanc, et se porte du reste partout où il juge sa présence nécessaire.

Marcher en colonne avec distance.

INDICATION : *Marcher en colonne avec distance.*

616. — EXPLICATION : La colonne avec dis-

tance a pour objet, en transportant une troupe d'une position, etc.

Dans cet ordre de colonne, les guides doivent conserver, entre eux et le guide du peloton qui les précède, une distance égale au front de leur peloton, et régler leur pas sur celui de ce même guide.

L'observation des distances étant l'objet le plus essentiel dans la marche en colonne, tout lui est subordonné; s'il arrive que la distance des guides augmente ou diminue, ils font en sorte de réparer cette faute avec modération.

Les chefs de peloton sont responsables de la conservation de la distance.

262. — Chaque peloton règle son pas sur celui de son chef, et chaque chef de peloton sur celui du peloton qui précède.

616. — Les obstacles du terrain rendent quelquefois impossible de conserver la direction des guides; alors le guide de chaque peloton doit passer par les mêmes etc.

617. — Au commandement *colonne en*

avant, MARCHE, tous les pelotons se mettent, etc.

Donner le point de direction, puis faire l'observation :

Le guide du premier peloton prend des points intermédiaires, afin d'être sûr de marcher droit; il sert de point intermédiaire au guide du deuxième peloton; ces deux sous-officiers etc.

Les guides des troisième et quatrième pelotons se tiennent etc.

EXÉCUTION.

Arrêter la colonne.

La colonne étant en marche,

INDICATION : *Arrêter la colonne.*

643. — EXPLICATION : Au commandement *colonne*, tous les etc.

Au commandement HALTE, tous les pelotons etc.

Après le commandement *halte*, il ne doit y avoir etc.

EXÉCUTION.

Se placer comme il est prescrit, signaler les fautes,

porter la colonne en avant, et l'arrêter sans explication.

Changemens de direction par des conversions successives.

INDICATION : *Changemens de direction par des conversions successives.*

618. — EXPLICATION : Dans la colonne avec distance, les changemens etc.

La colonne étant en marche, au commandement *tête de colonne à gauche* (ou *demi-à gauche*), le chef du premier etc.

Chaque chef de peloton fait successivement etc.

Dans ce changement de direction.... et se place de manière à marquer le milieu de l'arc etc.

Tous les pelotons commencent leur conversion à deux pas et demi avant d'arriver à hauteur du guide principal etc.

La conservation exacte des distances, après les changemens de direction, tient à l'égalité que les pelotons observent dans l'augmentation du pas prescrit etc.

Porter la colonne en avant.

EXÉCUTION.

Répéter le changement de direction sans explication; faire ensuite deux fois, *tête de colonne demi-à-gauche.*

Arrêter la colonne.

INDICATION : *Changement de direction par des conversions successives.*

EXPLICATION : La colonne étant en marche, au commandement *tête de colonne à droite*, le mouvement s'exécute comme il est prescrit au commandement *tête de colonne à gauche*, et par les moyens inverses.

618. — Quand le changement de direction s'exécute du côté opposé etc.

Porter la colonne en avant.

EXÉCUTION.

Répéter sans explication, faire ensuite deux fois *tête de colonne demi-à droite.*

Arrêter la colonne, vérifier la position des guides.

A gauche en bataille.

INDICATION : *A gauche en bataille.*

644. — EXPLICATION : Au commandement *à gauche en bataille*, le guide particulier de droite se etc.

Digitized by Google

Au commandement MARCHE, l'escadron se etc.

Au commandement HALTE, fait à l'instant où les ailes marchantes sont près de tenir leur emboîtement, ces ailes arrêtent.

Au commandement *à droite alignement*, les ailes marchantes achèvent etc.

Pendant la durée de la conversion, le guide etc.

645. — Le guide particulier qui se porte sur le prolongement des guides etc.

645. — Commander *à gauche en bataille*, et s'assurer que le guide particulier est bien placé; le capitaine commandant se porte pour cela entre les deuxième et troisième pelotons, puis se replace pour commander *marche* et *halte*; après quoi il se porte avec célérité à l'aile droite.

EXÉCUTION.

Former l'escadron en colonne avec distance, la droite en tête, porter la colonne en avant, l'arrêter et former l'escadron à gauche en bataille, le tout sans explication.

INDICATION : *L'escadron étant en bataille, le former en colonne avec distance.*

Faire l'explication pour former l'escadron en co-

lonne avec distance, la gauche en tête, d'après la même méthode que pour le former la droite en tête, ou bien employer la formule ordinaire, ainsi qu'il suit :

646. — EXPLICATION : Aux commandemens *pelotons à gauche*, MARCHE, HALTE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit, pour former l'escadron en colonne avec distance, la droite en tête, et par les moyens inverses.

Indiquer la place de chaque officier et sous-officier.

EXÉCUTION.

Faire marcher en colonne avec distance, la gauche en tête, et arrêter sans explication, à moins qu'il n'y ait nécessité de rappeler les principes.

INDICATION : *Changement de direction par des conversions successives.*

Si on ne veut pas faire l'explication complete, on dit :

646. — Les changemens de direction par des conversions successives, s'exécutent en marchant la gauche en tête, suivant les mêmes principes que lorsqu'on a la droite en tête, excepté que c'est le guide principal de gauche qui marque le point de la

conversion, en se plaçant comme il est dit pour le guide principal de droite, quand on a la droite en tête.

NOTA. Pour aller se placer, le guide principal de droite passe derrière le deuxième rang du peloton, tête de colonne, et revient par le côté opposé aux guides.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

Répéter ces changemens de direction à droite et à gauche, faire aussi *tête de colonne demi à droite* et *demi à gauche*.

Arrêter la colonne,

INDICATION : *A droite en bataille.*

Faire l'explication complète ou employer la formule :

646. — Aux commandemens *à droite en bataille*, MARCHE, HALTE, *à gauche alignement*, FIXE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour l'*à gauche en bataille*, et par les moyens inverses.

EXÉCUTION.

Former l'escadron en colonne avec distance, la gauche en tête, porter la colonne en avant, l'arrêter et former l'escadron à droite en bataille, sans explication.

Marche oblique individuelle.

Former d'abord l'escadron en colonne avec distance, la droite en tête.

INDICATION : *Marche oblique individuelle.*

619. — EXPLICATION : La colonne étant en marche, aux commandemens *oblique à gauche*, MARCHE, le mouvement s'exécute à la fois dans chaque peloton, comme il est prescrit à l'école du peloton.

Les guides des trois derniers pelotons ont l'attention de marcher à la même hauteur, etc.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

EXPLICATION : Au commandement *en avant*, le mouvement s'exécute à la fois dans chaque peloton, comme il est prescrit à l'école du peloton.

EXÉCUTION.

Faire obliquer à gauche et reprendre la direction primitive, sans explication.

Arrêter la colonne.

INDICATION : *Marche oblique individuelle.*

EXPLICATION : La colonne étant en marche, au commandement *oblique à droite*, MARCHE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour l'oblique à gauche, et par les moyens inverses.

620. — Lorsque la marche oblique doit s'exécuter du côté opposé etc.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

Répéter l'oblique à droite sans explication, arrêter la colonne, former l'escadron à gauche en bataille, le mettre en colonne avec distance, la gauche en tête, et faire obliquer à droite et à gauche sans explication.

Arrêter la colonne, former l'escadron à droite en bataille.

Changer de pas, étant en colonne avec distance.

Former l'escadron en colonne avec distance, la droite en tête.

INDICATION : *Changer de pas, étant en colonne avec distance.*

621. — EXPLICATION : Il faut que les pelo-

tons arrêtent, partent, et changent de pas tous à la fois.

Porter la colonne en avant, faire passer au pas ordinaire, marquer le pas, changer le pas, faire reprendre le pas accéléré, arrêter : remettre la colonne en marche au pas ordinaire, faire passer au pas accéléré, marquer le pas, et changer le pas, faire prendre le pas ordinaire et arrêter.

Reporter la colonne en avant, faire parfois alonger ou diminuer le pas de la tête de colonne, sans commandement.

Répéter toute cette instruction la gauche en tête.

L'escadron marchant en colonne avec distance, rompre par quatre files à droite.

La colonne étant la droite en tête et arrêtée,

INDICATION : *Rompre par quatre files à droite.*

263. — EXPLICATION : La colonne étant de pied ferme ou en marche, aux commandemens *par quatre files à droite*, *et dans chaque peloton, tête de colonne à gauche*, MARCHE, *en* AVANT, le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton, chaque chef de peloton commandant à l'instant où les

conversions sont presque terminées, *en avant*, et de suite, *tournez à gauche, en avant.*

EXÉCUTION.

Elle a lieu d'abord la colonne étant de pied ferme.

Le capitaine commandant commande le guide, lorsque la tête de chaque peloton est dans la nouvelle direction.

Former les pelotons.

La colonne arrêtée,

INDICATION : *Former les pelotons.*

261. — EXPLICATION : La colonne étant en marche, au commandement *formez les pelotons*, les chefs de polotons commandent *formez le peloton.*

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, tous les pelotons se forment comme il est prescrit à l'école du peloton.

EXÉCUTION.

Elle a lieu d'abord la colonne étant de pied ferme.

La formation des pelotons étant simultanée, les chefs de pelotons n'ont point à répéter l'indication du guide.

Les quatre premières files de chaque peloton font le pas de six pouces, au commandement *marche*, et ne reprennent le pas de deux pieds qu'au commandement *guide à gauche*.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

Répéter la rupture par quatre files à droite, la colonne étant en marche; faire ensuite former les pelotons, le tout sans explication.

Remettre l'escadron en colonne par quatre, et l'arrêter.

265. — EXPLICATION : La colonne étant de pied ferme ou en marche, aux commandemens *cavaliers à droite, et dans chaque rang, par file à gauche*, MARCHE, EN AVANT, le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton.

EXÉCUTION.

Elle a lieu d'abord de pied ferme.

Le capitaine commandant commande le guide, lorsque la tête de chaque peloton est dans la nouvelle direction.

NOTA. L'ordonnance ne donne pas de détails spéciaux pour la formation des pelotons en marchant en colonne par le flanc, elle n'en admet le principe qu'au n° 270, lors du passage de défilé sur la tête de chaque peloton d'un escadron marchant en bataille.

La rupture par quatre ou *par deux* terminée, la théorie renvoie au n° 237 pour la formation des pelotons. Mais ce qui est praticable dans cette circonstance, serait peu régulier dans la colonne par le flanc; car l'alongement excessif de ce genre de colonne ne permettrait plus une formation simultanée comme au n° 261, mais exigerait une formation successive comme à cheval. Ainsi donc, une fois en colonne par le flanc, le capitaine commandant, pour ne pas improviser de détails, remettra son escadron en bataille par les mouvemens *colonne halte, front, à droite* ou *à gauche alignement, fixe*, ou en se formant *en avant*, ou *sur la droite en bataille*, suivant les principes de l'article 1er de l'école du peloton à pied.

Mettre l'escadron en bataille par un des mouvemens qui viennent d'être indiqués, se former en colonne avec distance, la droite en tête, pour répéter tous les mouvemens précédens sans explication, et en exécutant en marchant la rupture, *cavaliers à droite, et dans chaque rang, par file à gauche.*

Mettre l'escadron en bataille, se former en colonne avec distance, la gauche en tête, et suivre exactement la même progression.

L'escadron marchant en colonne avec distance, faire face au côté opposé à sa direction et se remettre face en tête.

La colonne étant la droite en tête et de pied ferme,

INDICATION : *L'escadron marchant en colonne avec distance, faire face au côté opposé à sa direction et se remettre face en tête.*

640. — EXPLICATION : Au commandement *peloton demi-tour à gauche*, le cavalier de l'aile gauche de chaque peloton qui doit servir de pivot, se prépare à arrêter, sans cependant ralentir son pas.

Au commandement MARCHE, les pivots arrêtent, et les ailes marchantes conversent ensemble au pas auquel la colonne marchait précédemment, se réglant etc.

Les ailes marchantes se règlent ensuite sur celle du peloton etc.

Pendant la durée du mouvement, le guide particulier de gauche se etc.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

Arrêter la colonne :

EXPLICATION : La colonne étant en marche, aux commandemens *pelotons, demi-tour à droite*, MARCHE ; *en avant, guide à gauche*, le mouvement s'exécute comme

il est prescrit pour le demi-tour à gauche, et par les moyens inverses.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

Répéter les demi-tours à gauche et demi-tours à droite, sans explication.

Former l'escadron en bataille, le mettre en colonne avec distance, la gauche en tête; porter la colonne en avant, et faire exécuter le demi-tour à droite, puis le demi-tour à gauche, en répétant les explications, si on le juge à-propos.

Faire exécuter les demi-tours par peloton du côté opposé au guide, d'abord la droite en tête, puis la gauche en tête.

Rompre par la droite pour marcher vers la gauche.

L'escadron étant en bataille,

INDICATION : *Rompre par la droite pour marcher vers la gauche.*

647. — EXPLICATION : Au commandement *pelotons, rompez par la droite pour marcher vers la gauche*, le chef du etc.

Au commandement MARCHE, répété par le chef etc.

Le chef du deuxième peloton, et successivement ceux des etc.

EXÉCUTION.

Si le capitaine commandant est resté en avant du front pour juger de l'exécution, il se porte aussitôt après du côté des guides.

A droite ordre inverse en bataille.

Changer le guide, dire auparavant sans arrêter :

648. — Au commandement *guide à droite*, le capitaine en second passe du côté opposé aux guides.

A pied, il est inutile d'astreindre le capitaine commandant à passer par devant la tête de l'escadron, et le capitaine en second, par la queue de la colonne, pour aller prendre leurs nouvelles places. A cheval, l'ordonnance le prescrit ainsi, parce que les chefs de pelotons et les serre-files ne permettraient que difficilement de traverser la colonne ; mais à pied cet inconvénient n'existant pas, les capitaines peuvent passer entre le deuxième et le troisième peloton, ce qui abrège le trajet.

Prévenir le guide particulier de droite de passer en serre-file derrière la deuxième file de droite, et les serre-files de changer de côté, au commandement *guide à droite*, excepté le guide particulier de gauche, qui reste en serre-file derrière la deuxième file de gauche du quatrième peloton.

EXÉCUTION.

Le capitaine, ayant vérifié la position des nouveaux guides, arrête la colonne.

INDICATION : *A droite ordre inverse en bataille.*

EXPLICATION : Aux commandemens *à droite ordre inverse en bataille* = MARCHE = HALTE = *à gauche—alignement* = FIXE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour l'*à gauche en bataille*, et par les moyens inverses.

Pendant la durée du mouvement, le guide particulier de gauche etc.

Le capitaine commandant se conforme à ce qui est prescrit pour l'à gauche en bataille.

EXÉCUTION.

649. — Remettre l'escadron en colonne avec distance, la droite en tête, aux commandemens *pelotons à gauche, marche, halte.*

Les capitaines reprennent leurs places respectives; porter la colonne en avant, changer le guide, se former de nouveau à droite, ordre inverse en bataille, sans explication.

Si on veut remettre l'escadron en colonne avec distance, la droite en tête, en continuant de marcher après la conversion, il faut emprunter le détail du n° 664.

664. — EXPLICATION : Au commandement *pelotons à gauche*, la file de droite de chaque, etc.

Au commandement MARCHE, chaque peloton exécute son etc.

Au commandement EN AVANT, les pelotons se portent droit devant eux.

Il faut que les ailes marchantes déboîtent à la fois, conversent et arrivent ensemble en colonne; et que les pivots se remettent ensemble en mouvement, à la dernière partie du commandement *en avant.*

EXÉCUTION.

Changer le guide, arrêter la colonne et se former encore *à droite, ordre inverse en bataille.*

Pour remettre l'escadron en bataille dans l'ordre naturel, on est obligé d'emprunter l'explication suivante à l'article 3.

731. — Aux commandemens *pelotons demi-tour à gauche*, MARCHE, les pivots tournent sur eux-mêmes en marquant le pas, les ailes..... pour arriver ensemble en bataille.

Au commandement HALTE, les pelotons arrêtent.

733. — Dans ce mouvement, le guide particulier de droite fait un à-gauche, se

INDICATION : *A droite ordre inverse en bataille.*

EXPLICATION : Aux commandemens *à droite ordre inverse en bataille* = MARCHE = HALTE = *à gauche—alignement* = FIXE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour l'*à gauche en bataille*, et par les moyens inverses.

Pendant la durée du mouvement, le guide particulier de gauche etc.

Le capitaine commandant se conforme à ce qui est prescrit pour l'à gauche en bataille.

EXÉCUTION.

649. — Remettre l'escadron en colonne avec distance, la droite en tête, aux commandemens *pelotons à gauche, marche, halte.*

Les capitaines reprennent leurs places respectives; porter la colonne en avant, changer le guide, se former de nouveau à droite, ordre inverse en bataille, sans explication.

Si on veut remettre l'escadron en colonne avec distance, la droite en tête, en continuant de marcher après la conversion, il faut emprunter le détail du n° 664.

664. — EXPLICATION : Au commandement *pelotons à gauche*, la file de droite de chaque etc.

Au commandement MARCHE, chaque peloton exécute son etc.

Au commandement EN AVANT, les pelotons se portent droit devant eux.

Il faut que les ailes marchantes déboîtent à la fois, conversent et arrivent ensemble en colonne; et que les pivots se remettent ensemble en mouvement, à la dernière partie du commandement *en avant*.

EXÉCUTION.

Changer le guide, arrêter la colonne et se former encore *à droite, ordre inverse en bataille*.

Pour remettre l'escadron en bataille dans l'ordre naturel, on est obligé d'emprunter l'explication suivante à l'article 3.

731. — Aux commandemens *pelotons demi-tour à gauche*, MARCHE, les pivots tournent sur eux-mêmes en marquant le pas, les ailes..... pour arriver ensemble en bataille.

Au commandement HALTE, les pelotons arrêtent.

733. — Dans ce mouvement, le guide particulier de droite fait un à-gauche, se

porte droit devant lui de l'étendue du front d'un peloton, et fait un autre à-gauche pour se placer à l'aile droite de l'escadron ; le guide particulier de gauche exécute le même mouvement pour se placer à l'aile gauche.

649. — Le capitaine en second suit l'aile marchante du peloton derrière lequel il se trouve.

EXÉCUTION.

Rompre par la droite pour marcher vers la gauche, se former à droite, ordre inverse en bataille, et se remettre dans l'ordre naturel par le demi-tour opposé, c'est-à-dire par *demi-tour à droite* ; pour ce dernier mouvement, on répète intégralement l'explication, ou bien on emploie la formule.

Suivre exactement la même progression pour rompre par la gauche pour marcher vers la droite, et pour la formation à gauche, ordre inverse en bataille.

Lorsqu'on est dans le cas d'exécuter, au pas ordinaire, les ruptures précédentes par la droite ou par la gauche, le capitaine commandant ne commande *pas ordinaire* que lorsque le chef du premier peloton a commandé *peloton en avant*, *guide à gauche*.

Rompre en arrière par la droite pour marcher vers la gauche.

L'escadron étant en bataille,

INDICATION : *Rompre en arrière par la droite pour marcher vers la gauche.*

653. — EXPLICATION : Au commandement *pelotons, rompez en arrière par la droite = pour marcher vers la gauche*, le chef du premier etc.

Au commandement MARCHE, répété par etc.

Le chef du deuxième peloton, etc.

EXÉCUTION.

Sur la droite en bataille.

Arrêter la colonne, exécuter d'abord la formation en la décomposant.

INDICATION : *Sur la droite en bataille.*

654. — EXPLICATION : La colonne étant en marche, au commandement *sur la droite en bataille*, le chef etc.

Au commandement MARCHE, il commande *droite*, le peloton tourne etc.

Les autres pelotons continuent de marcher droit devant eux, sans se etc.

L'explication terminée, faire l'observation suivante :

La formation s'exécutera de pied ferme et en la décomposant; pour cela, le chef du premier peloton seul fera son mouvement, aux commandemens prescrits; les chefs des trois derniers pelotons n'exécuteront le leur que successivement et à l'avertissement : CHEF DE TEL PELOTON, EXÉCUTEZ VOTRE MOUVEMENT.

Pour l'exécution, le capitaine prescrit au chef du premier peloton de porter son peloton en avant, avec le guide à gauche; le premier peloton étant en marche, le capitaine fait le commandement *sur la droite en bataille marche, guide à droite*, et le chef du premier peloton se conforme à ce qui est prescrit dans l'explication. Le premier peloton étant arrêté, le capitaine commandant fait l'indication *chef du deuxième peloton, exécutez votre mouvement*, et ainsi de suite pour les troisième et quatrième, chacun de ces officiers portant d'abord son peloton en avant, aux commandemens *peloton en avant, guide à droite, marche.*

Le mécanisme de cette formation compris, faire rompre en arrière par la droite pour marcher vers la gauche, sans explication.

654. — Exécuter, sans décomposer, le mouvement *sur la droite en bataille*.

L'instructeur veille à ce qu'on ne se rapproche pas de la ligne de bataille, à ce que les chefs de peloton fassent assez à temps le commandement *tournez*, pour commander *droite* quand leur peloton arrive à

hauteur de la quatrième file de gauche du peloton précédent, de manière que le guide puisse arriver, après la conversion, exactement dans la direction de la place qu'il doit occuper sur la ligne.

Rompre de nouveau en arrière par la droite pour marcher vers la gauche, et arrêter la colonne.

Sur la gauche, ordre inverse en bataille.

On suit, pour cette formation, la même progression que pour *sur la droite en bataille*, c'est-à-dire, qu'on l'exécute en la décomposant avec détail, et enfin sans la décomposer et sans détail.

Suivre exactement la même méthode pour les mouvemens correspondans, la gauche en tête, excepté qu'on peut substituer la formule aux explications complètes, et qu'il est inutile de décomposer; ce qui a été fait la droite en tête suffisant pour faire comprendre le mécanisme des formations sur le prolongement en avant du flanc.

Après toutes les formations, ordre inverse en bataille, on emploie, pour se remettre en colonne ou en bataille dans l'ordre naturel, l'un des moyens indiqués au n° 649.

Rompre par pelotons en avant de son front.

On peut, pour faire comprendre ce mouvement, commencer par le décomposer.

INDICATION : *Rompre par pelotons en avant de son front.*

659. — EXPLICATION : Au commandement *par peloton rompez l'escadron*, le chef du premier peloton etc.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes etc.

Chacun des autres chefs de pelotons, etc.

L'explication terminée, faire l'observation suivante :

La rupture s'exécutera en la décomposant ; pour cela, le chef du premier peloton seul exécutera son mouvement aux commandemens prescrits : les chefs des trois derniers pelotons n'exécuteront le leur que successivement, et à l'avertissement : CHEF DE TEL PELOTON, EXÉCUTEZ VOTRE MOUVEMENT.

EXÉCUTION.

Lorsque le premier peloton a marché environ cent pas., prescrire à son chef de l'arrêter ; chaque chef de peloton arrête de même en arrivant à sa distance.

Dans ce mouvement, il faut veiller, après le demi-à droite, à ce que la marche diagonale s'exécute correctement ; presque toujours elle dégénère en une sorte de marche oblique, et presque toujours aussi le peloton tend à se redresser avant le commandement du demi-à gauche. A ce dernier commandement, il faut exiger que les pivots arrêtent court en marquant le pas.

L'instructeur s'attache surtout à ce que les chefs de pelotons fassent leurs commandemens à propos, de manière à assurer la rectitude du mouvement.

En avant en bataille.

La colonne étant de pied ferme après la rupture,

INDICATION : *En avant en bataille.*

660. — EXPLICATION : Au commandement *en avant en bataille*, le chef du premier peloton commande *peloton en avant*, et ceux etc.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le premier etc.

Chacun des autres chefs de peloton, lorsque le demi-à gauche est etc.

L'explication terminée, faire l'observation suivante :

La formation s'exécutera de pied ferme et en la décomposant : pour cela, le chef du premier peloton seul exécutera son mouvement, aux commandemens prescrits; les chefs des trois derniers pelotons n'exécuteront le leur que successivement et à l'avertissement : CHEF DE TEL PELOTON, EXÉCUTEZ VOTRE MOUVEMENT.

EXÉCUTION.

Répéter le mouvement de rompre par pelotons en avant de son front, sans décomposer, ayant la précaution de prévenir les chefs de pelotons qu'ils exé-

cuteront tous ensemble aux commandemens prescrits.

Arrêter la colonne.

Exécuter la formation *en avant en bataille*, sans la décomposer.

Suivre la même progression pour exécuter la rupture et la formation, la gauche en tête.

La formation en avant en bataille de pied ferme suffisamment comprise, on passe à la même formation, la colonne étant en marche, en la faisant exécuter d'abord la droite en tête; pour cela, on fait rompre par pelotons en avant de son front, et on arrête la colonne.

661. — EXPLICATION: La formation *en avant en bataille* s'exécute, la colonne étant en marche, de même que la colonne étant arrêtée, excepté que le chef du premier peloton continuant etc.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

Répéter cette rupture et cette formation sans détail; faire rompre par la gauche, par pelotons en avant de son front, et exécuter la formation en avant en bataille en marchant, sans explication, le premier détail étant principe général.

Rompre par pelotons à droite et se porter en avant après la conversion.

INDICATION: *Rompre par pelotons à*

droite et se porter en avant après la conversion.

664. — EXPLICATION : Au commandement *pelotons à droite*, la file de gauche, etc.

Au commandement MARCHE, chaque peloton exécute son etc.

Au commandement EN AVANT, les pelotons etc.

Il faut que les ailes marchantes déboîtent à la fois, conversent et arrivent ensemble en colonne, et que les pivots se remettent ensemble en mouvement, à la dernière partie du commandement *en avant.*

EXÉCUTION.

Commander *en avant* à propos, et donner un point de direction au guide.

En avant, ordre inverse en bataille.

La colonne arrêtée,

INDICATION : *En avant, ordre inverse en bataille.*

665. — EXPLICATION : Au commandement *en avant, ordre inverse en bataille*, le chef du premier peloton commande

peloton en avant, et ceux des trois autres autres pelotons commandent *pelotons* etc.

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour l'en avant en bataille, et par les moyens inverses.

EXÉCUTION.

Il est inutile de décomposer ce mouvement.

Rompre par pelotons à gauche pour être la droite en tête, et répéter la formation de pied ferme sans détail; se remettre dans l'ordre naturel, par *pelotons demi-tour à gauche, marche, halte, à droite alignement, fixe.*

Suivre la même progression pour *rompre par pelotons à gauche, et se porter en avant après la conversion*, ainsi que pour l'*en avant, ordre inverse en bataille*, la gauche en tête.

La formation *en avant, ordre inverse en bataille*, de pied ferme, suffisamment comprise, on passe à la même formation, la colonne étant en marche; pour cela, rompre par pelotons à droite et se porter en avant après la conversion, arrêter ensuite la colonne.

665. — EXPLICATION : La formation *en avant, ordre inverse en bataille*, s'exécute la colonne étant en marche, comme

il est prescrit la colonne étant de pied ferme; dans ce cas, le chef du premier peloton ne commande pas *peloton en avant* ni *marche*, mais répète l'indication du guide.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

Rompre par pelotons à gauche, pour être la droite en tête; répéter cette même formation sans détail.

Rompre par pelotons à droite pour être la gauche en tête, exécuter la formation *en avant, ordre inverse en bataille*, en marchant et sans explication. Se remettre dans l'ordre naturel, par le mouvement de *pelotons demi tour à droite, marche, halte, à gauche alignement.*

Rompre par pelotons à droite, tête de colonne à gauche ou demi-à gauche.

INDICATION : *Rompre par pelotons à droite, tête de colonne à gauche ou demi-à gauche.*

668. — EXPLICATION : Aux commandemens *pelotons à droite, tête de colonne à gauche*, MARCHE, chaque peloton etc.

Au commandement *en* AVANT, le chef du premier peloton etc.

EXÉCUTION.

Indiquer le guide et donner un point de direction.

Sur la queue de la colonne, face en arrière en bataille.

La colonne arrêtée,

INDICATION : *Sur la queue de la colonne, face en arrière en bataille.*

669. — EXPLICATION : Aux commandemens *pelotons demi-tour à gauche*, MARCHE, chaque peloton etc.

Aux commandemens *en avant en bataille*, MARCHE, le chef du quatrième peloton qui etc.

Les chefs des autres pelotons aux trois quarts de leur etc.

Pendant la durée de la conversion, le guide particulier de droite passe en serre-file derrière la deuxième file de droite du premier peloton, pour prendre ensuite sa place de bataille ; à la fin de la formation, le guide particulier de gauche se place à la gauche du quatrième peloton.

Le capitaine a soin de faire arriver son commandement *marche*, pour l'en avant en bataille ; lorsque

les pelotons sont aux trois quarts de leur demi-tour, les chefs de pelotons doivent faire le commandement *en avant*, immédiatement après celui en avant en bataille *marche* du capitaine, et ne répéter l'indication du guide qu'après le capitaine commandant, de manière à éviter toute confusion de commandement; mais aussi le capitaine doit avoir la précaution de faire son commandement *guide à gauche* ou *à droite*, au moment où les chefs de peloton achèvent celui *en avant*.

EXÉCUTION.

Il est inutile de décomposer cette formation.

Répéter la rupture et la formation sans détail.

Rompre par pelotons à droite, tête de colonne à gauche.

Sur la queue de la colonne, face en arrière, ordre inverse en bataille.

La colonne arrêtée,

INDICATION : *Sur la queue de la colonne, face en arrière, ordre inverse en bataille.*

670. — EXPLICATION : Aux commandemens *pelotons demi-tour à droite*, MARCHE, chaque peloton etc.

Aux commandemens *en avant ordre inverse en bataille*, MARCHE, le chef du quatrième etc.

Les chefs des autres pelotons aux etc.

Pendant la durée de la conversion, le guide particulier de droite passe en serre-file derrière la deuxième file de droite du premier peloton, pour se placer ensuite à la fin de la formation à la gauche du premier peloton ; le guide particulier de gauche se place à la droite du quatrième peloton, au commandement *en avant, ordre inverse en bataille, marche.*

EXÉCUTION.

Se remettre dans l'ordre naturel par un demi-tour par pelotons.

Rompre par pelotons à droite, tête de colonne à gauche, et répéter la formation de pied ferme, sans explication.

Se remettre dans l'ordre naturel.

Suivre exactement la même progression pour *rompre par pelotons à gauche, tête de colonne à droite ou demi-à droite*, et pour exécuter de pied ferme les formations *sur la queue de la colonne, face en arrière en bataille*, et *sur la queue de la colonne, face en arrière, ordre inverse en bataille.*

Pour ces mouvemens, on répète les explications complètes, ou l'on emploie la formule usitée, en prescrivant toutefois aux guides particuliers ce qu'ils ont à faire pendant les demi-tours.

Après chaque formation, ordre inverse, se remettre dans l'ordre naturel.

Rompre par pelotons à droite, tête de colonne à gauche, et les formations de pied ferme suffisamment

comprises faire l'observation suivante sans arrêter la colonne.

679. — Toutes les formations face en arrière s'exécutent, la colonne étant en marche, de même que la colonne étant de pied ferme.

Exécuter le mouvement *sur la queue de la colonne face en arrière en bataille*; même rupture pour exécuter en marchant la formation *sur la queue de la colonne, face en arrière, ordre inverse en bataille*; se remettre dans l'ordre naturel.

Rompre par pelotons à gauche, tête de colonne à droite ou demi-à droite, exécuter en marchant, sans explication, les deux formations précédentes et se remettre dans l'ordre naturel.

Dans toutes les formations sur la queue de la colonne, face en arrière en bataille, il est une clef pour ne pas se tromper en commandant le demi-tour qui prépare au mouvement. S'agit-il d'une formation ordre naturel, le demi-tour est invariablement commandé du côté du guide. S'agit-il d'une formation ordre inverse, il est commandé du côté opposé au guide.

Rompre par pelotons à droite, tête de colonne à droite ou demi-à droite.

INDICATION : *Rompre par pelotons à*

droite, tête de colonne à droite ou demi-à droite.

674. — EXPLICATION : Aux commandemens: *pelotons à droite, tête de colonne à droite,* MARCHE, chaque peloton exécute son à droite.

Au commandement EN AVANT, le chef du premier peloton commande de suite etc.

EXÉCUTION.

Sur la tête de la colonne face en arrière en bataille.

La colonne arrêtée,

INDICATION : *Sur la tête de la colonne face en arrière en bataille.*

675. — EXPLICATION : Aux commandemens *en avant ordre inverse en bataille,* MARCHE, *guide à gauche,* le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour l'en avant ordre inverse en bataille, la droite en tête, mais sans rectifier l'alignement.

EXÉCUTION.

Au moment où le quatrième peloton est arrivé sur la ligne, le capitaine commandant commande *pelo-*

tons demi-tour à gauche, marche, halte, à droite alignement, fixe.

Dans la formation préparatoire, le capitaine commandant n'ayant pas d'alignement à rectifier, reste en arrière, d'où il voit le mouvement et se porte ensuite à l'aile droite, quand il a commandé l'alignement, après le demi-tour. Le capitaine en second suit le mouvement et ne vient à la hauteur du deuxième rang qu'après le commandement de l'alignement.

Même rupture et même formation sans explication.

Rompre de nouveau par pelotons à droite, tête de colonne à droite.

Sur la tête de la colonne face en arrière ordre inverse en bataille.

La colonne arrêtée,

INDICATION : *Sur la tête de la colonne face en arrière ordre inverse en bataille.*

676. — EXPLICATION : Aux commandemens *en avant en bataille*, MARCHE, *guide à droite*, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour l'en avant en bataille, la droite en tête, mais sans rectifier l'alignement.

EXÉCUTION.

Au moment où le dernier peloton arrive sur la ligne, le capitaine commandant commande *pelotons*

demi-tour à droite, marche, halte, à gauche alignement, fixe.

Même observation que dans la formation précédente, pour la place du capitaine commandant et du capitaine en second.

Même rupture et même formation sans explication.

Se remettre dans l'ordre naturel.

Suivre la même progression pour exécuter toute cette série de mouvemens, la gauche en tête, en répétant les explications complètes ou en employant les formules suivantes.

INDICATION : *Rompre par pelotons à gauche, tête de colonne à gauche ou demi-à gauche.*

677. — EXPLICATION : Aux commandemens *pelotons à gauche, tête de colonne à gauche* (ou *demi-à gauche*), MARCHE, *en avant, guide à droite*, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour rompre *par pelotons à droite, tête de colonne à droite* ou *demi-à droite*, et par les moyens inversés.

EXÉCUTION.

La colonne arrêtée,

INDICATION : *Sur la tête de la colonne, face en arrière en bataille.*

678. — EXPLICATION : Aux commandemens *en avant ordre inverse en bataille*, MARCHE, *guide à droite, et pelotons demi-tour à droite*, MARCHE, HALTE, *à gauche alignement*, FIXE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit, la colonne ayant la droite en tête et par les moyens inverses.

EXÉCUTION.

Même rupture et même formation, sans explication.

Rompre de nouveau par pelotons à gauche, tête de colonne à gauche ; la colonne arrêtée,

INDICATION : *Sur la tête de la colonne face en arrière ordre inverse en bataille.*

679. — EXPLICATION : Aux commandemens *en avant en bataille*, MARCHE, *guide à gauche*, et *pelotons demi-tour à gauche*, MARCHE, HALTE, *à droite alignement*, FIXE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit, la colonne ayant la droite en tête et par les moyens inverse.

EXÉCUTION.

Se remettre dans l'ordre naturel.

Même rupture et même formation sans détail.

Se remettre dans l'ordre naturel.

Rompre par pelotons à droite, tête de colonne à droite ou demi-à-droite.

La colonne étant en marche, rappeler ce principe.

Toutes les formations face en arrière s'exécutent, la colonne étant en marche, de même que la colonne étant de pied ferme.

Exécuter le mouvement *sur la tête de la colonne face en arrière en bataille.* Même rupture; *sur la tête de la colonne face en arrière ordre inverse en bataille;* se remettre dans l'ordre naturel.

Dans toutes les formations *sur la tête de la colonne face en arrière en bataille*, beaucoup d'instructeurs suivant encore les erremens de l'ancienne ordonnance, exigent que les chefs de pelotons arrêtent leurs pelotons à hauteur du premier rang, sans commander l'alignement. Cette disposition paraît ne pas être dans le vœu de l'ordonnance de 1829, d'abord parce que le capitaine commandant ne commande plus *face en arrière en bataille*, mais seulement *en avant ordre inverse* ou *en avant en bataille*, et que lorsqu'on n'explique plus et qu'on ne fait plus d'indications, on se trouve dans la nécessité, à l'école d'escadron, de prévenir que la formation n'est que transitoire, afin que les chefs de pelotons puissent se conformer aux modifications adoptées; enfin parce que la nouvelle

ordonnance a préféré faire faire des commandemens peut-être inutiles, et n'avoir qu'un même mode pour les formations *en avant en bataille*, ordre naturel ou inverse, qu'elles fussent préparatoires ou définitives.

L'escadron étant en colonne avec distance, gagner du terrain sur ses flancs ou en arrière.

La colonne étant la droite en tête et arrêtée,

267, 207, 680. — EXPLICATION : Aux commandemens *par quatre files à gauche*, MARCHE, HALTE, le mouvement s'exécute dans chaque peloton comme il est prescrit à l'école du peloton.

683. — Dans ce mouvement, les chefs de pelotons se portent à hauteur du premier rang de leurs pelotons du côté du guide.

Le capitaine commandant, le capitaine en second, les serre-files et les guides particuliers, conservent leurs places, après avoir fait leur à-gauche ou leur à-droite, chacun pour son compte.

Ce détail terminé, préciser de la manière suivante la place des officiers et sous-officiers.

Après le mouvement *par quatre files à gauche*, le capitaine en second se place vis-à-vis de l'intervalle

du deuxième au troisième peloton, et à quatre pas en arrière.

Les chefs de pelotons sont placés à hauteur et à droite de leur premier rang de quatre, là ils sont responsables de la direction et de l'intervalle.

Le guide particulier de droite est placé à la droite du dernier rang de quatre de son peloton.

Le guide particulier de gauche est placé à la gauche du premier rang de quatre de son peloton; ce premier rang se trouve ainsi encadré par le chef du quatrième peloton et le guide particulier de gauche.

Les serre-files sont à un pas sur le flanc gauche et à hauteur du milieu de leurs pelotons.

EXÉCUTION.

EXPLICATION : Aux commandemens *par quatre files à droite*, MARCHE, HALTE, le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits pour faire par quatre files à gauche, et par les moyens inverses.

Pendant ce mouvement, les officiers et sous-officiers reprennent leurs places primitives.

EXÉCUTION.

Répéter ces deux mouvemens sans explication; commander ensuite *par quatre files à droite, marche, halte*, sans explication, mais en faisant d'abord les observations suivantes :

Après le mouvement *par quatre files à droite*, le capitaine en second est placé à quatre pas en avant vis-à-vis de l'intervalle du deuxième au troisième peloton.

Les chefs de pelotons sont à hauteur et à la gauche du premier rang de quatre de leurs pelotons.

Le guide particulier de droite, en tête et au centre du premier rang de quatre du premier peloton, par analogie avec ce qui se fait à cheval.

Le guide particulier de gauche, à la droite du dernier rang de quatre du quatrième peloton.

Les serre-files à un pas sur le flanc droit, et à hauteur du milieu de leurs pelotons.

EXÉCUTION.

Se remettre en colonne avec distance, aux commandemens *par quatre files à gauche, marche, halte.*

Pendant le mouvement, les officiers et sous-officiers reprennent leurs places primitives.

Répéter ces deux mouvemens sans explication.

267, 246, 682. — EXPLICATION : Aux commandemens *cavaliers demi-tour à droite,* le mouvement s'exécute dans chaque peloton comme il est prescrit à l'école du peloton.

685. — Après les demi-tours, les chefs de pelotons marchent en arrière du centre de leurs pelotons, et les serre-files en avant; le guide particulier de droite se trouve à

la gauche de son peloton, et le guide particulier de gauche en tête du sien.

Après le mouvement *cavaliers demi-tour à droite*, le capitaine en second est à quatre pas sur le flanc gauche entre les deuxième et troisième pelotons.

Les chefs de pelotons sont derrière le centre de leurs pelotons.

Le guide particulier de droite est à la gauche de son peloton et à hauteur du dernier rang.

Le guide particulier de gauche en avant, et vis-à-vis la deuxième file de droite du quatrième peloton.

Les serre-files en avant, et vis-à-vis la troisième file de gauche de leurs pelotons.

EXÉCUTION.

Se remettre face en tête par le même mouvement, sans explication.

Se former à gauche en bataille; se mettre en colonne avec distance, la gauche en tête, et répéter de pied ferme tous les mouvemens qui viennent d'être indiqués, veillant à ce que les officiers et sous-officiers soient toujours rigoureusement à leurs places.

La colonne ayant la gauche en tête après le mouvement *par quatre files à droite*, le capitaine en second est placé vis-à-vis de l'intervalle du troisième au deuxième peloton, à quatre pas en avant.

Les chefs de pelotons sont placés à hauteur et à gauche de leur premier rang de quatre.

Le guide particulier de gauche est placé à la gauche du dernier rang de quatre de son peloton.

Le guide particulier de droite est placé à la droite du premier rang de quatre de son peloton. Ce premier rang se trouve ainsi encadré par le chef du premier peloton et le guide particulier de droite.

La colonne ayant la gauche en tête après le mouvement *par quatre files à gauche*, le capitaine en second est placé vis-à-vis l'intervalle du troisième au deuxième peloton, à quatre pas en arrière.

Les chefs de pelotons sont à hauteur et à la droite du premier rang de quatre de leurs pelotons.

Le guide particulier de gauche, en tête et au centre du premier rang du quatrième peloton, par analogie avec ce qui se fait à cheval.

Le guide particulier de droite, à la gauche du dernier rang de quatre de son peloton.

Les serre-files, à un pas sur le flanc gauche et à hauteur du milieu de leurs pelotons.

La colonne ayant la gauche en tête après le mouvement *cavaliers demi-tour à droite*, le capitaine en second est à quatre pas sur le flanc droit, entre les deuxième et troisième pelotons ; les chefs de pelotons sont derrière le centre de leurs pelotons.

Le guide particulier de gauche est à la droite de son peloton et à hauteur du dernier rang.

Le guide particulier de droite, en avant de la deuxième file de gauche de son peloton.

Les serre-files, en avant et vis-à-vis la troisième file de droite de leurs pelotons.

Tous les mouvemens de pied ferme, suffisamment approfondis, et la colonne étant la droite en tête et arrêtée, faire l'explication suivante :

683. — Dans la marche de flanc, il faut que tous les rangs marchent à la même hauteur, se règlent du côté du guide, conservent une direction parallèle à celle du premier peloton, et exécutent correctement les déboîtemens et emboîtemens que cette marche nécessite ; il faut encore que les chefs des trois derniers pelotons maintiennent leurs intervalles du côté du guide, afin de se retrouver à leurs distances dès que l'escadron reprend l'ordre en colonne.

Commander : *par quatre files à gauche, marche, en avant, guide à droite* ; lorsqu'on a gagné assez de terrain sur le flanc gauche, commander : *par quatre files à droite, marche, halte.*

Exécuter les mouvemens inverses pour gagner du terrain sur le flanc droit.

Pour faire rétrograder, commander : *cavaliers demi-tour, droite ; colonne en avant, marche, guide à droite.*

Lorsqu'on a suffisamment rétrogradé, commander : *colonne halte, cavaliers demi-tour, droite.*

Se remettre en bataille, se former en colonne avec distance, la gauche en tête, pour exécuter les mouvemens précédens.

Se former à droite en bataille, se mettre en colonne avec distance la droite en tête, et, la colonne étant de pied ferme, faire l'explication suivante :

683. — Les mouvemens par quatre files à droite et par quatre files à gauche s'exécutent, la colonne étant en marche, de même que la colonne étant de pied ferme.

Porter la colonne en avant; exécuter le mouvement *par quatre files à gauche*; après avoir marché quelque temps, se remettre par le mouvement *par quatre files à droite*. Répéter les mouvemens inverses; pour cela, commander : *par quatre files à droite, marche, en avant, guide à gauche*, et ensuite *par quatre files à gauche, marche, en avant, guide à gauche*.

Se former à gauche en bataille, se mettre en colonne avec distance, la gauche en tête, pour répéter les mouvemens inverses. Quant aux demi-tours pour rétrograder, ils se font toujours de pied ferme, conformément à ce qui est prescrit ci-dessus.

Lorsque toutes les séries de mouvemens de l'article 2 ont été répétées sans explication, en suivant l'ordre indiqué dans l'ordonnance, on intervertit cet ordre; car il n'y a pas de nécessité pour que telle formation succède invariablement à telle rupture. On n'a donc plus égard dans tous les mouvemens qu'aux exigeances du terrain.

Enfin, comme complément d'instruction, tous les mouvemens précédens doivent être exécutés sur des lignes obliques au carré du terrain.

Maniement des armes.

Faire retirer les gants, et exercer l'escadron au

maniement des armes, à rangs ouverts et à rangs serrés, comme dans l'article précédent.

Des feux.

Avant de faire exécuter les feux à poudre, on les fait exécuter à blanc ainsi qu'il suit :

220, 252. — EXPLICATION : Au commandement *feu de peloton*, les chefs de pelotons se portent vivement derrière le centre de leurs pelotons, à six pas en arrière de la ligne des serre-files, les officiers de la première etc.

221. — (*Chasseurs et Hussards*), si les cavaliers ont la baguette au crochet, ils la décrochent.

EXÉCUTION.

220. — Au commandement *commencez le feu*, les pelotons impairs commencent le feu, leurs chefs faisant les commandemens prescrits à l'école du peloton, en observant etc.

Les chefs des pelotons pairs font à leur tour les mêmes commandemens, en ajoutant de même la dénomination, etc.

Les chefs des pelotons impairs observent, pour le premier feu seulement, de ne commander *feu* que l'un après l'autre. Ainsi le chef du troisième etc.

251. — Les feux de peloton s'exécutent alternativement par le premier et par le deuxième peloton de chaque division..... et le feu continue ainsi alternativement.

255. — Il faut que la position du corps, celle des pieds et celle de l'arme soient toujours etc.

221. — A la sonnerie *pour faire cesser le feu*, les cavaliers achèvent de charger leurs armes, les portent ; (*Chasseurs et Hussards*) et tous accrochent la baguette.

Les chefs de pelotons ne se remettent au centre de leurs pelotons, qu'à la sonnerie pour faire rentrer les officiers à leur place de bataille.

EXÉCUTION.

Rappeler aux chefs des pelotons impairs, qu'ils doivent se régler seulement pour le premier feu, mais qu'ensuite les pelotons de la même division se règlent entre eux.

Les armes portées, le feu cessé et les officiers ayant repris leurs places à la sonnerie n° 32 si le capitaine commandant veut faire exécuter le feu par le deuxième rang,

222. — EXPLICATION : Au commandement *feux en arrière*, les serre-files passent vivement par les ailes de l'escadron, ceux de première division passant par l'aile droite et ceux de la deuxième par l'aile gauche, et se placent à un pas du premier rang devenu deuxième, et vis-à-vis leurs places de bataille. Les chefs de pelotons se portent également en arrière pour commander les feux. (*Chasseurs et Hussards*), si les cavaliers ont la baguette au crochet ils la décrochent.

Le capitaine en second se place à six pas du premier rang qui deviendra deuxième, et lui faisant face ; les chefs de pelotons se portent en avant à la même distance, et font face en tête par *demi-tour à droite*.

EXÉCUTION.

222. — EXPLICATION : Au commandement *cavaliers demi-tour à droite*, les cavaliers exécutent le demi-tour.

EXÉCUTION.

EXPLICATION : Aux commandemens *feux de peloton, commencez le feu*, le mouvement s'exécute comme il est prescrit, l'escadron étant face en tête, le deuxième rang prenant la position indiquée pour le premier, et le premier rang celle prescrite pour le deuxième. Le feu cesse à la sonnerie.

Prévenir les chefs de pelotons que, dans les feux en arrière, les pelotons ou divisions impaires commencent le feu malgré l'inversion.

EXÉCUTION.

Faire sonner pour cesser le feu, faire ensuite l'observation suivante :

Après tous les feux en arrière, les serre-files et les chefs de pelotons reprennent leurs places au commandement *cavaliers demi-tour à droite*, qui remet l'escadron face en tête. Ils n'ont donc pas à attendre la sonnerie n° 32, qui dans ce cas devient inutile.

Commander : *cavaliers demi-tour à droite.*

Pour exécuter les feux de division,

EXPLICATION : Au commandement *feux de division*, les chefs de pelotons se conforment à ce qui est prescrit au commandement *feux de peloton.*

EXÉCUTION.

254. — EXPLICATION : Au commandement *commencez le feu*, la division impaire commence le feu, chaque lieutenant commandant fait précéder le commandement *division*, de la dénomination *première* ou *deuxième*.

251. — Les feux de division s'exécutent alternativement par la première et par la deuxième division ; la première division tire d'abord ; le lieutenant, commandant la deuxième division, ne fait son commandement que lorsqu'il voit une ou deux armes portées dans la première ; le lieutenant, commandant la première division, observe à son tour la même règle à l'égard de la deuxième, et le feu continue ainsi alternativement.

A la sonnerie pour *faire cesser le feu*, les cavaliers se conforment à ce qui est prescrit dans les feux de peloton.

EXÉCUTION.

Faire sonner pour cesser le feu, et ensuite pour faire rentrer les officiers à leurs places.

Répéter les feux de division par le deuxième rang.

Pour faire exécuter le feu d'escadron,

EXPLICATION : Au commandement *feu d'escadron*, les chefs de pelotons se conforment à ce qui est prescrit au commandement *feu de peloton*.

EXÉCUTION.

Le capitaine commandant s'étant porté derrière son escadron, commande *escadron apprêtez (vos) armes, joue, feu, chargez*; et il fait continuer le feu. Lorsqu'il veut le faire cesser, après avoir commandé *chargez*, il fait sonner un demi-appel; à cette sonnerie les cavaliers achèvent la charge, (*Chasseurs et Hussards*) et accrochent la baguette. Si le capitaine veut faire porter les armes sans les charger, il commande de suite après le feu *portez (vos) armes*, et fait sonner pour faire replacer les officiers.

Répéter les feux d'escadron par le deuxième rang.

Lorsque l'explication des feux de peloton, de division et d'escadron, a été donnée alternativement par le premier et par le deuxième rang, on ne s'astreint plus à faire rentrer les officiers à leurs places après chaque feu, mais seulement après l'exécution consécutive de tous les feux. Ainsi donc, les feux de peloton assez long-temps exécutés, on fait sonner pour cesser le feu; les armes portées, on commande de

suite *feux de division*, *commencez le feu*; ces feux cessés, on passe aux feux d'escadron, et toute la série des feux terminée, on fait sonner pour faire rentrer les officiers à leurs places. On suit la même méthode pour les feux en arrière, observant pour ces feux que c'est pendant le demi-tour, qui remet face en tête, que les serre-files et chefs de pelotons reprennent leurs places.

Les officiers, sous-officiers et cavaliers, étant bien confirmés dans ce qu'ils ont à faire pour l'exécution des feux, on fait tirer à poudre en suivant la progression établie pour les feux à blanc.

Les feux terminés, le capitaine commandant fait ouvrir les rangs, reposer sur les armes, et commande *pour le maniement des armes; baguette (dans le) canon*; il passe l'inspection du premier rang, le capitaine en second celle du deuxième rang; lorsque le capitaine commandant trouve une arme chargée, il la fait porter au cavalier, le fait sortir du rang pour faire feu à quelques pas en avant du front, après avoir épinglé et amorcé, si cela est nécessaire.

Le capitaine en second fait reculer les cavaliers qui sont dans le même cas, leur fait faire face en arrière pour décharger leurs armes. On tient la main à ce qu'aucune arme chargée ne rentre au quartier.

Dans les chasseurs et hussards, le capitaine commandant fait accrocher la baguette; pour toutes les armes, faire reprendre les gants, porter les armes et serrer les rangs.

ARTICLE 3.

L'escadron étant en bataille et aligné, le capitaine commandant commence ainsi :

692. — Aux commandemens *files d'encadrement en avant, guide à droite*, le guide particulier de droite etc.

Au commandement *guide à droite*, le capitaine en second va s'établir derrière le guide.

Dans la marche à files d'encadrement, il surveille la direction de ce guide, en restant à hauteur des serre-files des pelotons.

EXÉCUTION.

Indiquer le point de direction au guide particulier, au serre-file qui l'a remplacé, et au capitaine en second, se reporter au centre de l'escadron et continuer le détail.

692. — Au commandement MARCHE, les chefs de pelotons, les files d'encadrement et les sous-officiers..... les files d'encadrement conservant entre elles l'intervalle nécessaire pour recevoir les cavaliers de leurs pelotons.

Aux commandemens *files d'encadrement*, HALTE, les chefs de pelotons, les

files d'encadrement et les sous-officiers guides particuliers arrêtent.

EXÉCUTION.

Comme dans toute circonstance ordinaire, le guide particulier et le serre-file doivent reprendre leurs places au commandement *à droite alignement*; avant d'aligner les files d'encadrement, le capitaine commandant fait l'observation suivante :

Au commandement à droite alignement, le guide particulier et le serre-file qui l'a remplacé ne bougeront pas.

Commander *à droite alignement*, vérifier si les files d'encadrement ont marché à la même hauteur, commander *fixe*, revenir au centre de l'escadron et faire les détails suivans :

692. — Aux commandemens *escadron en avant, guide à droite*, MARCHE, les files d'encadrement et l'escadron se portent en avant.

688. — Le guide particulier qui marche à hauteur des officiers, doit régler son pas de manière à avoir toujours la même vitesse pour ne pas obliger etc.

Ce guide, à mesure qu'il avance, doit prendre de nouveaux points intermédiaires pour pouvoir etc.

689. — Le serre-file qui a remplacé le

guide particulier à l'aile de l'escadron, marche de manière que celui-ci, qui lui sert de point intermédiaire, lui cache le point de direction. Il doit se maintenir constamment à un pas du guide et redresser ce guide s'il s'écartait du point donné ; car il est plus spécialement chargé de la direction de la marche.

693. — Aux commandemens *escadron*, HALTE, l'escadron et les files d'encadrement arrêtent.

EXÉCUTION.

Pendant cette marche, le cavalier de droite de chaque peloton a la plus grande attention de se régler sur la file d'encadrement de son peloton, de manière à pouvoir arriver juste à sa hauteur, quand on fera rentrer les cavaliers dans les encadremens.

Après avoir arrêté l'escadron, le capitaine commandant aligne les files d'encadrement : avant de faire rentrer les cavaliers dans les encadremens, il fait les explications suivantes :

694. — Aux commandemens *escadron en avant*, MARCHE, les files d'encadrement ne bougeront pas.

Aux commandemens *escadron*, HALTE, les cavaliers s'arrêtent.

EXÉCUTION.

Commander *halte*, lorsque les cavaliers arrivent à un pas des files d'encadrement.

694. — EXPLICATION : Au commandement *à droite alignement*, le guide particulier et le serre-file qui l'a remplacé etc.

EXÉCUTION.

Contre-marche.

INDICATION : *Contre-marche.*

230 et 700. — EXPLICATION : Au commandement *contre-marche par l'aile droite*, le guide particulier de droite de l'escadron va se placer promptement derrière le guide particulier de gauche, faisant face en arrière, et à trois pas (deux mètres) du deuxième rang.

EXÉCUTION.

EXPLICATION : Au commandement *cavaliers à droite*, *droite*, les cavaliers et les chefs de pelotons font un à-droite, le chef du premier peloton se portant à hauteur de sa première file, et lui faisant exécuter un demi-à-droite ; les serre-files font

un à-gauche et se placent en file à la gauche de l'escadron; ceux de la deuxième division, à hauteur du premier rang, le capitaine en second à leur gauche; ceux de la première division, à hauteur du deuxième rang.

EXÉCUTION.

EXPLICATION : Aux commandemens *par file à droite*, MARCHE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton.

Les serre-files suivent le mouvement et reprennent leurs places à mesure qu'ils y arrivent.

Aux commandemens *front* et *à droite alignement*, le capitaine en second fait un à-droite, et se porte à hauteur du deuxième rang pour l'aligner.

Au commandement FIXE, les chefs de pelotons se remettent face en tête par un à-gauche.

EXÉCUTION.

Le capitaine commandant conduit la tête de colonne; quand elle arrive à hauteur du guide placé sur la nouvelle ligne, il fait marquer le pas par une

simple indication, pour donner le temps aux autres cavaliers de se mettre dans la direction; ensuite il commande HALTE, FRONT. Les chefs de pelotons restent dans la position de l'à-droite, jusqu'au commandement FIXE.

On remarquera plusieurs différences entre la manière dont s'exécute la contre-marche à l'école de l'escadron à pied, et à l'école de l'escadron à cheval.

A pied, c'est au commandement *contre-marche par l'aile droite*, que le guide particulier va se placer conformément à ce qui est prescrit au n° 268, qui renvoie lui-même au n° 230; à cheval, c'est seulement au commandement *par file à droite*; que ce sous-officier va s'établir sur la nouvelle ligne.

A pied, c'est au troisième commandement que les chefs de peloton et les serre-files prennent leur position préparatoire, ces derniers se mettant en file; à cheval, c'est au deuxième, les serre-files restant face en tête.

A pied, le chef du premier peloton, en se portant à hauteur de sa première file, lui fait exécuter un demi-à-droite; à cheval, cela ne se fait pas.

A pied, après les commandemens *halte, front*, le capitaine en second, qui s'est placé en file, n'a qu'un à-droite à faire pour se porter à hauteur du deuxième rang; à cheval, c'est un demi-tour qu'il doit exécuter, puisqu'il était placé faisant face à l'ancienne direction.

A pied, aux commandemens *halte, front*, le mouvement est simultané; à cheval, aux commandemens *front et halte*, le mouvement est successif.

La contre-marche exécutée, faire porter sans explication les files d'encadrement en avant, et répéter sans détail la marche et la contre-marche ci-dessus expliquées.

Faire ensuite l'observation :

La marche directe des files d'encadrement s'exécute avec le guide à gauche, comme avec le guide à droite.

Sans autre explication, faire sortir les files d'encadrement, les arrêter, les remettre en mouvement, en les faisant suivre par l'escadron, arrêter l'escadron et faire rentrer dans les encadremens le tout avec le guide à gauche.

INDICATION : *Contre-marche.*

701. — EXPLICATION : Aux commandemens *contre-marche par l'aile gauche, cavaliers à gauche,* GAUCHE ; *par file à gauche,* MARCHE *et* HALTE, FRONT, *à gauche alignement,* FIXE, le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits pour la contre-marche par l'aile droite et par les moyens inverses.

Dans la contre-marche par l'aile gauche, au commandement *cavaliers à gauche, gauche ;* les serre-files de la première division se placent en file à la droite du premier rang, le capitaine en second à leur droite, les serre-files de la deuxième division à la droite du deuxième rang.

EXÉCUTION.

Repéter, sans explication, la marche directe des files d'encadrement avec le guide à gauche, et la contre-marche par l'aile gauche.

Marche de l'escadron en bataille.

L'escadron aligné,

INDICATION : *Marche de l'escadron en bataille.*

684. — EXPLICATION : Les principes de la marche directe prescrits à l'école du peloton etc.

684. — Les cavaliers, pour se maintenir alignés, doivent sentir légèrement le coude de leur voisin du côté du guide ; on rappelle ici .... Quant à l'alignement général, il faut que les sous-officiers.... évitant d'appuyer de ce côté afin de ne pas occasionner de resserrement dans le rang.

687. — Les officiers doivent rester constamment alignés sur etc.

690. — Le capitaine en second doit, pendant la durée de la marche, surveiller le guide chargé de la direction, et à cet effet

il marche à quatre ou cinq pas en arrière de ce guide.

Si dès le départ il s'aperçoit que les cavaliers se resserrent, c'est une preuve presque certaine que le point de direction est à gauche de la perpendiculaire ; si, au contraire, les cavaliers s'ouvrent à droite, c'est une preuve etc.

Le capitaine en second veille à ce que les cavaliers du deuxième etc.

697. — Aux commandemens *escadron en avant, guide à droite*, le guide particulier et le serre-file du etc.

Au commandement MARCHE, l'escadron se met mouvement.

698. — Aux commandemens *escadron*, HALTE, l'escadron arrête.

EXÉCUTION.

On donne toujours le point de direction après le commandement *guide à droite* ou *à gauche*, on peut aussi charger le capitaine en second d'indiquer le point de direction, en disant au préalable, *le capitaine en second donnera le point de direction.*

Dans la marche directe, il faut insister sur la nécessité de conserver la tête directe, c'est la condition de rigueur pour toute marche régulière.

Après avoir arrêté l'escadron, faire le détail suivant.

698. — Au commandement *à droite alignement*, l'escadron s'aligne comme il est prescrit après avoir fait rentrer dans les encadremens.

EXÉCUTION.

L'escadron étant aligné, commander *fixe*.

Faire exécuter la contre-marche sans détail, et marcher de nouveau avec le guide à droite, sans explication.

Pendant cette marche, faire marquer le pas, changer le pas, passer du pas accéléré au pas ordinaire et du pas ordinaire au pas accéléré.

Avant de faire marcher l'escadron avec le guide à gauche, faire l'observation suivante :

La marche directe de l'escadron s'exécute avec le guide à gauche comme avec le guide à droite.

Marcher avec le guide à gauche, contre-marche par l'aile gauche, marcher une seconde fois avec le guide à gauche, marquer le pas, changer le pas, passer du pas accéléré au pas ordinaire et du pas ordinaire au pas accéléré.

Quand l'escadron est suffisamment confirmé dans les principes de la marche directe, on passe aux conversions.

Des conversions.

INDICATION : *Des conversions.*

702. — EXPLICATION : Les principes de conversion prescrits pour le peloton sont applicables etc.

703. — Pendant la conversion, les chefs de pelotons se maintiennent au centre de leur troupe, correctement alignés entre eux, se maintenant sur un arc de cercle plus ou moins etc.

Le chef du peloton de l'aile marchante décrit son cercle de manière à ne pas s'éloigner etc.

Les encadremens se règlent entre eux et sur l'ensemble de etc.

704. — Le guide particulier placé à l'aile sur laquelle s'opère etc.

Dans toute espèce de conversion, l'aile marchante d'un escadron doit mesurer avec etc.

Conversion à pivot fixe.

INDICATION : *Conversion à pivot fixe.*

705. — EXPLICATION : Aux commandemens

escadron en cercle à droite, MARCHE, le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits à l'école du peloton.

EXÉCUTION.

Pendant la conversion, il faut veiller à ce que les cavaliers du deuxième rang appuient continuellement vers l'aile marchante pour dégager le pivot et se trouver toujours derrière leurs chefs de file.

L'escadron étant en cercle à droite,

207. — EXPLICATION: Aux commandemens *escadron*, HALTE, les cavaliers s'arrêtent, ceux du deuxième rang se replacent à leurs chefs de file et à leurs distances.

706. — Au commandement *à gauche* — ALIGNEMENT, l'escadron s'aligne.

EXÉCUTION.

Le capitaine commandant fait l'explication précédente, l'escadron étant en mouvement, parce que dans les conversions à pivot fixe il se trouve de pied ferme, que la troupe pivote sous ses yeux, et qu'il a toute facilité pour se faire bien entendre.

Expliquer la conversion à gauche par la formule.

EXÉCUTION.

Expliquer pour arrêter la conversion.

EXÉCUTION.

Répéter ces mouvemens sans explication.

L'escadron étant de pied ferme,

232. — EXPLICATION : L'escadron conversant en cercle à droite, au commandement *en* AVANT, tous les cavaliers se portent en avant en reprenant le pas auquel ils marchaient précédemment.

Mettre l'escadron en cercle à droite ;

EXÉCUTION.

Après le commandement en avant, indiquer *le guide à gauche.*

L'escadron étant en marche, le mettre *en cercle à gauche*, et le reporter ensuite en avant avec le *guide à droite.*

Dans ce mouvement, le guide particulier qui marche à hauteur des officiers, et le serre-file qui l'a remplacé, reprennent leurs places de bataille au commandement *escadron en cercle à droite* ou *à gauche.*

Répéter quelques conversions à droite et à gauche entrecoupées de marches directes.

L'escadron étant de pied ferme,

710. — EXPLICATION : L'escadron conversant en cercle à droite, aux commandemens *escadron en cercle à gauche*, MARCHE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton.

711. — Les changemens de conversion sans arrêter exigent beaucoup d'attention de la part des cavaliers et surtout des sous-officiers ; c'est de leur intelligence à bien mesurer l'arc de cercle et le degré de vitesse de leur pas, que dépend l'exécution correcte de ces mouvemens.

Mettre l'escadron en cercle à droite,

EXÉCUTION.

Arrêter l'escadron.

EXPLICATION : L'escadron conversant en cercle à gauche, pour changer le côté de la conversion sans arrêter, le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits, l'escadron conversant en cercle à droite, et par les moyens inverses.

Remettre l'escadron en cercle à gauche,

EXÉCUTION.

Faire changer le côté de la conversion aux deux mains, sans explication.

L'escadron étant de pied ferme,

712. — EXPLICATION : Aux commandemens *escadron à droite* (ou *à gauche*), *demi-tour à droite* (ou *à gauche*), *demi-à-*

droite (ou *demi-à-gauche*), MARCHE, *escadron*, HALTE, *à gauche ou à droite* ALIGNEMENT, FIXE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton.

Faire exécuter un à-droite, puis un à-gauche, un demi-tour à droite, puis un demi-tour à gauche, et enfin un demi-à-droite et un demi-à-gauche.

Ces mouvemens compris,

713. — EXPLICATION : L'escadron étant en marche, aux commandemens *escadron à droite* (ou *à gauche*), *demi-tour à droite* (ou *à gauche*), *demi-à-droite* (ou *demi-à-gauche*), MARCHE, *en* AVANT, *guide à gauche* (ou *à droite*), le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton.

Porter l'escadron en avant et répéter en marchant, et avec la même progression, les trois mouvemens qu'on a exécutés de pied ferme.

Conversions à pivot mouvant.

INDICATION : *Conversions à pivot mouvant.*

715 et 232. — EXPLICATION : Dans les conversions à pivot mouvant, le pivot doit

décrire un arc de cercle de vingt pas, en faisant le pas de six pouces ; l'aile marchante alonge le pas autant que possible ; la sixième file du deuxième peloton du côté du pivot, qui est le milieu du rayon de la conversion, conserve le pas auquel elle marchait précédemment. Les cavaliers, placés entre cette file et le pivot, diminuent proportionnellement le pas ; ceux placés entre cette même file et l'aile marchante, augmentent proportionnellement le leur.

716. — L'escadron marchant en bataille, aux commandemens *tournez* (*à*) DROITE, *en* AVANT, le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton, le pivot décrivant un arc de cercle de vingt pas.

Dans la conversion à pivot mouvant, l'arc de cercle décrit par le pivot étant de vingt pas, et le pas considéré comme mesure étant de deux pieds, c'est quatre-vingts pas de six pouces que les pivots ont à faire pendant le changement de direction.

Il faut s'attacher à faire comprendre que, plus les pivots parcourent de terrain et mettent de temps à décrire leur arc de cercle, plus les ailes marchantes ont de facilité pour arriver.

Le guide particulier dans ces mouvemens reste sur l'alignement des officiers.

Porter l'escadron en avant,

EXÉCUTION.

Répéter le même mouvement sans explication.

Arrêter l'escadron pour expliquer le changement de direction à gauche, par la formule ordinaire.

Porter l'escadron en avant,

EXÉCUTION.

Répéter le même mouvement sans explication.

Marche oblique individuelle.

INDICATION : *Marche oblique individuelle.*

717. — EXPLICATION : L'escadron marchant en bataille, aux commandemens *oblique à droite*, MARCHE, et ensuite *en* AVANT, le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton.

719. — Pendant toute la durée de la marche oblique, il faut que les chefs de pelotons se maintiennent à la même hauteur, conservent entre eux etc.

Le guide particulier qui marche à hauteur des chefs de pelotons, après avoir etc.

Porter l'escadron en avant avec le guide à droite,

EXÉCUTION.

Répéter le mouvement sans explication.

Faire ensuite de pied ferme l'explication par la formule pour l'oblique à gauche.

Porter l'escadron en avant,

EXÉCUTION.

Répéter le mouvement sans explication.

On fait obliquer indistinctement à droite et à gauche, le guide étant à droite; et à gauche et à droite, le guide étant à gauche.

Marche oblique par troupe.

INDICATION : *Marche oblique par troupe.*

720. — EXPLICATION : Aux commandemens *pelotons demi-à-droite*, MARCHE, chaque peloton fait etc.

Au commandement *en* AVANT, chaque peloton se porte en avant, se conformant etc.

Au commandement *peloton demi-à-gauche*, MARCHE, *en* AVANT, le mouvement s'exécute comme il vient etc.

Au commandement *guide à droite*, le guide particulier de droite se porte à hauteur des chefs de pelotons.

721. — Dans la marche oblique par troupe,

les pivots des pelotons doivent arrêter tous à la fois etc.

Pendant la durée de cette marche, le guide de droite du premier peloton a la plus grande..... prennent pour chef de file le quatrième cavalier de l'aile opposée au guide du peloton qui les précède.

Le capitaine en second se place etc.

Les chefs de pelotons, les guides particuliers et les serre-files, restent à leurs places de bataille.

Après le détail et lorsque le mouvement s'exécute pour la première fois, il est bon d'arrêter après le demi-à-droite pour vérifier la position des chefs de pelotons, des guides et du capitaine en second ; dans ce cas, on fait ainsi les commandemens: *pelotons demi-à-droite*, MARCHE, HALTE; ayant rectifié la position de chacun, on commande : *escadron en avant, guide à droite*, MARCHE ; après avoir ainsi marché quelque temps, on commande : *pelotons demi-à-gauche*, MARCHE, *en* AVANT, *guide à droite*, ce qui remet l'escadron en bataille.

Après le deuxième commandement *guide à droite*, on donne un point de direction au guide particulier qui se place à hauteur des officiers.

Arrêter l'escadron, répéter, étant de pied ferme, la marche oblique par troupe, sans explication et sans arrêter après le demi-à-droite.

Arrêter l'escadron.

INDICATION : *Marche oblique par troupe.*

723. — EXPLICATION : Aux commandemens *pelotons demi-à-gauche*, MARCHE, *en* AVANT, *guide à gauche*, et *peloton demi-à-droite*, MARCHE, *en* AVANT, *guide à droite*, le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits pour la marche oblique par troupe par la droite, et par les moyens inverses.

EXÉCUTION.

On peut, si on le juge à propos, arrêter après le demi-à-gauche.

Après avoir remis l'escadron de front, arrêter, répéter le mouvement sans explication, arrêter de nouveau.

722. — EXPLICATION : Quand la marche oblique par troupe s'exécute, l'escadron étant en marche, le guide particulier qui marche à hauteur des chefs de pelotons, fait un demi-à-droite et marche ensuite droit devant lui.

L'ordonnance prescrit au guide particulier de faire un quart d'à-droite ; c'est une erreur. Ce guide doit faire *un demi-à-droite*, puisque les pelotons exécutent

un demi-à-droite, sans cela sa direction ne serait pas parallèle à celle des autres cavaliers. C'est dans la marche oblique individuelle que le guide ne doit faire qu'un quart d'à-droite, parce que tous les autres cavaliers n'exécutent aussi qu'un quart d'à-droite.

Porter l'escadron en avant,

EXÉCUTION.

Répéter le mouvement sans explication.

Faire exécuter la marche oblique par troupe par la gauche et en marchant : dans ce cas, le guide de droite, après son demi-à-gauche, conserve toujours sa place à hauteur du chef du premier peloton.

Mouvemens par quatre files à droite (ou à gauche).

Ces mouvemens, détaillés dans l'article premier, s'emploient pour faire gagner à l'escadron du terrain vers l'un de ses flancs et le remettre en bataille ; ils s'exécutent, l'escadron étant de pied ferme ou en marche, et remplacent les *à-droite* ou *à-gauche par quatre*, qui ne s'exécutent point à pied.

L'escadron étant en bataille, lui faire gagner du terrain en arrière, et le remettre face en tête.

L'escadron étant de pied ferme,

INDICATION : *L'escadron étant en ba-*

taille, lui faire gagner du terrain en arrière, et le remettre face en tête.

72 — EXPLICATION : Aux commandemens *cavaliers demi-tour à* DROITE, chaque cavalier exécute son demi-tour.

Les chefs de pelotons, les serre-files et les guides particuliers qui font aussi leur demi-tour individuellement, se trouvent, les chefs de peloton derrière le centre de leur peloton, les serre-files devant le front; les guides particuliers se portent à hauteur du deuxième rang devenu premier.

EXÉCUTION.

728. — Au commandement *escadron en avant, guide à gauche*, le serre-file du côté du guide appuie pour se placer en avant du guide particulier.

EXÉCUTION.

Le point de direction donné, commander *marche*.

Pour se remettre face en tête, commander d'abord *escadron halte*, ensuite *cavaliers demi-tour à droite, à droite alignement, fixe.*

Répéter ce mouvement sans explication.

L'escadron marchant en bataille, le rompre par pelotons à droite, et le remettre en ligne.

L'escadron étant de pied ferme,

INDICATION : *L'escadron marchant en bataille, le rompre par pelotons à droite, et le remettre en ligne.*

729. — EXPLICATION : Aux commandemens *pelotons à droite*, MARCHE, *en* AVANT, *guide à gauche*, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour rompre par pelotons à droite et se porter en avant après la conversion, les pivots arrêtant court et la file etc.

Porter l'escadron en avant,

EXÉCUTION.

NOTA. On ne commence pas l'explication en disant *l'escadron marchant en bataille*, l'indication précisant la situation de l'escadron.

L'escadron étant rompu en colonne, arrêter,

729. — EXPLICATION : La colonne étant en marche, aux commandemens *pelotons à gauche*, MARCHE, *en* AVANT, *guide à droite*, les ailes marchantes (*pendant la conversion*) se règlent sur celle etc.

Le capitaine en second donne un point de direction au guide particulier qui s'est porté etc.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

Après être revenu en ligne et avoir marché quelque temps, répéter le même mouvement sans explication.

Arrêter l'escadron,

INDICATION : *L'escadron marchant en bataille, le rompre par pelotons à gauche, et le remettre en ligne.*

730. — EXPLICATION : Aux commandemens *pelotons à gauche*, MARCHE, *en* AVANT, *guide à droite*, et *pelotons à droite*, MARCHE, *en* AVANT, *guide à droite*, le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits pour rompre par pelotons à droite et se remettre en ligne, et par les moyens inverses.

Porter l'escadron en avant,

EXÉCUTION.

Après s'être remis en ligne et avoir marché quelque temps, répéter le même mouvement sans explication.

Ces mouvemens ayant ainsi été exécutés, le guide restant à droite quand on est revenu en ligne, sont ensuite répétés avec le guide à gauche d'après la même méthode, mais sans explication.

L'escadron marchant en bataille, le faire marcher en arrière par un demi-tour par peloton.

Ces mouvemens devant d'abord s'exécuter de pied ferme et en arrêtant après le demi-tour, l'instructeur modifie ainsi l'indication et le détail.

INDICATION : *L'escadron étant en bataille, faire face en arrière par un demi-tour par peloton.*

731. — EXPLICATION : Aux commandemens *peloton demi-tour à droite*, MARCHE, les pivots tournent sur eux-mêmes en marquant le pas ; les ailes marchantes déboîtent en même temps, se réglant à droite pendant le premier..... Dans chaque peloton le deuxième rang et les serre-files appuient du côté de l'aile marchante pour faciliter le mouvement.

Au commandement *halte*, les pelotons arrêtent.

733. — Dans ce mouvement, le guide par-

ticulier de droite fait,..... Le guide particulier de gauche exécute le même mouvement pour se placer à l'aile droite.

EXÉCUTION.

Aligner l'escadron à gauche.

Se remettre face en tête par le mouvement contraire, ainsi que cela est consacré aux évolutions de régiment, n° 927, et en expliquant par la formule, *aligner à droite.*

On peut aussi, lorsque le terrain l'exige, se remettre face en tête par le mouvement dont on s'est servi pour rétrograder, ce qui offre même l'avantage de laisser l'escadron dans sa première direction.

Exécuter les mouvemens inverses sans explication.

INDICATION : *L'escadron étant en bataille, le faire marcher en arrière par un demi-tour par peloton.*

EXPLICATION : Aux commandemens *pelotons demi-tour à droite*, MARCHE, les pelotons et guides particuliers se conforment à ce qui est prescrit pour exécuter le demi-tour à droite en arrêtant après la conversion.

731. — Au commandement *en* AVANT, l'escadron reprend la marche directe.

Au commandement *guide à gauche*, le

guide particulier du côté indiqué se porte à hauteur des chefs de pelotons; il est immédiatement remplacé.

EXÉCUTION.

Après avoir marché quelque temps en arrière, se remettre face en tête, aux commandemens *pelotons demi-tour à gauche; marche; halte, à droite alignement, fixe.*

Répéter le même mouvement sans explication.

INDICATION : *L'escadron étant en bataille, le faire marcher en arrière par un demi-tour par peloton.*

EXPLICATION : Aux commandemens *pelotons demi-tour à gauche*, MARCHE, *en* AVANT, *guide à droite*, le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits pour faire un demi-tour à droite, et se porter en avant, et par les moyens inverses.

EXÉCUTION.

Après avoir marché quelque temps, se remettre face en tête aux commandemens *pelotons demi-tour à droite, marche, halte, à gauche alignement, fixe.*

Répéter ce mouvement sans explication.

INDICATION : *L'escadron marchant en*

bataille, le faire marcher en arrière par un demi-tour par peloton.

On peut ici répéter le détail complet de l'ordonnance que l'on a scindé pour l'explication des mouvemens précédens, ou bien exécuter de suite sans détail.

Dans le premier cas, on fait ainsi l'explication.

731. — Aux commandemens *pelotons demi-tour à droite*, MARCHE, les pivots arrêtent court et tournent sur eux-mêmes en marquant le pas; les ailes marchantes.....

Dans chaque peloton, le deuxième rang et les serre-files appuient du côté de l'aile marchante pour faciliter le mouvement.

Au commandement *en* AVANT, l'escadron etc.

Au commandement *guide à gauche*, le guide particulier.....; il est immédiatement remplacé.

733. — Dans ce mouvement, le guide particulier de droite fait.... Le guide particulier de gauche exécute le même mouvement pour se placer à l'aile droite.

Porter l'escadron en avant avec le guide à droite.

EXÉCUTION.

Se remettre face en tête, aux commandemens *pelotons demi-tour à gauche, marche, halte, à droite alignement, fixe.*

Répéter le même mouvement sans explication.

INDICATION : *L'escadron marchant en bataille, le faire marcher en arrière par un demi-tour par peloton.*

732. — EXPLICATION : Aux commandemens *pelotons demi-tour à gauche*, MARCHE, *en* AVANT, *guide à droite*, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour faire un demi-tour à droite, et par les moyens inverses.

Porter l'escadron en avant avec le guide à gauche,

EXÉCUTION.

Se remettre face en tête aux commandemens *pelotons demi-tour à droite, marche, halte, à gauche alignement, fixe.*

Dans le cours de cette instruction, il faut quelquefois se remettre face en tête par le même mouvement dont on s'est servi pour rétrograder.

NOTA. Pour se conformer aux deux observations qui veulent *que les demi-tours par peloton s'exécutent de pied ferme et en marchant, et que si on arrête après le demi-tour, au lieu de commander en avant on commande halte, à gauche ou à droite alignement, fixe*, il a fallu nécessairement modifier les indications et les détails comme on l'a fait précédemment.

L'escadron marchant en bataille, le rompre en avant par pelotons et le reformer.

L'escadron étant de pied ferme,

INDICATION : *L'escadron marchant en bataille, le rompre en avant par pelotons et le reformer.*

734. — EXPLICATION : Aux commandemens *par pelotons rompez l'escadron*, MARCHE, *guide à gauche*, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour rompre par pelotons en avant de son front, à l'exception que le chef du premier etc.

Porter l'escadron en avant,

EXÉCUTION.

NOTA. On ne commence pas l'explication en disant : *l'escadron marchant en bataille*, parce que l'indication précise la situation de l'escadron.

Arrêter la colonne.

735. — EXPLICATION : L'escadron marchant en colonne avec distance, aux commandemens *formez l'escadron*, MARCHE, *guide à droite*, le mouvement s'exécute

comme il est prescrit pour l'*en avant en bataille, la colonne étant en marche.*

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

Répéter les mêmes mouvemens sans explication.

INDICATION : *L'escadron marchant en bataille, le rompre en avant par pelotons et le reformer.*

737. — EXPLICATION : Aux commandemens *par la gauche, par pelotons, rompez l'escadron,* MARCHE, *guide à droite,* et ensuite aux commandemens *formez l'escadron,* MARCHE, *guide à gauche,* le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits pour rompre l'escadron en avant par pelotons par la droite et le reformer, et par les moyens inverses.

Porter l'escadron en avant,

EXÉCUTION.

Répéter les mêmes mouvemens sans explication.

Passage d'obstacle.

Pour exercer l'escadron au passage d'obstacle, il est bon de le faire marcher au pas ordinaire.

INDICATION : *Passage d'obstacle.*

742. — EXPLICATION : L'escadron marchant en bataille, aux commandemens, *obstacle, premier peloton*, HALTE, le commandement *halte* est répété par le chef du premier peloton ; ce peloton arrête et son chef commande immédiatement *oblique à gauche, pas accéléré*, MARCHE, et le peloton double sur le deuxième.

Lorsque le peloton qui a obliqué est derrière celui sur lequel il a doublé, son chef commande *en avant, guide à droite, pas ordinaire*, MARCHE.

743. — Le chef du peloton doit avoir l'attention de faire rapidement les commandemens prescrits, de faire forcer un peu le degré d'obliquité pour que le mouvement soit plus promptement exécuté, et de prendre sa distance de peloton.

Porter l'escadron en avant au pas ordinaire,

EXÉCUTION.

Arrêter l'escadron,

742. — EXPLICATION : L'escadron étant en marche, aux commandemens *premier peloton*, EN LIGNE, le chef du premier pe-

loton commande *oblique à droite, pas accéléré*, MARCHE ; lorsqu'il est vis-à-vis du terrain qu'il doit occuper, il commande *en* AVANT, *guide à gauche, pas ordinaire*, et lorsqu'il arrive en ligne, MARCHE.

Le chef du peloton a l'attention de commander *en avant* un peu etc.

Porter l'escadron en avant au pas ordinaire,

EXÉCUTION.

Indiquer de nouveau le guide s'il était à droite.
Arrêter l'escadron,

743. — EXPLICATION : Pour les passages d'obstacle, le deuxième peloton, se conformant à ce qui vient d'être indiqué, se met en colonne derrière le premier peloton en obliquant à droite, le troisième se met derrière le quatrième en obliquant à gauche, et le quatrième se place derrière le troisième en obliquant à droite ; chaque peloton devant toujours doubler sur celui avec lequel il forme division.

Porter l'escadron en avant et faire exécuter les passages d'obstacle par les différens pelotons : quand le guide est à gauche et que le quatrième peloton est

rentré en ligne, indiquer de nouveau le guide à gauche.

Lorsqu'on exécute les passages d'obstacle, l'escadron marchant au pas accéléré, les chefs des différens pelotons désignés font simplement les commandemens *halte*, et ensuite *oblique à gauche* (ou *à droite*), *marche, en avant, guide à droite* (ou *à gauche*); et pour se remettre en ligne, ils commandent *oblique à droite* (ou *à gauche*), *marche, en avant*.

Dans l'un et dans l'autre cas, ils font alonger le pas le plus possible, afin que les mouvemens soient plus promptement exécutés.

L'escadron étant de pied ferme, on fait ainsi l'explication du passage d'obstacle sur la tête de chaque peloton.

270. — EXPLICATION : L'escadron marchant en bataille, aux commandemens *par quatre files à droite, et dans chaque peloton, tête de colonne à gauche*, MARCHE, les chefs de pelotons répètent *marche*, et le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour rompre *par quatre files à droite*, l'escadron étant en colonne avec distance, les chefs de peloton marchant etc.

EXÉCUTION.

Elle a lieu aux commandemens *par quatre files à droite, et dans chaque peloton, tête de colonne à gauche, marche, en avant, guide à droite.*

Si on juge à propos de diminuer encore le front de chaque peloton, arrêter l'escadron aux commandemens *escadron, halte.*

EXPLICATION : L'escadron étant en marche, aux commandemens *cavaliers à droite, et dans chaque rang, par file à gauche*, MARCHE, les chefs de pelotons répètent *marche*, et se conforment ensuite à ce qui est prescrit pour le même mouvement, l'escadron étant en colonne avec distance.

Porter l'escadron en avant,

EXÉCUTION.

Elle a lieu aux commandemens *cavaliers à droite et dans chaque rang, par file à gauche, marche, en avant, guide à droite.*

Chaque peloton étant ainsi rompu par quatre ou par deux, la droite en tête, si on veut reformer l'escadron, arrêter aux commandemens *escadron, halte.*

270. — EXPLICATION : L'escadron étant en marche, au commandement *formez les pelotons*, les chefs de pelotons commandent *formez le peloton.*

Au commandement MARCHE, répété par ces mêmes officiers, chaque peloton se forme comme il est prescrit en marchant par quatre.

Porter l'escadron en avant, aux commandemens *escadron en avant, guide à droite, marche,*

EXÉCUTION.

Répéter ces mouvemens sans explication.

L'escadron étant de pied ferme,

EXPLICATION : L'escadron marchant en bataille, aux commandemens *par quatre files à gauche, et dans chaque peloton, tête de colonne à droite*, MARCHE, *en* AVANT, *guide à gauche*, et ensuite *formez les pelotons*, MARCHE, *guide à gauche*, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour rompre les pelotons par la droite et se reformer, et par les moyens inverses.

Porter l'escadron en avant,

EXÉCUTION.

Si, avant de se reformer, on juge à propos de faire marcher par deux, on commande *cavaliers à gauche, et dans chaque rang, par file à droite, marche, en avant, guide à gauche.*

Répéter ces mouvemens sans explication, repasser l'article 3 sur des lignes obliques au carré du terrain.

Maniement des armes.

Pendant l'exécution de cet article, l'escadron est

exercé au maniement des armes et aux feux par le premier et le deuxième rang, comme dans l'article précédent.

ARTICLE 4.

Ralliement.

L'escadron étant en bataille à l'extrémité du terrain, faire mettre l'*arme sur l'épaule droite.*

INDICATION : *Ralliement.*

755. — EXPLICATION : Les files d'encadrement des pelotons, les serre-files et les trompettes, resteront sur la ligne pour figurer l'escadron.

A la sonnerie du *boute-charge*, les cavaliers se dispersent et chargent en fourrageurs ; à la sonnerie du *ralliement*, le mouvement s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton.

Il faut que les cavaliers se dispersent sans désordre et que, pour se rallier, ils se dirigent à droite et à gauche etc.

EXÉCUTION.

La première fois on ne porte pas l'escadron en avant après l'avoir rallié, mais on vérifie si chacun a bien repris sa place et son rang.

Répéter le même mouvement sans explication.

INDICATION : *Ralliement.*

756. — EXPLICATION : A la sonnerie du *boute-charge*, l'escadron se disperse dans toutes les directions en avant de son front (747), les cavaliers faisant en sorte de ne pas perdre de vue leurs officiers qui chargent avec eux.

A la sonnerie du *ralliement*, les officiers, les sous-officiers et les cavaliers rejoignent rapidement, les officiers ayant l'attention etc.

EXÉCUTION.

Porter l'escadron en avant lorsqu'il est aux deux tiers rallié.

Répéter ce mouvement sans explication.

Après avoir rallié l'escadron sur le terrain qu'il occupait précédemment, le capitaine commandant fait de nouveau sonner le *boute-charge*, et se porte, avant de faire sonner le ralliement, sur un point différent vers la droite ou vers la gauche.

Tous les mouvemens de l'article 4 de l'école de l'escadron, s'exécutent l'arme sur l'épaule droite, comme dans l'article 4 de l'école du peloton.

Tirailleurs.

Tirailleurs couvrant un escadron.

L'escadron étant en bataille l'arme sur l'épaule droite,

INDICATION : *Tirailleurs.*

757. — EXPLICATION: Le chef des tirailleurs doit observer le mouvement de la troupe qu'il couvre, et s'y conformer dès qu'il le peut sans inconvénient etc.

Lorsque l'escadron change de front, le chef des tirailleurs etc.

Le trompette qui suit le chef des tirailleurs ne doit faire etc.

On se conforme pour les signaux ainsi que pour commencer etc.

758. — Au commandement *premier peloton en tirailleurs*, le chef du premier peloton fait porter et charger les armes, et les fait remettre sur l'épaule droite, puis il commande *pelotons en avant, guide à droite.*

EXÉCUTION.

EXPLICATION: Au commandement MARCHE, répété par le chef du peloton, ce peloton se porte en avant. Arrivé à cent pas en avant du front de l'escadron, le chef du peloton commande *six files de droite en tirailleurs*, MARCHE, *guide à droite*, ce qui s'exécute comme il est prescrit à l'école du peloton.

EXÉCUTION.

La troupe de soutien et les tirailleurs établis, le capitaine commandant porte son escadron *en avant* par les commandemens prescrits; le chef des tirailleurs fait sonner *en avant*.

Le capitaine commandant fait rompre par pelotons à droite en marchant, le chef des tirailleurs fait sonner *à droite*.

Le capitaine commandant se remet en ligne, le chef des tirailleurs fait sonner *à gauche*.

Exécuter les mouvemens inverses.

Le capitaine commandant fait rompre par pelotons à droite, et quand il a marché quelque temps, il fait exécuter un demi-tour à gauche pour marcher dans une direction opposée. Le chef des tirailleurs fait d'abord sonner *à droite*, puis *demi-tour*.

Le capitaine commandant reprend la direction primitive par le mouvement de pelotons demi-tour à droite; le chef des tirailleurs fait sonner *demi-tour*. Mouvemens inverses, l'escadron s'étant d'abord remis en ligne.

Rompre par pelotons à droite, changer de direction à droite, et lorsque tous les pelotons sont dans la nouvelle direction arrêter la colonne; à pied, cette dernière précaution est indispensable pour donner le temps aux tirailleurs d'arriver: l'officier qui les commande fait sonner *à droite*, se porte à hauteur des premiers tirailleurs pour les diriger et fait changer de direction, de manière à se trouver toujours à la même distance du flanc gauche, et dans la nouvelle direc-

tion. Lorsque les tirailleurs sont parvenus à la place qu'ils doivent occuper, le capitaine commandant reporte sa colonne en avant, et les tirailleurs continuent de marcher.

Le capitaine commandant arrête la colonne pour se former à gauche en bataille, le chef des tirailleurs fait sonner *halte*, puis à gauche.

Ralliement des tirailleurs.

Avant de faire l'explication du ralliement, le capitaine commandant fait prévenir le chef des tirailleurs de se rapprocher de l'escadron, de manière que chacun puisse entendre les détails.

759. — EXPLICATION : A la sonnerie du *ralliement*, le chef des tirailleurs rallie son peloton comme il est prescrit à l'école du peloton, et rejoint ensuite, l'escadron se dirigeant sur l'aile droite pour y reprendre sa place de bataille.

Le trompette du capitaine commandant fait d'abord la sonnerie du *ralliement des tirailleurs* sur leur chef; cette sonnerie est ensuite répétée par le trompette des tirailleurs, et alors seulement ces derniers exécutent le mouvement.

Toutes ces explications données, faire reprendre aux tirailleurs leur position primitive,

EXÉCUTION.

Le premier peloton rallié,

EXPLICATION : Aux commandemens *qua-*

trième peloton en tirailleurs, MARCHE, le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits pour mettre le premier peloton en tirailleurs, excepté que le guide est commandé à gauche et qu'on met d'abord les six files de gauche en tirailleurs.

On peut substituer à ce détail l'explication complète du n° 758.

EXÉCUTION.

Répéter les mouvemens précédens.

Feux des tirailleurs.

Lorsque le capitaine commandant juge à propos de faire couvrir ses mouvemens par le feu des tirailleurs, il en fait prévenir l'officier qui les commande; ce dernier, tout en se réglant sur les mouvemens de l'escadron, se conforme à ce qui est prescrit pour exécuter soit les feux directs en marchant, soit les feux latéraux, soit enfin les feux de pied ferme.

Quand les six files de droite ont suffisamment tiraillé, le chef du peloton les fait remplacer de lui-même par les six files de gauche.

Relever un peloton qui est en tirailleurs.

Le premier peloton étant dispersé en tirailleurs, si le capitaine commandant veut le faire relever par le quatrième peloton, il prévient le chef des tirailleurs

de se rapprocher de l'escadron pour que chacun puisse entendre le détail.

760. — EXPLICATION : Pour relever un peloton qui est en tirailleurs, le chef du nouveau peloton, après avoir fait charger les armes, se porte sur la troupe de soutien du peloton qui est en tirailleurs ; arrivé à sa hauteur, il met six files en tirailleurs comme il est prescrit, les six autres files arrêtent.

Dès que les nouveaux tirailleurs ont dépasser de cinq pas ceux qu'ils doivent remplacer, ceux-ci font demi-tour et viennent se rallier à leur troupe de soutien; le peloton ainsi rallié est ramené à l'escadron.

Faire reprendre aux tirailleurs leur position primitive, et pour l'exécution commander : *quatrième peloton en tirailleurs.* A ce commandement, le chef du quatrième peloton commande *portez armes* (chasseurs et hussards, *reposez-vous sur vos armes, pour le maniement des armes, portez armes*), *charge à volonté, chargez armes* (chasseurs et hussards, *reposez-vous sur vos armes, accrochez* (la) *baguette, portez armes*), *l'arme sur l'épaule droite*, ensuite *peloton en avant, guide à gauche.* Au commandement *marche*, le chef du quatrième peloton répète ce commandement ; après avoir marché quelque pas, il fait obliquer

à droite, pour se diriger vers la troupe de soutien du premier peloton ; il se redresse ensuite, et arrivé à sa hauteur et sur la gauche, il met six files de gauche en tirailleurs.

Le premier peloton relevé, le capitaine commandant fait exécuter les ruptures et formations de l'article 2, sans s'astreindre à suivre la progression établie pour ces mouvemens, mais en les subordonnant à l'étendue de son terrain et à la position dans laquelle il se trouve après l'exécution de chacun d'eux.

Le chef des tirailleurs a l'attention de bien laisser se dessiner le mouvement de l'escadron avant de faire faire de sonnerie, afin d'éviter les erreurs ; il va toujours s'établir aussi promptement que possible dans la nouvelle direction ou sur le nouveau front, en dirigeant lui-même sa tête de colonne et en prenant les lignes les plus courtes.

A pied, lorsque l'exécution d'un nouveau mouvement exige que les tirailleurs parcourent un long circuit, le capitaine commandant fait arrêter pour leur donner le temps de venir se mettre en position.

Si le capitaine commandant fait *rompre par la droite pour marcher vers la gauche*, après la rupture, le chef des tirailleurs fait sonner *à gauche et en avant.*

Si le capitaine commandant se forme *à droite ordre inverse en bataille*, le chef des tirailleurs fait sonner *à droite.*

Si le capitaine commandant fait *rompre en arrière par la droite pour marcher vers la gauche*, après la rupture, le chef des tirailleurs fait sonner *à gauche* et *en avant.*

Si le capitaine commandant se forme *sur la droite en bataille*, le chef des tirailleurs se porte suffisamment en avant pour déborder également le front, puis il fait sonner *à droite et halte*.

Si au contraire le capitaine commandant se forme *sur la gauche ordre inverse en bataille*; à moins d'instructions contraires, le chef des tirailleurs change deux fois de direction à gauche et fait sonner *à droite et halte*, de manière à couvrir la nouvelle ligne.

Dans les ruptures *en avant du front de l'escadron*, les tirailleurs restent en avant de la colonne au lieu de se placer sur le flanc.

Dans les formations *en avant en bataille*, si les tirailleurs marchent sur le flanc de la colonne, ils se portent sur le nouveau front; s'ils marchent en ligne en avant de la colonne, le chef des tirailleurs fait sonner *halte*.

Dans le mouvement *rompre par peloton à droite, tête de colonne à gauche*, le chef des tirailleurs fait d'abord faire *un à-droite* aux tirailleurs, puis à distance suffisante il fait tourner son premier tirailleur à gauche; les autres, en obliquant à *droite*, vont se placer derrière lui par un à-gauche.

Dans le mouvement *sur la queue de la colonne face en arrière en bataille, ordre naturel ou inverse*, si les tirailleurs marchent sur le flanc, le chef des tirailleurs fait sonner *demi-tour*, change de direction et vient ensuite couvrir le nouveau front en faisant exécuter un *à-droite* ou un *à-gauche*.

Si au contraire les tirailleurs marchent en avant du front de la colonne, leur chef les met en file, et après

deux changemens de direction vient s'établir sur le nouveau front.

Dans le mouvement *sur la tête de la colonne face en arrière en bataille, ordre naturel ou inverse*, le capitaine commandant fait prévenir que la première formation n'est que préparatoire; alors le chef des tirailleurs va couvrir la nouvelle ligne en faisant demi-tour et changeant de direction, s'il était sur le flanc; ou s'il marchait en avant du front, en se mettant en file et en changeant deux fois de direction.

Outre les mouvemens de l'article 2, le capitaine commandant fait aussi exécuter quelques-uns de ceux de l'article 3.

L'escadron marchant en bataille, si on le fait marcher en arrière par un demi-tour par peloton, le chef des tirailleurs fait retirer à la fois toute la ligne des tirailleurs ou fait sonner la retraite. Dans ce dernier cas, le capitaine commandant fait marcher son escadron très-lentement afin que les tirailleurs et leur troupe de soutien puissent exécuter leurs mouvemens.

Pendant l'exécution de ces divers mouvemens, le capitaine commandant met alternativement tous les pelotons en tirailleurs.

Tirailleurs couvrant un régiment.

L'instruction précédente suffisamment comprise et l'escadron étant en bataille, l'arme sur l'épaule droite, le capitaine commandant, après avoir fait charger les armes, donne l'explication suivante.

761. — Aux commandemens *trois premiers pelotons en tirailleurs*, MARCHE ; le chef du peloton qui doit soutenir les tirailleurs arrête. Les chefs des trois autres pelotons continuent de marcher, chacun etc.

Le peloton de droite couvre la droite du régiment en la débordant de trente ou quarante pas ; un autre peloton etc.

Le peloton de soutien se maintient en arrière du centre de la ligne des tirailleurs.

763. — Le maréchal-des-logis chef suit le capitaine commandant.

Le capitaine en second, suivi du fourrier, parcourt la ligne et prévient etc.

757. — Lorsque l'escadron est en tirailleurs, on commence le feu par la droite de chaque peloton ; un trompette suit toujours le capitaine commandant, les autres sont placés à quelques pas en arrière etc.

Porter l'escadron en avant, aux commandemens *escadron en avant, guide à droite, marche* ; après avoir marché cent pas, commander *trois premiers pelotons en tirailleurs, marche.*

Les chefs de pelotons font obliquer leurs pelotons en faisant les commandemens nécessaires soit pour la marche oblique individuelle, soit pour exécuter des demi-à-gauche ou des demi-à-droite ; chacun d'eux arrivé vers le point qu'il doit occuper, disperse son peloton en tirailleurs, aux commandemens *en tirailleurs, marche.*

Les pelotons des ailes doivent forcer un peu le degré d'obliquité en alongeant le pas, surtout celui de gauche ; le peloton du centre ralentit un peu le sien. Lorsque les tirailleurs sont en ligne, le capitaine commandant fait sonner *halte*, les trompettes des tirailleurs répètent cette sonnerie, et les cavaliers arrêtent.

On fait ensuite exécuter les mouvemens des tirailleurs, les feux directs et latéraux en marchant, les feux de pied ferme, la retraite de pied ferme et en marchant, la retraite de toute la ligne à la fois, le passage du défilé en avant, le passage du défilé en arrière.

Dans tous ces mouvemens, le capitaine commandant fait d'abord faire les sonneries par son trompette, les autres trompettes les répètent, et alors seulement les cavaliers exécutent.

Le capitaine commandant, après avoir fait arrêter les tirailleurs, se place de manière à se faire entendre dans toute l'étendue de la ligne, et fait ainsi l'explication du ralliement.

764. — A la sonnerie du *ralliement des tirailleurs*, chaque peloton se rallie au plus vite sur son chef.

A la sonnerie du *ralliement général*, le peloton de soutien se porte sur le point

où s'est placé le capitaine commandant, et chaque peloton de tirailleurs en fait autant ; les cavaliers qui n'ont pas rejoint leur peloton quand il se ralliait, se dirigent sur l'escadron.

EXÉCUTION.

Le capitaine commandant fait sonner *le ralliement général* lorsque chaque peloton est aux trois quarts rallié.

L'escadron rallié,

EXPLICATION : Aux commandemens *trois derniers peloton en tirailleurs*, MARCHE, le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits pour mettre les trois premiers pelotons en tirailleurs.

761. — Le peloton de soutien se partagera en deux, et chaque fraction se portera sur le point désigné, la première commandée par l'officier, et l'autre par le sous-officier qui était en serre-file.

EXÉCUTION.

Pendant que l'escadron se disperse en tirailleurs, la fraction de droite de la troupe de soutien fait section à droite au commandement de son chef, se porte en avant et fait face en tête, aux commande-

mens *section à gauche, marche, halte*; la section de gauche va prendre sa place par les moyens inverses.

Répéter, si on le juge à propos, les mouvemens des tirailleurs indiqués précédemment. Pour les passages de défilé en avant, les fractions de la troupe de soutien se réunissent à l'entrée du défilé pour le passer ensemble; à sa sortie, elles se séparent pour reprendre leurs positions respectives, en se conformant aux commandemens de leurs chefs. Si le défilé est trop étroit elles s'y engagent successivement.

Dans le passage du défilé en arrière, les deux sections se réunissent de même à l'entrée du défilé pour le passer rapidement, et se placent *réunies* à soixante pas de la sortie et sur le côté, jusqu'à ce que tous les cavaliers soient dégagés; alors elles se replacent en arrière de la portion de tirailleurs qu'elles doivent soutenir.

Après l'exécution des mouvemens, faire sonner le *ralliement des tirailleurs* n° 6, puis le *ralliement général*. A la sonnerie du ralliement des tirailleurs, en même temps que chaque peloton se rallie au plus vite sur son chef, chaque fraction de la troupe de soutien se réunit en faisant l'une *section à gauche, marche, en avant, guide à droite*, l'autre *section à droite, marche, en avant, guide à gauche*; elles se rejoignent et se remettent face en tête par les mouvemens inverses en arrêtant après la conversion. A la sonnerie du *ralliement général*, le peloton de soutien vient se rallier sur le terrain où se trouve le capitaine commandant.

L'escadron rallié,

762. — EXPLICATION : L'escadron s'étant porté en avant pour couvrir le régiment, aux commandemens *première division en tirailleurs*, MARCHE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour mettre les trois premiers pelotons en tirailleurs.

La division qui sert de soutien reste en une seule troupe.

EXÉCUTION.

Répéter, si on le juge à propos, tous les mouvemens des tirailleurs indiqués précédemment.

Pour les passages de défilé en avant, l'escadron n'ayant pas encore été exercé à la rupture et à la formation des divisions, et les pelotons devant passer successivement, le lieutenant commandant la division : commande *pelotons à droite, tête de colonne à gauche, marche, en avant, guide à gauche ;* à la sortie du défilé il commande : *en avant en bataille, marche, guide à droite, fixe.*

Lorsque l'escadron a exécuté la rupture et la formation des divisions, on substitue aux mouvemens précédens celui *par pelotons rompez la division*, et à la sortie celui *formez la division.*

Pour le passage du défilé en arrière, le lieutenant commande : *pelotons à droite (ou à gauche), tête de colonne à droite (ou à gauche), marche, en avant, guide à gauche (ou à droite) ;* à la sortie du défilé, il fait exécuter le mouvement sur la queue de la colonne face en arrière en bataille, aux commandemens *pe-*

loton demi-tour à gauche (ou à droite), marche, en avant en bataille, marche, guide à gauche (ou à droite), fixe.

Dans la retraite, au lieu de faire les conversions par division, la troupe de soutien les exécute par pelotons.

Après avoir fait exécuter tous les mouvemens des tirailleurs, faire sonner le *ralliement des tirailleurs* n° 6, puis le *ralliement général.*

L'escadron rallié;

762. — EXPLICATION : L'escadron s'étant porté en avant pour couvrir le régiment, aux commandemens *deuxième division en tirailleurs*, MARCHE, le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits pour mettre la première division en tirailleurs, mais par les moyens inverses.

La division qui sert de soutien sera partagée en deux.

Répéter, si on le juge à propos, tous les mouvemens des tirailleurs indiqués précédemment.

Pour le passage du défilé en avant, chaque peloton passe successivement et reprend ensuite sa position primitive.

Pour le passage du défilé en arrière, chaque peloton passe successivement, le premier ou le deuxième peloton marchant en tête, et celui qui vient en second cherchant à reprendre sa distance; à la sortie du défilé se reformer par le mouvement *sur la queue de la*

colonne, face en arrière en bataille, la droite ou la gauche en tête.

Tous les mouvemens terminés, faire sonner le *ralliement des tirailleurs n° 6*, puis le *ralliement général*.

L'escadron rallié,

765. — EXPLICATION : L'escadron étant dispersé en tirailleurs, à la sonnerie du *ralliement général*, les officiers, les tirailleurs et le peloton de soutien, viennent se rallier sur le point où se trouve le capitaine commandant.

Porter l'escadron en avant, mettre les trois premiers pelotons en tirailleurs,

EXÉCUTION.

Elle a lieu à la sonnerie du ralliement général.

L'escadron rallié,

766. — EXPLICATION : Les cavaliers étant en tirailleurs, à la sonnerie du *boute-charge*, les chefs de pelotons se portent en ligne, et les tirailleurs se portent en avant à un pas déterminé, le peloton de soutien suit en alongeant le pas autant que possible.

A la sonnerie du *ralliement général*, le ralliement s'effectue en arrière du peloton de soutien.

A la sonnerie du ralliement, le peloton de soutien arrête, et lorsque l'escadron est rallié derrière lui, il va y reprendre sa place de bataille à l'avertissement du capitaine et aux commandemens de son chef.

Porter l'escadron en avant, mettre trois pelotons en tirailleurs, faire exécuter les feux de pied ferme, faire ensuite cesser les feux, faire sonner le boute-charge et le ralliement.

A la fin du travail, et lorsque les feux ont été exécutés à poudre, faire ouvrir les rangs, reposer sur les armes, commander pour le maniement des armes, baguette dans le canon. Faire décharger les armes et retirer les cartouches qui peuvent rester. On fait ensuite porter les armes et serrer les rangs.

DE LA COLONNE PAR DIVISION.

L'escadron étant en bataille,

768. — EXPLICATION : Aux commandemens *divisions à droite*, MARCHE, HALTE, le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits pour rompre par pelotons à droite en arrêtant après les conversions.

EXÉCUTION.

768. — EXPLICATION : On se conforme pour la marche en colonne par divisions et pour les différentes manières de passer de l'ordre en bataille à l'ordre en co-

lonne, et de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille, aux principes prescrits pour l'ordre en colonne par pelotons.

Les distances mesurées du dos des hommes du deuxième rang d'une division à la poitrine des hommes du premier rang de la division qui suit, doivent être égales au front de la division, moins la profondeur des deux rangs.

Porter la colonne en avant,
Arrêter la colonne,

768. — EXPLICATION : Dans les conversions à pivot mouvant par division, c'est la neuvième file du peloton sur lequel etc.

Dans la conversion à pivot mouvant, l'arc de cercle décrit par le pivot étant de dix pas, et le pas considéré comme mesure étant de deux pieds, c'est quarante pas de six pouces que les pivots ont à faire pendant le changement de direction.

Plus les pivots parcourent de terrain et mettent de temps à décrire leurs arcs de cercle, plus les ailes marchantes ont de facilité pour arriver.

Porter la colonne en avant,
Changer de direction,
Arrêter la colonne,
A gauche en bataille,

Former l'escadron en colonne par division, la gauche en tête,

Porter la colonne en avant,

Changer de direction,

Arrêter,

A droite en bataille.

Suivre exactement pour le travail de la colonne par division, la progression de l'article 2 de l'école de l'escadron; la formation des divisions et leur rupture remplaçant les mouvemens correspondans aux doublemens et dédoublemens de ce même article.

Former l'escadron en colonne par division, la droite en tête,

Porter la colonne en avant,

Marche oblique individuelle,

Changer de pas étant en colonne avec distance.

L'escadron étant en colonne par pelotons la droite en tête,

769. — EXPLICATION : La colonne étant en marche, au commandement *formez les divisions*, les chefs des deuxième et quatrième etc.

Au commandement MARCHE, répété par les mêmes officiers, les deuxième et quatrième etc.

Les chefs des deuxième et quatrième pelotons, le *demi-à-gauche* presque terminé, commandent etc.

Les lieutenans commandans les divisions commandent alors *à gauche* ALIGNEMENT, se portent etc.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

770. — EXPLICATION : La colonne étant en marche, au commandement *par pelotons rompez les divisions*, les chefs des deuxième et quatrième etc.

Au commandement MARCHE, répété par les mêmes officiers, les deuxième et quatrième etc.

Les chefs des deuxième et quatrième pelotons, le *demi-à-droite* presque terminé, commandent etc.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

Répéter ces formations et ces ruptures sans explication.

Former l'escadron en bataille, et le mettre ensuite en colonne par peloton, la gauche en tête.

769. — EXPLICATION : La colonne marchant la gauche en tête, pour former les divisions, on se conforme aux principes prescrits la

colonne ayant la droite en tête, les premier et troisième pelotons exécutant en sens inverse ce qui est prescrit pour etc.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

770. — EXPLICATION : La colonne marchant la gauche en tête, aux commandemens *par la gauche par pelotons rompez les divisions*, MARCHE, *guide à droite*, le mouvement s'exécute suivant les principes prescrits, la colonne ayant la droite en tête, les premier et troisième etc.

Porter la colonne en avant,

EXÉCUTION.

Répéter ces formations et ces ruptures de division la gauche en tête, sans explication, se former en bataille et commander *divisions à droite, marche, halte.*

768. — EXPLICATION : Les demi-tours s'exécutent par division en se servant des moyens prescrits pour la colonne par pelotons.

Porter la colonne en avant, faire face au côté opposé à sa direction, et se remettre face en tête.

Se remettre en bataille.

773. — EXPLICATION : Aux commandemens *divisions, rompez par la droite pour marcher vers la gauche*, MARCHE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour la colonne par pelotons, chaque lieutenant commandant etc.

EXÉCUTION.

Changer le guide, arrêter la colonne, à droite ordre inverse en bataille.

Se remettre dans l'ordre naturel par le mouvement *divisions, demi-tour à gauche.*

773. — EXPLICATION : Aux commandemens *divisions, rompez par la gauche pour marcher vers la droite*, MARCHE, le mouvement s'exécute suivant etc.

Changer le guide, arrêter la colonne, à gauche ordre inverse en bataille.

Se remettre dans l'ordre naturel, par le mouvement *divisions, demi-tour à droite.*

747. — EXPLICATION : Aux commandemens *divisions, rompez en arrière par la droite pour marcher vers la gauche*, MARCHE, le mouvement s'exécute comme il est prescrit pour la colonne par pelotons, chaque lieutenant commandant etc.

EXÉCUTION.

Sur la droite en bataille,

Rompre en arrière par la droite pour marcher vers la gauche ;

Sur la gauche ordre inverse en bataille.

Se remettre dans l'ordre naturel par le mouvement *divisions, demi-tour à gauche.*

747. — EXPLICATION : Aux commandemens *divisions, rompez en arrière par la gauche pour marcher vers la droite,* MARCHE, le mouvement s'exécute suivant etc.

Sur la gauche en bataille.

Rompre de nouveau en arrière par la gauche et se former *sur la droite ordre inverse en bataille.*

Se remettre dans l'ordre naturel par le mouvement *divisions, demi-tour à droite.*

Rompre par divisions en avant de son front.

En avant en bataille.

Rompre par divisions à droite, et se porter en avant après la conversion.

En avant ordre inverse en bataille.

Rompre par divisions à droite, tête de colonne à gauche ou demi-à gauche.

Sur la queue de la colonne, face en arrière en bataille.

Sur la queue de la colonne, face en arrière, ordre inverse en bataille.

Rompre par divisions à droite, tête de colonne à droite ou demi-à droite.

Sur la tête de la colonne, face en arrière en bataille.

Sur la tête de la colonne, face en arrière, ordre inverse en bataille.

Exécuter tous ces mouvemens par la droite et par la gauche sans explication.

Se former en colonne par divisions.

768.—EXPLICATION: Pour gagner du terrain sur ses flancs ou en arrière, on se sert des moyens prescrits pour la colonne par pelotons.

Pour faire gagner du terrain sur les flancs, on emploie à pied les mouvemens *par quatre files à droite ou à gauche*, qui remplacent les mouvemens à droite ou à gauche par quatre.

Pour faire gagner du terrain en arrière, on fait d'abord *cavaliers demi-tour à droite*, on porte ensuite la colonne en avant, on l'arrête et on se remet face en tête par le même mouvement de *cavaliers demi-tour à droite*, ce qui remplace les demi-tours à droite et à gauche par quatre.

Lorsqu'on a épuisé la série des mouvemens de l'article 2, on passe à l'exécution des ruptures de l'article 3.

L'escadron marchant en bataille, le rompre en avant par divisions et le reformer.

Il est inutile de faire remarquer ici qu'on ne doit pas s'astreindre à suivre rigoureusement l'ordre établi pour les divers mouvemens, en faisant suivre invariablement telle rupture de telle formation; on a donc égard aux exigeances du terrain et à la position dans laquelle on se trouve après chaque mouvement.

TABLE DES MATIÈRES.

pages.

Préface. 1
Observations préliminaires. 5

ECOLE DU CAVALIER A PIED.

PREMIÈRE LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE. — *Cuirassiers, dragons, lanciers, chasseurs et hussards.* 21
Position du cavalier à pied. *ib.*
Tête à droite, tête à gauche. 22
A droite, à gauche, demi-tour à droite, quart d'à-droite, quart d'à-gauche. 24
DEUXIÈME PARTIE. 26
Pas ordinaire. *ib.*
Marquer le pas. 27
Changer le pas. 28
A droite ou à gauche en marchant. 29
Quart d'à-droite ou quart d'à-gauche en marchant. 30
Pas accéléré. 31
Pas en arrière. 32

DEUXIÈME LEÇON.

Cuirassiers. 34

DEUXIÈME LEÇON.

pages.

PREMIÈRE PARTIE. — *Dragons.* 36
Principes du port d'armes. 37
DEUXIÈME PARTIE. 38
Maniement des armes. *ib.*
Charge en dix temps. 43
Charge à volonté. 44
Des feux. 45

DEUXIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE. — *Lanciers.* 50
Principes du port de la lance. 51
DEUXIÈME PARTIE. 52
Maniement de la lance. *ib.*
Série des mouvemens. 53

DEUXIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE. — *Chasseurs et hussards.* 63
Principes du port d'armes. 64
DEUXIÈME PARTIE. 65
Maniement des armes. *ib.*
Charge en dix temps. 69
Charge à volonté. 70
Des feux. 71

TROISIÈME LEÇON.

Cuirassiers. 77

TROISIÈME LEÇON.

pages.

PREMIÈRE PARTIE. — *Dragons.* 77

Maniement des armes, les cavaliers ayant le sabre. *ib.*

Inspection des armes. 79

DEUXIÈME PARTIE. 84

TROISIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE. — *Lanciers.* 87

Maniement de la lance, les cavaliers ayant le sabre. *ib.*

Inspection des armes. 90

DEUXIÈME PARTIE. 93

TTOISIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE. — *Chasseurs et hussards.* 94

Maniement des armes, les cavaliers ayant le sabre. *ib.*

Inspection des armes. 97

DEUXIÈME PARTIE. 101

QUATRIÈME LEÇON.

PREMIÈRE PARTIE. 102

Exercice du sabre. 103

Exercice de la lance. 113

DÉUXIÈME PARTIE.

TIR A LA CIBLE.

Dragons. 128

Chasseurs et hussards. 133

Tir du pistolet. 134

ÉCOLE DU PELOTON A PIED.

ARTICLE PREMIER.

pages.
Principes généraux d'alignement. 138
Alignement successif des files dans le peloton. *ib.*
Alignement du peloton. 144
Ouvrir et serrer les rangs. 145
Faire reculer le peloton. 147
Marche directe en colonne par un. *ib.*
Changement de direction. 150
Marche oblique individuelle. 151
Le peloton marchant par le flanc, le former en avant ou sur la droite en bataille. 156
Former le peloton à gauche sur un rang. 159
Former le peloton à droite sur deux rangs. 160
Maniement des armes. 161

ARTICLE 2.

Le peloton étant en bataille, rompre par quatre files à droite. 163
Marche directe en colonne par quatre. 164
Changement de direction. 166
Marche oblique individuelle. 168
Le peloton marchant en colonne par quatre, le former en avant ou sur la droite en bataille. 170
Maniement des armes. 173
Des feux. 174
Exercice du sabre et de la lance. 179

ARTICLE 3.

Marche du peloton en bataille. 183
Contre-marche. 185

pages.

Des conversions. 191
Conversion à pivot fixe. 192
Conversion à pivot mouvant. 201
Marche oblique individuelle. 204
Le peloton étant en bataille, rompre par quatre files à droite et porter la colonne en avant après la conversion. 205
Former le peloton. 206
Le peloton marchant en bataille, le rompre par quatre files à droite, et le remettre en bataille sans arrêter. 207
Le peloton marchant en colonne par quatre, le mettre en colonne par le flanc sans arrêter. 208
Le peloton marchant en colonne par le flanc, le remettre de front sans arrêter. 210
Le peloton étant en bataille, faire face en arrière. 211

ARTICLE 4.

Ralliement. 212
Tirailleurs. 214
Dispersion des tirailleurs. *ib.*
Mouvemens des tirailleurs. 216
Ralliement des tirailleurs. 219
Feux des tirailleurs. 222
Retraite des tirailleurs. 225
Remplacement des tirailleurs par la troupe de soutien. 228
Passage du défilé en avant. 230
Passage du défilé en arrière. 231
Charge en fourrageurs. 233

Digitized by Google

ÉCOLE DE L'ESCADRON A PIED.

ARTICLE PREMIER.

pages.

Alignement successif des pelotons dans l'escadron. 236
Alignement de l'escadron. 241
Ouvrir et serrer les rangs. 242
Rompre l'escadron par quatre files à droite. 244
Marche directe en colonne par quatre. 245
Changement de direction. *ib.*
Marche oblique individuelle. 246
L'escadron marchant en colonne par quatre, le former en avant en bataille. 247
L'escadron marchant en colonne par quatre, le former sur la droite en bataille. 249
Former l'escadron sur un rang et le former sur deux. 250
Maniement des armes. 251

ARTICLE 2.

L'escadron étant en bataille, le former en colonne avec distance. 252
Marcher en colonne avec distance. 253
Arrêter la colonne. 255
Changemens de direction par des conversions successives. 256
A gauche en bataille. 257
Marche oblique individuelle. 261
Changer de pas étant en colonne avec distance. 262
L'escadron marchant en colonne avec distance, rompre par quatre files à droite. 263
Former les pelotons. 264

pages.

L'escadron marchant en colonne avec distance, faire face au côté opposé à sa direction et se remettre face en tête. 266
Rompre par la droite pour marcher vers la gauche. 268
A droite, ordre inverse en bataille. 269
Rompre en arrière par la droite pour marcher vers la gauche. 273
Sur la droite en bataille. *ib.*
Sur la gauche, ordre inverse en bataille. 275
Rompre par pelotons en avant de son front. *ib.*
En avant en bataille. 277
Rompre par pelotons à droite et se porter en avant après la conversion. 278
En avant, ordre inverse en bataille. 279
Sur la queue de la colonne, face en arrière en bataille. 282
Sur la queue de la colonne, face en arrière ordre inverse en bataille. 283
Rompre par pelotons à droite, tête de colonne à droite ou demi-à droite. 285
Sur la tête de la colonne face en arrière en bataille. 286
Sur la tête de la colonne, face en arrière ordre inverse en bataille. 287
L'escadron étant en colonne avec distance, gagner du terrain sur ses flancs ou en arrière. 291
Maniement des armes. 297
Des feux. 298

ARTICLE 3.

Contre-marche. 308

pages.
Marche de l'escadron en bataille. 312
Des conversions. 315
Conversion à pivot fixe. ib.
Conversion à pivot mouvant. 319
Marche oblique individuelle. 321
Marche oblique par troupe. 322
Mouvemens par quatre files à droite (ou à gauche). 325
L'escadron étant en bataille, lui faire gagner du terrain en arrière, et le remettre face en tête. id.
L'escadron marchant en bataille, le rompre par pelotons à droite, et le remettre en ligne. 327
L'escadron marchant en bataille, le faire marcher en arrière par un demi-tour par peloton. 329
L'escadron marchant en bataille, le rompre en avant par pelotons et le reformer. 334
Passage d'obstacle. 335
Maniement des armes. 340

ARTICLE 4.

Ralliement. 341
Tirailleurs. 342
Ralliement des tirailleurs. 345
Feux des tirailleurs. 346
Relever un peloton qui est en tirailleurs. ib.
Tirailleurs couvrant un régiment. 350
De la colonne par division. 358

FIN DE LA TABLE.

Saumur, imprimerie de A. DEGOUY.

Digitized by Google

Digitized by Google